

TGP/14/2 Draft 1
ORIGINAL: anglais
DATE: 9 octobre 2013

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES Genève

PROJET

Document connexe

l'Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales (document TG/1/3)

DOCUMENT TGP/14

"GLOSSAIRE DE TERMES UTILISES DANS LES DOCUMENTS DE L'UPOV"

Document établi par le Bureau de l'Union

pour examen par le Conseil à sa quarante-septième session ordinaire qui se tiendra à Genève le 24 octobre 2013

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Police de caractères rouge indique un terme figurant dans l'index

TABLE D	ES M	IATIÈRES	<u>PAGE</u>
SECTION	N 1.	TERMES INSTITUTIONNELS ET TECHNIQUES	4
SECTION	N 2.	TERMES BOTANIQUES	13
SOUS-SI	FCTIO	ON 1. INTRODUCTION	
		ON 2. FORMES ET STRUCTURES	_
		ME	
l.			
1.	•	posantes de la formeposantes de la forme	
		eau des formes planes symétriques simpleseau des autres formes planes	
2.		oration des caractères liés à la forme	
۷.	2.1	Introduction	
	2.1	Caractères liés à la forme entièrement plane	
	2.3	Caractères liés à la forme de la base	29
	2.4	Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité	30
	2.5	Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex	34
	2.6	Caractères liés à la forme tridimensionnelle	
	2.7	Symétrie	
	2.8 2.9	Angle sous lequel observer les formes de plantes	
		Forme: types d'expression et niveaux/notes	
	2.11	Forme : définition du caractère	39
	2.12	Forme : caractères figurant dans le questionnaire technique	39
3.	Illustr	rations de formes	40
	3.1	Formes planes complètes	40
	3.2	Formes de la base	
	3.3	Formes de l'apex	
		3.3.1 Apex	
		3.3.2 Extrémité différenciée	
	3.4 3.5	Formes tridimensionnelles	
		•	
II.		UCTURE	
1.	Élabo	oration des caractères liés à la structure de la plante	44
	1.1	Type de croissance	
	1.2 1.3	Port / sens (parties de plantes)	
	1.4	Bords	
	1.5	Poils et épines	
2.	Illustr	rations de structures de plantes	49
	2.1	Port	49
	2.2	Port / sens (parties de plantes)	
	2.3	Position relative	
	2.4	Types d'inflorescence	52
		2.4.1 Inflorescences simples	
		2.4.2 Inflorescences composées	
		2.4.4 Pilosité (types d'appendice couverts par le terme général "poil" dans les	
		principes directeurs d'examen)	55
		2.4.5 Épines (types d'appendice couverts par le terme général "épine" dans les	EF
		principes directeurs d'examen)	
		2.4.7 Texture	

TGP/14/2 Draft 1 page 3

sous-s	SECTION 3: COULEUR	57
1.	INTRODUCTION	57
2.	COULEUR	58
2.1 2.2	Termes utilisés pour qualifier la <mark>couleur.</mark> Niveaux d'expression pour les caractères de <mark>couleu</mark> r	58 58
	2.2.1 Couleur unique 2.2.2 Gamme de couleurs 2.2.3 Intensité 2.2.4 Code de couleurs	58 59
2.3	Élaboration des caractères	
	2.3.1 Type d'expression 2.3.2 Ordre des niveaux d'expression	
2.4 2.5 2.6	Noms de couleur inappropriés	60
3.	MÉTHODE DE DESCRIPTION DES COULEURS ET DE LA RÉPARTITION DES COULEURS	61
3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	Méthode de description selon la taille de la surface occupée Méthode de description selon les couches de tissus. Méthode de description selon des parties définies d'un organe Méthode de description selon le numéro du code RHS des couleurs (méthode de "Lisbonne") Termes spécialisés utilisés pour les caractères de couleur.	61 62 62
	3.5.1 Panachure	64 65
3.6	Changement de couleur au fil du temps	65
4.	DISTRIBUTION ET RÉPARTITION DES COULEURS	66
4.1 4.2	Schéma	
	4.2.1 Répartition des couleurs	67
	4.2.1.1 Surteinte 4.2.1.2 Moucheté / taché / piqueté 4.2.1.3 Barre centrale	67
	4.2.1.4 Aciculé / strié	68 68 68
	4.2.2 Distribution des couleurs	69
4.3	Utilisation de photographies pour illustrer la distribution et la répartition des couleurs	70
5.	BIBLIOGRAPHIE	
	EXE NOMS DE COULEUR AUX FINS DU CODE RHS DES COULEURS	72
	endice I de l'annexe : Attribution des groupes de couleurs UPOV à chaque couleur du code RHS des couleurs dans l'ordre des numéros de référence RHS	
	endice II de l'annexe : Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs UPOV	90
	SECTION 4 : DEFINITIONS DES TERMES APPLICABLES À LA FORME, À LA STRUCTURE À LA COULEUR	105
SECTIO	ON 3. TERMES STATISTIQUES	120
NDEX	DE TOUS LES TERMES	137

SECTION 1. TERMES INSTITUTIONNELS ET TECHNIQUES

ASW (principes directeurs d'examen)	sigle d'"Additional Standard Wording" (texte standard supplémentaire) (voir ci-dessus)
base de données GENIE	La base de données GENIE vise à fournir des informations en ligne sur différents genres et espèces ("GENera" et "specIEs", d'où "GENIE") relatives à la protection offerte par les membres de l'Union, à la coopération en matière d'examen, à l'expérience acquise en matière d'examen DHS et à l'existence de principes directeurs d'examen de l'UPOV. En outre, la base de données GENIE contient la liste des codes UPOV et fournit des renseignements en ce qui concerne d'autres noms botaniques et noms communs. (voir http://www.upov.int/genie/fr/)
base de données PLUTO	La base de données PLUTO contient les données sur les variétés végétales fournies par les membres de l'Union et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) payant une contribution. La principale raison du lancement de la base de données étant la vérification des dénominations variétales, la base de données n'est pas limitée aux variétés pour lesquelles la protection a été obtenue ou demandée, mais englobe aussi toute variété considérée comme étant importante aux fins de la dénomination variétale. On y trouve, par exemple, les variétés figurant sur les listes nationales des variétés admises à la commercialisation et des variétés qui ne sont pas inscrites au catalogue officiel, mais aussi d'autres variétés dont la dénomination ne devrait pas être réutilisée pour des variétés appartenant à la même classe de dénomination. (voir http://www.upov.int/pluto/fr/)
base de données sur les variétés végétales	voir base de données PLUTO
BMT	sigle, utilisé en français, d'"UPOV Working Group on Biochemical and Molecular Techniques, and DNA-Profiling in Particular" (Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN) (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
CAJ	sigle de "Comité administratif et juridique de l'UPOV" (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
caractère	L'Introduction générale contient les indications suivantes : "4.2.1 Pour qu'un caractère puisse être utilisé aux fins de l'examen DHS ou de l'établissement d'une description variétale, il est essentiel que son expression :
	 "a) résulte d'un certain génotype ou d'une certaine combinaison de génotypes (cette condition est énoncée à l'article 1.vi) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, mais est fondamentale en toute hypothèse); "b) soit suffisamment claire et reproductible dans un milieu donné; "c) témoigne d'une variabilité suffisante entre les variétés pour permettre d'établir la distinction; "d) puisse être décrite et reconnue avec précision (cette condition est énoncée à l'article 6 des actes de 1961/1972 et de 1978 de la Convention UPOV mais reste une condition fondamentale en toute hypothèse); "e) permette de vérifier le critère d'homogénéité; "f) permette de vérifier le critère de stabilité, c'est-à-dire produise des résultats cohérents et reproductibles à la suite de reproductions ou multiplications successives ou, le cas échéant, à la fin de chaque cycle de reproduction ou de multiplication.
	"4.2.2 On notera qu'il n'est nullement exigé qu'un caractère ait une valeur commerciale intrinsèque. Cependant, si c'est le cas, et si ce caractère répond à tous les critères applicables, il peut être pris en considération normalement.
	"4.2.3 D'autres critères applicables aux caractères à retenir dans les principes directeurs d'examen sont énoncés à la section 4.8 [de l'Introduction générale] 'Catégories fonctionnelles de caractères' et dans le document TGP/7 'Élaboration des principes directeurs d'examen'. Les caractères figurant dans les principes directeurs d'examen ne sont pas nécessairement exhaustifs et d'autres caractères

	peuvent y être ajoutés si cela se révèle utile et si ces caractères répondent aux
	conditions énoncées plus haut."
caractère avec astérisque	Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en
	considération lors de l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau
	d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales. (Introduction générale, chapitre 4.8)
caractère composite	Il est possible d'établir des caractères supplémentaires pour comparer les variétés en calculant des caractères "composites" qui correspondent aux combinaisons mathématiques de caractères existants examinés de façon indépendante. Si ce procédé peut faciliter l'évaluation des différences importantes entre variétés, certaines mesures de sauvegarde restent nécessaires pour en garantir une utilisation adéquate. Par conséquent, les caractères composites doivent :
	 a) décrire un caractère définissable de la plante ; et b) fournir des informations supplémentaires en plus de celles sur les caractères qui les composent.
	(voir la Section 2, sous-section 2, Partie I, chapitre 2.9 de ce document)
caractère de	Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés,
groupement	même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement
	connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de
	la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés
	voisines soient regroupées.
()(-1	(voir le chapitre 4.8 de l'Introduction générale)
caractère essentiel	L'article 6.1)d) de la Convention de 1961 et des actes de 1972 et de 1978 exige que la variété soit "stable dans ses caractères essentiels, c'est-à-dire qu'elle reste conforme à sa définition à la suite de ses reproductions ou multiplications
	successives ou, lorsque l'obtenteur a défini un cycle particulier de reproductions ou
	de multiplications, à la fin de chaque cycle".
	L'Introduction générale (chapitre 7.2) précise que les caractères essentiels comprennent au moins tous les caractères utilisés pour l'examen DHS ou figurant dans la description variétale établie à la date d'octroi de la protection de cette variété.
	Tous les caractères évidents peuvent donc être pris en considération, qu'ils figurent
caractère pertinent	ou non dans les principes directeurs d'examen. Selon l'article 8 de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, une variété est réputée
caractere periment	homogène si "elle est suffisamment uniforme dans ses <i>caractères pertinents</i> , sous réserve de la variation prévisible compte tenu des particularités de sa reproduction sexuée ou de sa multiplication végétative". De même, selon l'article 9 de cet acte, une variété est réputée stable si ses <i>caractères pertinents</i> restent inchangés à la
	suite de ses reproductions ou multiplications successives ou, en cas de cycle particulier de reproduction ou de multiplication, à la fin de chaque cycle".
	La Section 1.2 du document TGP/10/1 indique que "l'Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des
	descriptions des obtentions végétales' (document TG/1/3), ci-après dénommée
	'Introduction générale', que 'les caractères pertinents d'une variété comprennent au
	moins tous les caractères qui ont été utilisés pour l'examen DHS ou qui figurent dans la description variétale établie à la date d'octroi de la protection pour cette variété.
	Par conséquent, tous les caractères évidents peuvent être considérés comme
	pertinents, qu'ils figurent ou non dans les principes directeurs d'examen'. Donc,
	outre les caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV ou dans les principes directeurs d'examen nationaux, il appartient au service de décider
	quels autres caractères il veut éventuellement prendre en compte dans son examen
	de la distinction, sachant qu'ils devront également être pris en compte pour l'examen
	de l'homogénéité et de la stabilité."

	Down I and down (accordance or any down state)
caractère pseudo-qualitatif	Dans le cas des "caractères pseudo-qualitatifs", la gamme d'expressions est au moins en partie continue, mais elle est aussi pluridimensionnelle (p. ex., forme : ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4)), et ne peut être correctement décrite en définissant simplement les deux extrêmes d'une gamme linéaire. De même que dans le cas des caractères qualitatifs (discontinus) – d'où le terme 'pseudo-qualitatifs'
	- chaque niveau d'expression doit être identifié pour décrire correctement le caractère dans toute sa diversité". (voir le chapitre 4.4.3 de l'Introduction générale)
caractère qualitatif	Les "caractères qualitatifs" sont ceux dont les niveaux d'expression sont discontinus (par exemple, sexe de la plante : dioïque femelle (1), dioïque mâle (2), monoïque unisexuée (3), monoïque hermaphrodite (4)). Ces niveaux d'expression sont explicites et suffisamment significatifs en soi. Tous les niveaux d'expression sont nécessaires pour décrire le caractère dans toute sa diversité et chaque forme d'expression peut être décrite par un seul niveau. L'ordre des niveaux d'expression est sans importance. Normalement, ces caractères ne sont pas influencés par le milieu".
caractère quantitatif	(voir le chapitre 4.4.1 de l'Introduction générale) Les "caractères quantitatifs" sont ceux dont l'expression couvre toute l'amplitude de la variation, d'une extrémité à l'autre. L'expression peut être notée sur une échelle unidimensionnelle linéaire, continue ou discrète. La gamme d'expressions est divisée en un certain nombre de niveaux aux fins de la description (p. ex., longueur de la tige : très courte (1), courte (3), moyenne (5), longue (7), très longue (9)). Cette
	division est opérée de telle sorte que, dans la mesure du possible, les niveaux d'expression sont également répartis le long de l'échelle. Les principes directeurs d'examen ne précisent pas la différence requise pour établir la distinction. Les niveaux d'expression doivent toutefois être significatifs pour l'examen DHS". (voir le chapitre 4.4.2 de l'Introduction générale)
caractère spécial	Les caractères spéciaux sont : des caractères déterminés par la réaction à des facteurs externes tels que des organismes vivants (caractères de résistance aux maladies par exemple) ou des substances chimiques (caractères de résistance aux herbicides par exemple) (voir le chapitre 4.6.1 de l'Introduction générale); des caractères déterminés par des composants chimiques (voir le chapitre 4.6.2 de l'Introduction générale); ou une combinaison de caractères (voir le chapitre 4.6.3 de l'Introduction générale et "combinaison de caractères" dans le présent glossaire) (voir le document TGP/12 intitulé "Caractères spéciaux")
caractère standard figurant dans les principes directeurs d'examen	Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers. (voir le chapitre 4.8 de l'Introduction générale)
caractère supplémentaire	L'Introduction générale indique, au chapitre 4.2.3, que "les caractères figurant dans les principes directeurs d'examen ne sont pas nécessairement exhaustifs et d'autres caractères peuvent y être ajoutés si cela se révèle utile et si ces caractères répondent aux conditions énoncées [au chapitre 4.2.1]". Elle précise en outre, au chapitre 4.8 intitulé "Catégories fonctionnelles de caractères", que les caractères supplémentaires ont la fonction suivante :
	 "1. Mettre en évidence de nouveaux caractères ne figurant pas dans les principes directeurs d'examen, qui ont été utilisés par les membres de l'Union pour l'examen DHS et dont l'insertion dans les futurs principes directeurs d'examen doit être envisagée"; et "2. Faciliter l'harmonisation en ce qui concerne l'élaboration et l'utilisation de nouveaux caractères et offrir la possibilité d'obtenir l'avis de
	spécialistes".
caractères figurant	voir également "caractère standard des principes directeurs d'examen", "caractère de
dans les principes	groupement" et "caractère avec astérisque"
directeurs d'examen	(voir le chapitre 4.8 de l'Introduction générale) sigle de "Comité consultatif de l'UPOV"
	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
code UPOV	voir "système de codes UPOV"

collection de variétés	Dans la section 1.3 du document TGP/4/1, il est expliqué qu'une collection de variétés est une collection de variétés notoirement connues à prendre en considération pour l'examen de la distinction de variétés candidates, conformément à la section 2, intitulée "Constitution de collections de variétés", du document TGP/4". (*variété notoirement connue est une abréviation de "variété dont l'existence est notoirement connue à la date du dépôt de la demande" (voir "distinction"))						
combinaison de caractères							
Comité administratif	Comité administratif et juridique de l'UPOV (sigle : "CAJ")						
et juridique	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)						
Comité consultatif	"Comité consultatif de l'UPOV"						
Comité de rédaction	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html) voir "Comité de rédaction élargi (TC-EDC)"						
Comité de rédaction	Comité de rédaction élargi du Comité technique (TC-EDC)						
élargi	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)						
Comité technique	Comité technique de l'UPOV (sigle : "TC")						
	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)						
Conseil	Conseil de l'UPOV						
Occupation	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)						
Convention cycle de végétation/	Convention internationale pour la protection des obtentions végétales						
cycle de végétation indépendant	Le chapitre 3.1 des principes directeurs d'examen traite du nombre de cycles de végétation indépendants requis pour l'examen DHS.						
dénomination variétale	La Convention UPOV dispose qu'une variété est désignée par une dénomination destinée à être sa désignation générique. (voir l'article 20.1) de l'Acte de 1991 et l'article 13.1) de l'Acte de 1978)						
DHS	sigle de "distinction, homogénéité et stabilité"						
distincte / distinction	L'article 7 ("Distinction") de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit :						
	"La variété est réputée distincte si elle se distingue nettement de toute autre variété dont l'existence, à la date de dépôt de la demande, est notoirement connue. En particulier, le dépôt, dans tout pays, d'une demande d'octroi d'un droit d'obtenteur pour une autre variété ou d'inscription d'une autre variété sur un registre officiel de variétés est réputé rendre cette autre variété notoirement connue à partir de la date de la demande, si celle-ci aboutit à l'octroi du droit d'obtenteur ou à l'inscription de cette autre variété sur le registre officiel de variétés, selon le cas".						
documents TGP	Série de documents associés à l'Introduction générale qui établissent les procédures relatives aux principes directeurs d'examen (voir le chapitre 1 et l'annexe de l'Introduction générale)						
droit d'obtenteur	On entend par "droit d'obtenteur" le droit de l'obtenteur prévu dans la Convention UPOV. (voir l'article 1.v) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV)						
DUST/	Logiciel pour l'application de COYD et COYU dans l'analyse DHS: voir document						
DUSTNT	TGP/8 intitulé "Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité"						
ensemble végétal	voir "variété"						
épi-ligne	Ligne de plantes cultivées à partir de semences provenant d'un seul épi d'une plante.						
examen	Un examen supplémentaire est un examen portant sur des caractères pertinents qui						
supplémentaire est réalisé en sus de l'essai en culture pour l'examen DHS.							
	(voir l'annexe I du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" et le chapitre 3.6 du modèle de principes directeurs d'examen)						
examen DHS	examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité						

expert intéressé (principes directeurs d'examen)	La rédaction des principes directeurs d'examen est encadrée par un ou plusieurs experts dénommés "experts principaux" issus d'un des groupes de travail techniques (TWP) de l'UPOV. L'expert principal rédige les projets de principes directeurs d'examen en étroite collaboration avec tous les experts des TWP qui ont manifesté un intérêt (les "experts intéressés"). (voir la section 2.1 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen")					
expert principal (principes directeurs d'examen est encadrée par un ou plus experts dénommés "experts principaux" issus d'un des groupes de travail te (TWP) de l'UPOV. L'expert principal rédige les projets de principes directeur d'examen en étroite collaboration avec tous les experts des TWP qui ont ma un intérêt (les "experts intéressés"). (voir la section 2.1 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes di d'examen")						
formule parentale	voir le document TGP/8 intitulé "Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité"					
G	La section 4.3 du document TGP/9/1 intitulée "Type de notation(s)" explique que "aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S).					
GAIA	Logiciel pour la gestion des collections de variétés: voir document TGP/8 intitulé "Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité"					
GN (principes directeurs d'examen)	note indicative (sigle de "Guidance Note")					
Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN	Groupe de travail de l'UPOV sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) (sigle : "BMT") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)					
groupe de travail technique	groupe de travail technique de l'UPOV (sigle : "TWP") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)					
Groupe de travail technique de l'UPOV sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur	Groupe de travail technique de l'UPOV sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (sigle : "TWC") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)					
Groupe de travail technique sur les plantes agricoles	Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes agricoles (sigle : "TWA") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)					
Groupe de travail technique sur les plantes fruitières	Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes fruitières (sigle : "TWF") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)					
Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers	Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (sigle : "TWO") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)					
Groupe de travail technique sur les plantes potagères	Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes potagères (sigle : "TWV") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)					
homogénéité	L'article 8 ("Homogénéité") de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit : "La variété est réputée homogène si elle est suffisamment uniforme dans ses caractères pertinents, sous réserve de la variation prévisible compte tenu des particularités de sa reproduction sexuée ou de sa multiplication végétative".					

hors-type	Lorsque toutes les plantes d'une variété sont très semblables, et notamment dans le cas des variétés à multiplication végétative et des variétés autogames, il est possible d'évaluer l'homogénéité d'après le nombre de plantes manifestement différentes ("hors-type") rencontrées. Dans le cas de la détermination des plantes hors-type par observation visuelle, une plante doit être considérée comme hors-type si elle se distingue nettement de la variété par l'expression d'un caractère de la plante entière ou d'une partie de la plante qui est utilisée dans le cadre de l'examen de la distinction, compte tenu des particularités de sa reproduction ou de sa multiplication. Selon cette définition, il est clair que, dans le cadre de l'évaluation de l'homogénéité, la norme utilisée aux fins de l'identification des plantes hors-type au sein d'une variété candidate est la même que celle qui est utilisée pour la distinction entre une variété candidate et d'autres variétés. (voir le chapitre 6.4 de l'Introduction générale et le document TGP/10 intitulé "Examen de l'homogénéité")
Introduction générale	Abréviation du titre du document TG/1/3 "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales"
M, MG, MS	voir les explications données pour "Mesure (M)", "G" et "S"
matériel pour les rédacteurs de principes directeurs d'examen	Liste de documents d'orientation et d'information mise à disposition sur le site Web de l'UPOV à l'intention des rédacteurs de principes directeurs d'examen (http://www.upov.int/restricted temporary/tg/index.html)
matériel pour les rédacteurs de TG	voir "matériel pour les rédacteurs de principes directeurs"
membre de l'Union	Membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales, à savoir un État partie à la Convention UPOV de 1961, à l'Acte de 1972 ou à l'Acte de 1978, ou un État ou une organisation intergouvernementale partie à l'Acte de 1991. (voir l'article 1.xi) de l'Acte de 1991)
membre de l'UPOV	Voir "membre de l'Union"
mesure (M)	Dans la section 4.2 du document TGP/9/1 intitulée "Méthode d'observation (observation visuelle ou mesure)", il est expliqué que "la <i>mesure</i> (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc."
modèle de principes directeurs d'examen	L'UPOV a établi un "modèle de principes directeurs d'examen" contenant le texte standard universel adapté à tous les principes directeurs d'examen de l'UPOV et présenté dans le format approprié. Ce modèle est reproduit dans l'annexe 1 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen".
niveau d'expression	Des niveaux d'expression (p. ex., petit/moyen/grand; blanc/jaune/rouge; précoce/moyen/tardif) sont donnés pour chaque caractère figurant dans les principes directeurs d'examen afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une "note" exprimée par un chiffre. (voir "note")
note	Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions variétales dans les principes directeurs d'examen, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre. (voir "niveau d'expression")
note indicative (principes directeurs d'examen)	Outre le modèle de principes directeurs d'examen, des indications sont données aux rédacteurs de ces principes pour leur permettre de les individualiser. Ces indications peuvent se présenter sous la forme d'un texte standard supplémentaire (ASW) ou de notes indicatives (GN). On trouvera dans le modèle des précisions quant à l'endroit où l'on peut trouver ces indications supplémentaires. (voir la section 3.3 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen").

observation visuelle	Dans la section 4.2 du document TGP/9/1 intitulée "Méthode d'observation
(V)	(observation visuelle ou mesure)", il est expliqué que "l'observation "visuelle" (V) est
(*)	une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document,
	on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela
	inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette
	catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références
	(diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou
	des chartes (chartes de couleur)."
obtenteur	L'article 1.iv) de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit :
	"on entend par 'obtenteur'
	"- la personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété,
	"- la personne qui est l'employeur de la personne précitée ou qui a
	commandé son travail, lorsque la législation de la Partie contractante en
	cause prévoit que le droit d'obtenteur lui appartient, ou
	"- l'ayant droit ou l'ayant cause de la première ou de la deuxième
	personne précitée, selon le cas".
parcelle en lignes	Une parcelle en lignes est une parcelle dans laquelle les semences sont plantées à
	l'aide d'une machine, mais pas une à une. Comparer avec "parcelle ou essai avec
	des plantes isolées".
parcelle ou essai	Dans une parcelle ou lors d'un essai avec des plantes isolées, les plantes ou les
avec des plantes	semences sont plantées à des intervalles définis. Comparer avec "parcelle en
isolées	lignes".
Partie contractante	État ou organisation intergouvernementale partie à l'Acte de 1991 de la Convention
	UPOV
PBR	droit d'obtenteur
. 5. ((sigle de "plant breeder's right" – pas de sigle en français)
plante	Dans le système de classification linnéenne, le monde vivant est divisé en
pianto	deux règnes : le règne végétal et le règne animal. Les champignons et plusieurs
	groupes d'algues ont parfois été classés dans de nouveaux règnes. Toutefois, aux
	fins de l'obtention du droit d'obtenteur, ces deux groupes sont toujours considérés
	comme des végétaux par de nombreux membres de l'Union.
plante atypique	voir, dans l'Introduction générale, le chapitre 6.4 "Méthodes applicables à l'examen
plante atypique	de l'homogénéité" et le chapitre 6.5 "Plantes sans rapport avec la variété à l'examen
	ou très atypiques"; et dans le document TGP/10/1, la section 4.2.2 "Indications pour
	la détermination des plantes hors-type", la section 4.2.3 "Examen des plantes
	présentant une expression atypique" et la section 4.6 "Plantes qui ne sont pas
principos directours	considérées comme hors-type"
principes directeurs	Abréviation de "Principes directeurs pour la conduite d'examens de la distinction, de
d'examen	l'homogénéité et de la stabilité" de l'UPOV. Ces principes directeurs d'examen visent
	à approfondir les principes énoncés dans l'Introduction générale (document TG/1/3)
	et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications
	concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de
	l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères
	convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées
	(voir l'Introduction générale).
questionnaire	Afin de faciliter le processus d'examen des variétés, l'obtenteur est prié de
technique	communiquer certains renseignements, généralement au moyen d'un questionnaire
	technique à déposer avec la demande. Les renseignements demandés dans le
	questionnaire technique type figurant dans les principes directeurs d'examen portent
	sur des caractères précis qui sont importants pour distinguer les variétés, sur des
	informations concernant le schéma de sélection de la variété ainsi que sur toute autre
	donnée susceptible de contribuer à la distinction de la variété considérée. Dans le
	questionnaire, il est également demandé à l'obtenteur d'indiquer des variétés
	similaires et les caractères par lesquels la variété candidate peut se distinguer de
	celles-ci. (Sigle: "TQ")
	(Chapitre 5.3.1.4 de l'Introduction générale)
S	Dans la section 4.3 du document TGP/9/1 intitulée "Type de notation(s)", il est
	expliqué que "aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner
	lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G),
	ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes
	isolées (S).
	_i

service	On entend par "service" le service chargé d'octroyer des droits d'obtenteur. (voir l'article 30.1)ii) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV)
sous-groupe (principes directeurs	voir "Sous-groupe de l'élaboration des principes directeurs d'examen"
d'examen)	
sous-groupe	Le Groupe de travail technique (TWP) crée un sous-groupe composé de l'expert
d'élaboration des	principal et des autres experts intéressés qui souhaitent participer à l'élaboration des
principes directeurs	principes directeurs d'examen en question.
d'examen	(voir la section 2.4 du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs
	d'examen")
stabilité	L'article 9 ("Stabilité") de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit :
	"La variété est réputée stable si ses caractères pertinents restent inchangés à la suite
	de ses reproductions ou multiplications successives ou, en cas de cycle particulier de
	reproduction ou de multiplication, à la fin de chaque cycle".
système de codes	Le système de codes UPOV a pour objet principal d'accroître l'utilité de la base de
ÚPOV	données sur les variétés végétales ("base de données PLUTO") en résolvant le
	problème des synonymes pour les taxons. Pour ce faire, il attribue à chaque taxon
	un code selon le système de codes UPOV ("code UPOV"); le même code UPOV est
	attribué aux synonymes d'un même taxon végétal. On peut trouver une explication
	du système de codes UPOV sur :
	http://www.upov.int/genie/fr/pdf/upov_code_system.pdf.
TC	Comité technique de l'UPOV
	Sigle d'"UPOV Technical Committee"
	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TC-EDC	Comité de rédaction élargi
	sigle de "Enlarged Editorial Committee"
territoire	Dans le cas d'un État qui est membre de l'UPOV, on entend par "territoire" le
	territoire de cet État et, dans le cas d'une organisation intergouvernementale qui en
	est membre, le territoire sur lequel le traité constituant de cette organisation
	intergouvernementale s'applique.
	(voir l'article 1.viii) de l'Acte de 1991)
texte standard	Outre le modèle de principes directeurs d'examen, des indications sont données aux
supplémentaire	rédacteurs de ces principes pour leur permettre de les individualiser. Les indications
(principes directeurs	peuvent se présenter sous la forme d'un texte standard supplémentaire (ASW) ou de
d'examen)	notes indicatives (GN). On trouvera dans le modèle des précisions quant à l'endroit
	où l'on peut trouver ces indications supplémentaires.
	(voir la section 3.2 du document TGP/7 "Élaboration des principes d'examen")
TG	principes directeurs d'examen
	Sigle de "Test Guidelines"
TQ	questionnaire technique
T) / / /	sigle de "Technical Questionnaire"
TWA	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
	sigle de "Technical Working Party for Agricultural Crops"
TMO	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWC	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes
	d'ordinateur
	sigle de "Technical Working Party on Automation and Computer Programs"
エルに	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWF	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
	sigle de "Technical Working Party for Fruit Crops "
TWO	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWO	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
	sigle de "Technical Working Party for Ornamental Plants and Forest Trees"
TWD	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWP	groupe de travail technique
	sigle de "Technical Working Party"
TM///	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWV	sigle de "Technical Working Party for Vegetables"
LIDOV	(voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales

UPOV Lex	UPOV Lex contient la législation des membres de l'Union ayant été notifiée conformément à la Convention UPOV, les notifications selon la Convention UPOV concernant les différents membres de l'Union (par exemple adhésions, ratifications), et le texte de la Convention UPOV et ses actes. (voir http://www.upov.int/upovlex/fr/)				
V, VG, VS	voir les explications concernant "observation visuelle (V)", "G" et "S"				
variété	L'article 1.vi) de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit :				
	"vi) on entend par 'variété' un ensemble végétal d'un taxon botanique du rang le plus				
	bas connu qui, qu'il réponde ou non pleinement aux conditions pour l'octroi d'un droit				
	d'obtenteur, peut être				
	"- défini par l'expression des caractères résultant d'un certain génotype ou				
	d'une certaine combinaison de génotypes,				
	"- distingué de tout autre ensemble végétal par l'expression d'au moins un				
	desdits caractères et				
	"- considéré comme une entité eu égard à son aptitude à être reproduit conforme;"				
variété indiquée à	Des variétés sont indiquées à titre d'exemples dans les principes directeurs				
titre d'exemple	d'examen afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.				
	(voir le chapitre 4.3 de l'Introduction générale et TGP/7)				
variété notoirement	Abréviation de "variété dont l'existence est notoirement connue à la date du dépôt de				
connue	la demande".				
	(voir "distinction")				
variétés comparables	Les variétés comparables sont des variétés du même type appartenant à une même				
	espèce ou une espèce voisine qui ont été examinées précédemment et jugées				
	suffisamment homogènes (voir le document TGP/10 "Examen de l'Homogénéité",				
	Section 5.2.1).				
variétés de	voir les sections 2 et 3 du document TGP/9 intitulé "Examen de la distinction" et la				
groupement	définition de "caractère de groupement" dans le présent glossaire.				

[La Section 2 suit]

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
Sous-section 1 : Introduction
page 13

SECTION 2. TERMES BOTANIQUES

SOUS-SECTION 1. INTRODUCTION

La Section 2 : Termes botaniques vise à :

- a) donner des orientations sur l'élaboration de caractères liés à la forme de la plante et à la structure de la plante;
- b) présenter des illustrations types des formes et des structures de plantes qu'il peut être intéressant de prendre en considération dans les principes directeurs d'examen, étant entendu que des illustrations de caractères déterminés peuvent être trouvées dans les principes directeurs correspondants et qu'il est possible de procéder à des recherches sur certains caractères pertinents dans le document TGP/7 intitulé "Liste des caractères approuvés"; et
- c) proposer une définition des termes botaniques (par exemple, denté, très dressé, saillant, elliptique, aigu, etc.) qui indiquent les niveaux d'expression des caractères utilisés dans le cadre de l'examen DHS. L'accent est notamment mis sur les niveaux d'expression parce qu'ils constituent la base de l'examen DHS et que, par conséquent, il convient de les prendre particulièrement en considération à cet égard. Le présent document propose des illustrations et des définitions de certains termes qui, bien que n'ayant pas été utilisés dans les principes directeurs d'examen, peuvent présenter un intérêt pour les obtenteurs ou les déposants au regard des caractères formulés aux fins de leur utilisation dans le questionnaire technique. Les définitions figurant dans le présent document donnent une indication des termes généralement utilisés dans les principes directeurs d'examen et permettent de déterminer si l'utilisation d'autres termes dans ces principes directeurs pourrait être plus appropriée. En général, les termes botaniques utilisés dans les principes directeurs pour indiquer la partie de la plante à examiner, mais qui ne sont pas utilisés comme niveaux d'expression (par exemple, bractée, pétale, baie, etc.), n'appellent pas une définition propre à l'UPOV et ne figurent pas dans le présent document;
- (d) donner des indications sur l'élaboration de caractères liés aux couleurs et à la répartition des couleurs; et
- (e) présenter des illustrations types et des exemples en rapport avec les couleurs et la répartition des couleurs qu'il peut être intéressant de prendre en considération dans les principes directeurs d'examen, étant entendu que des illustrations de caractères déterminés peuvent être trouvées dans les principes directeurs d'examen correspondants et qu'il est possible de procéder à des recherches sur certains caractères pertinents dans le document TGP/7 "Liste des caractères approuvés".

SOUS-SECTION 2. FORMES ET STRUCTURES

I. FORME

- 1. Composantes de la forme
- 1.1 Le document TG/1/3 intitulé "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "Introduction générale") indique que la forme peut être prise en considération sous l'angle d'un caractère pseudo-qualitatif :
 - "4.4.3 Caractères pseudo-qualitatifs

"Les 'caractères pseudo-qualitatifs' sont des caractères dont la gamme d'expression est au moins en partie continue, mais est pluridimensionnelle (par exemple, la forme : ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4)), et ne peut être correctement décrite en définissant simplement les deux extrêmes d'une gamme linéaire. De même que dans le cas des caractères qualitatifs (discontinus) – d'où le terme 'pseudo-qualitatifs' – chaque niveau d'expression doit être identifié pour décrire correctement le caractère dans toute sa diversité."

Toutefois, il ressort du document TGP/9 intitulé "Examen de la distinction" que l'utilisation de caractères pseudo-qualitatifs dans l'examen de la distinction sur la base de notes présente des limitations particulières (voir la section 5.2.3 du document TGP/9/1):

"Caractères pseudo-qualitatifs (PQ)

"[…]

"5.2.3.2.2.1 [...] Toutefois, en ce qui concerne les caractères pseudo-qualitatifs, il convient de tenir compte du facteur supplémentaire important selon lequel, si une partie de la gamme d'expression est continue, la répartition le long de l'échelle n'est pas régulière et la gamme est pluridimensionnelle (par exemple, la forme: ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4): il y a variation dans le rapport longueur/largeur et dans la localisation de l'extrême¹). Cela signifie qu'il est difficile de définir une règle générale sur la différence de notes en vue d'établir la distinction pour un caractère."

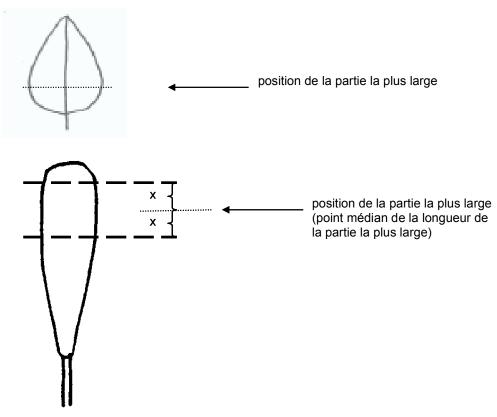
- 1.2 Ainsi, aux fins de l'examen DHS, il peut être intéressant d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs en rapport avec la forme, plutôt que de considérer la forme comme un caractère pseudo-qualitatif unique. À cet égard, il est possible de définir une forme plane au moyen des composantes suivantes :
 - a) Rapport longueur/largeur (ou rapport largeur/longueur)

(utilisé dans le présent document comme un terme générique désignant aussi le rapport épaisseur/longueur; le rapport diamètre/longueur; le rapport épaisseur/largeur, pour les sections transversales de formes tridimensionnelles)

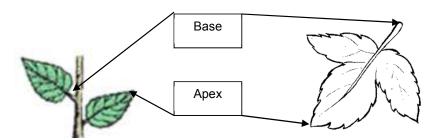
Le terme "partie la plus large" est utilisé de préférence à "localisation de l'extrême" dans le présent document parce que la partie la plus large peut être un point (par exemple lorsqu'il s'agit d'un cercle) ou, lorsque les bords sont parallèles (par exemple lorsqu'il s'agit d'une forme oblongue), la partie la plus large est située sur une longueur (voir la section 1.2.b)).

b) Position de la partie la plus large

La partie la plus large peut être un point (par exemple, lorsqu'il s'agit d'un cercle) ou, si les bords sont parallèles (par exemple, lorsqu'il s'agit d'une forme oblongue), la partie la plus large est située sur une longueur. Lorsque la partie la plus large n'est pas un point précis, elle est considérée comme étant située au point médian de sa longueur. Par exemple,



- c) Forme de la base (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);
- d) Forme de l'apex (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité);
- e) Schéma latéral.
- 1.3 L'apex (partie apicale ou distale) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée du point d'attache. La base (partie proximale) d'une partie de plante est l'extrémité la plus proche du point d'attache. Toutefois, il convient de noter que dans les illustrations relatives aux formes qui figurent dans les principes directeurs d'examen, le point d'attache (base) peut ne pas être toujours situé à l'extrémité inférieure s'il ne s'agit pas de l'orientation naturelle de l'organe sur la plante.

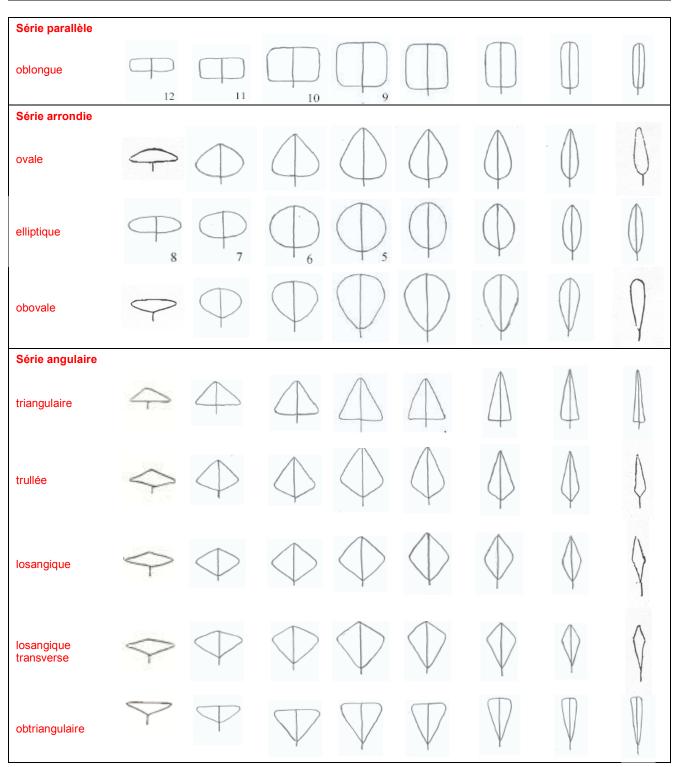


1.4 La forme de la base et celle de l'apex font respectivement l'objet des sections 2.3 et 2.4. Le tableau ci-après (Tableau des formes planes symétriques simples) illustre les trois autres composantes des formes planes symétriques simples (celles dont l'angle à la base et à l'apex n'est pas supérieur à 180°) :

- a) Rapport longueur/largeur (ou rapport largeur/longueur): le rapport longueur/largeur varie de gauche à droite sur une ligne, mais reste approximativement le même sur une colonne;
- b) Position de la partie la plus large : la position de la partie la plus large varie d'une ligne à l'autre, mais reste approximativement la même dans chaque ligne;
- c) Schéma latéral: la forme des bords latéraux varie d'une série à l'autre, mais reste approximativement la même dans une série.
- 1.5 Afin de veiller à ce que le rapport longueur/largeur soit bien compris, il est recommandé de présenter le caractère comme une forme avec des niveaux allant de "très comprimé" à "très allongé", ou de présenter le caractère comme le "rapport longueur/largeur" avec des niveaux allant de "très bas" à "très élevé" et de joindre une illustration. Pour éviter toute confusion en ce qui concerne les dimensions absolues, il est recommandé de ne pas utiliser de termes tels que "long" et "court" pour le rapport longueur/largeur, en particulier lorsque les caractères des dimensions absolues sont aussi indiqués pour la même partie de la plante. Les termes se rapportant à certains rapports longueur/largeur utilisés dans le Tableau des formes planes symétriques simples servent uniquement à illustrer l'utilisation du rapport longueur/largeur. Dans les principes directeurs d'examen, l'utilisation de termes tels que "[très/modérément/légèrement] bas (comprimé)" et "[très/modérément/légèrement] élevé (allongé)" devra être déterminée en fonction de la gamme d'expression des caractères concernés.

Tableau des formes planes symétriques simples

Forme	très	modérément	légèrement	moyen	légèrement	modérément	très allongé
	comprimé	comprimé	comprimé		allongé	allongé	
rapport	très bas	bas	bas à moyen	moyen	moyen à	élevé	très élevé
longueur/largeur					élevé		



Notes

4

5

6

8

aplatie large

1 (lancéolée étroite) 9 carrée

2 (demi-lancéolée) 10 oblongue transversale large

3 (lancéolée large) 11 moyennement oblongue transversale

(losangique carrée) 12 oblongue transversale étroite

circulaire 13 (oblancéolée étroite)

aplatie étroite 14 (demi-oblancéolée)

7 demi-aplatie 15 (oblancéolée large)

Série parallèle : les bords latéraux sont plus ou moins droits sur la majeure partie de leur longueur et plus ou moins parallèles à l'axe central (les feuilles de la plupart des monocotylédones appartiennent à ce groupe).

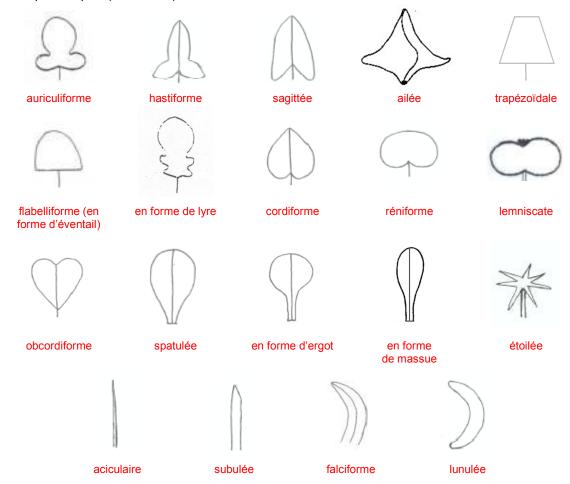
Série arrondie : les bords latéraux sont arrondis, formant une seule grande courbe, sans variations brusques de direction (les feuilles de la plupart des dicotylédones appartiennent à ce groupe).

Série angulaire : les bords latéraux sont quelque peu courbés à un certain point, ce qui entraîne un changement de direction combiné à un léger redressement vers la base et l'apex à partir de ce point, formant plus ou moins deux triangles se rejoignant sur l'axe longitudinal.

1.6 Le tableau ci-après (Tableau des autres formes planes) contient des illustrations d'autres formes planes courantes :

Tableau des autres formes planes

Pour chacune des formes ci-après, des gammes de rapport longueur/largeur et de position de la partie la plus large peuvent être élaborées, de manière analogue à celle définie dans le Tableau des formes planes symétriques simples (section 1.5).



2. Élaboration des caractères liés à la forme

2.1 Introduction

2.1.1 En règle générale, il peut être très intéressant d'étudier les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés en suivant les étapes ci-après :

Étape 1 : Rapport longueur/largeur (voir la section 1 Composantes de la forme);

Étape 2 : Position de la partie la plus large (voir la section 1 Composantes de la forme);

Étape 3 : Forme de la base (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);

Étape 4 : Forme de l'apex (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de

l'extrémité);

Étape 5 : Schéma latéral (voir la section 1 Composantes de la forme).

Ainsi, si toutes les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés sont prises en considération dans le rapport longueur/largeur (par exemple, elliptique étroite, demi-elliptique ou elliptique large), il est uniquement nécessaire de disposer d'un caractère relatif au "rapport longueur/largeur" (ou rapport largeur/longueur). De même, si toutes les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés sont prises en considération dans le rapport longueur/largeur et la position de la partie la plus large (par exemple, toutes les variétés peuvent figurer dans la série arrondie dans le Tableau des formes planes symétriques simples) il est seulement nécessaire de disposer des caractères relatifs au "rapport longueur/largeur" (ou rapport largeur/longueur) et à la "position de la partie la plus large". Il convient seulement de passer aux étapes suivantes lorsque les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés n'ont pas été prises en considération dans les étapes/composantes précédentes. La répétition de la même différence dans deux caractères distincts devrait être évitée: par exemple, le recours à des caractères relatifs au rapport longueur/largeur et à la forme devrait être évité lorsque les niveaux d'expression des caractères relatifs à la forme renvoient à différents rapports longueur/largeur.

- 2.1.2 En général, lorsque des caractères relatifs à la forme sont élaborés sur la base des composantes individuelles susmentionnées, il est indiqué de présenter les caractères dans l'ordre des étapes 1 à 5. Toutefois, il convient de prévoir une exception particulière à cette méthode lorsqu'un caractère qualitatif est identifié. Les caractères qualitatifs doivent être présentés comme les premiers de la série de caractères liés à la forme compte tenu de leur intérêt pour l'examen de la distinction et aussi parce que l'examen des autres caractères liés à la forme peut ne pas présenter d'intérêt pour les variétés possédant certains niveaux d'expression des caractères qualitatifs. Par exemple, "Seules les variétés présentant un schéma latéral des feuilles: ovale: feuille: rapport longueur/largeur (ou rapport largeur/longueur)" pourraient être appropriées si le caractère précédent pour "Feuille: schéma latéral" était qualitatif, par exemple, ovale (1); hastiforme (2) et qu'il n'existait pas de variation intéressante dans le rapport longueur/largeur pour les variétés hastiformes.
- 2.1.3 Nonobstant la difficulté qu'il y a à utiliser une différence de notes pour établir la distinction d'un caractère pseudo-qualitatif (voir la section 1), il pourrait être intéressant d'élaborer un caractère pseudo-qualitatif unique en ce qui concerne la forme. Dans ce cas, il est essentiel que la différence entre les niveaux d'expression soit indiquée par une illustration. Dans cette illustration il convient, dans la mesure du possible, de placer les niveaux présentant le moins de différences l'un à côté de l'autre, indépendamment de leurs notes (par exemple, les illustrations correspondant aux niveaux auxquels ont été accordées les notes 1 et 5 pourraient être placées côte à côte et celles correspondant aux notes 2 et 4 pourraient être éloignées l'une de l'autre). Lorsque la forme globale est présentée comme un caractère pseudo-qualitatif unique, les niveaux devraient être présentés dans l'ordre suivant : classement primaire : du point le plus large au-dessous du milieu au point le plus large au-dessus du milieu; classement secondaire : d'étroit à large (rapport longueur/largeur de bas à élevé) (voir la variante 2 de l'exemple 5 de la section 2.2).

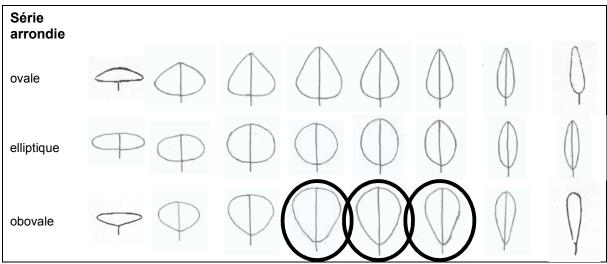
2.2 Caractères liés à la forme entièrement plane

Les illustrations ci-après constituent des exemples de variations entre composantes d'une forme entièrement plane (rapport longueur/largeur, position de la partie la plus large et schéma latéral) aux fins de l'élaboration de caractères, soit en tant que caractères des différentes composantes, soit comme caractère unique lié à la forme globale :

Exemple 1 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)

La seule variation entre les variétés se situe dans le rapport longueur/largeur.





Caractère(s) possible(s) (exemple 1)

Variante 1

Plante [partie]: rapport longueur/largeur (bas à élevé) (QN)

Variante 2

Variante 2:

Plante [partie] : forme (obovale large (1); demi-obovale (2); obovale étroite (3)) (QN) avec l'illustration suivante :

 \bigcirc

Variante 1 : rapport longueur/largeur : bas

Forme : obovale large

rapport longueur/largeur : moyen

. . .

Forme: demi-obovale

 \forall

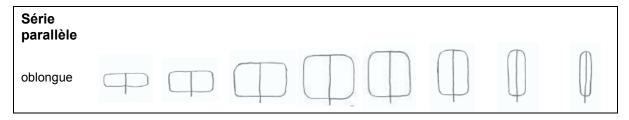
rapport longueur/largeur:

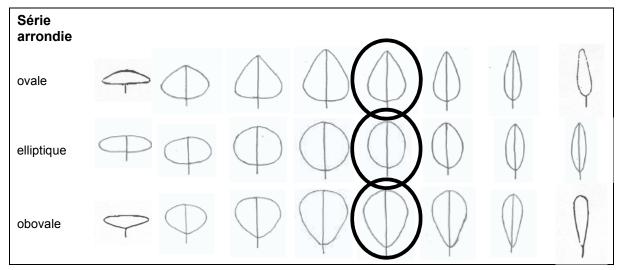
élevé

Forme : obovale étroite

Exemple 2 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)

La seule variation entre les variétés se situe dans la position de la partie la plus large.





Caractère(s) possible(s) (exemple 2)

Variante 1

Plante [partie] : position de la partie la plus large (vers la base à vers l'apex) (QN)

Variante 2

Plante [partie]: forme (ovale (1); elliptique (2); obovale (3)) (QN) avec l'illustration suivante:



partie la plus large vers la base

1 ovale



partie la plus large au milieu

2 elliptique

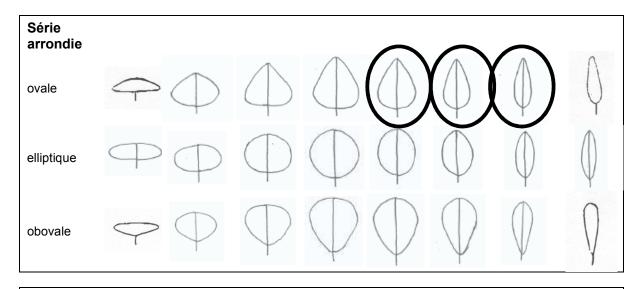


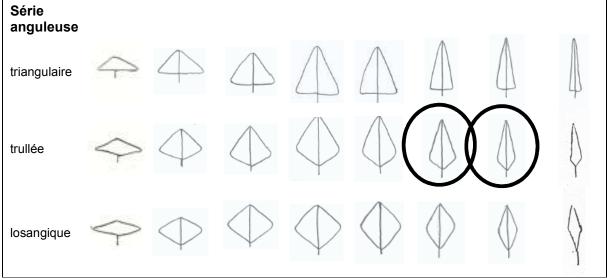
partie la plus large vers l'apex

3 obovale

Exemple 3 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)

Il existe des variations entre les variétés dans le rapport longueur/largeur, la forme de la base et le schéma latéral. Le schéma latéral varie entre ovale et trullé.





Caractère(s) possible(s) (exemple 3)

Variante 1

Plante [partie] : rapport longueur/largeur (bas à élevé) (QN)

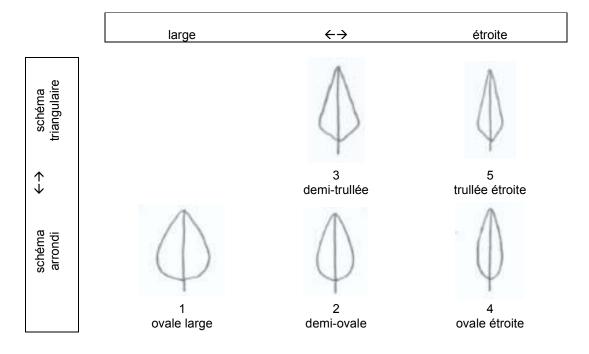
Plante [partie] : forme de la base (aiguë, obtuse, arrondie) (PQ)

Plante [partie] : schéma latéral (nettement arrondie à nettement triangulaire) (QN)

Variante 2

Plante [partie]: forme (ovale large (1); ovale moyenne (2); demi-trullée (3); oval étroite (4); trullée étroite (5)) (PQ)

avec l'illustration suivante :



Exemple 4

Il existe des variations entre les variétés dans le rapport hauteur/diamètre, la position de la partie la plus large et le schéma latéral dans la moitié apicale. Le schéma latéral varie entre ovale et trullé.

		ra			
	schéma latéral dans la moitié apicale (Notes)	bas (3)	moyen (5)	élevé (7)	position de la partie la plus large (Notes)
cylindrique rétrécie	concave (4)				au milieu (1); légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)
conique	terminaison en pointe aplatie (3)				au milieu (1); légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)
ovoïde	arrondie (1)				légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)
cylindrique	parallèle (2)				au milieu (1)
ellipsoïde	arrondie (1)				au milieu (1)
		(aplatie)	(arrondie)	(elliptique)	

Caractère(s) possible(s) (exemple 4)

Variante 1

- a) rapport hauteur/diamètre (QN):
 - par exemple: très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)
- b) position de la partie la plus large (QN) :
 - par exemple : au milieu (1); légèrement vers la base (2); fortement vers la base (3);
- c) schéma latéral dans la moitié apicale (PQ) :
 - par exemple : arrondie (1); parallèle (2); terminaison en pointe aplatie (3); concave (4)

Variante 2

- a) rapport hauteur/diamètre (QN):
 - par exemple: très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)
- b) forme générale (PQ):
 - par exemple : cylindrique rétrécie (1); conique (2); ovale (3); cylindrique (4); elliptique (5)

avec l'illustration suivante :

	-	schéma latéral da	ans la moitié apicale	\rightarrow
	concave	terminaison en pointe aplatie	arrondie	bords parallèles aplatis
à la base ← position de la partie la plus large → au milieu	1 cylindrique rétrécie	2 conique	3 ovale 5 elliptique (y compris arrondie et aplatie)	4 cylindrique

Exemple 5

les variations entre les gammes de formes illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s) (exemple 5)

Variante 1

- a) position de la partie la plus large (QN) :
 par exemple : fortement vers la base (1); modérément vers la base (3); au milieu (5);
 modérément vers l'apex (7); fortement vers l'apex (9)
- b) rapport longueur/largeur (QN) : par exemple : très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)

Variante 2

Forme générale (PQ): triangulaire (1); ovale (2); circulaire (3); elliptique (4); oblongue (5); linéaire (6); obovale (7); oblancéolée (8); spatulée (9); obtriangulaire (10)

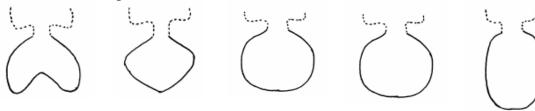
(Note: lorsque la forme générale est présentée comme un caractère pseudo-qualitatif unique, les niveaux devraient être classés dans l'ordre suivant: classement primaire: du point le plus large au-dessous du milieu au point le plus large au-dessus du milieu; classement secondaire: de large à étroit (rapport longueur/largeur de bas à élevé).

avec l'illustration suivante :

		← partie la plus large →							
	(au-dessou	s du milieu)	au milieu	(au	ı-dessus du mil	ieu)			
étroite (é/evé)			6 linéaire						
largeur (rapport longueur/largeur)			5 oblongue	8 oblancéolée	9 spatulée				
	1 triangulaire	2 ovale	4 elliptique	7 obovale	·	10 obtriangulaire			
large (<i>bas</i>) ←			3 circulaire						

Exemple 6

les variations entre les gammes de formes illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s) (exemple 6)

Variante 1

- a) schéma latéral (QL)
 - par exemple : réniforme (1); losangique (2); elliptique (3)
- b) rapport longueur/largeur (QN):

par exemple : bas (1); moyen (2); élevé (3)

Variante 2

Forme générale (PQ) : réniforme (1); losangique (2); aplatie (3); circulaire (4); elliptique (5) avec l'illustration suivante :

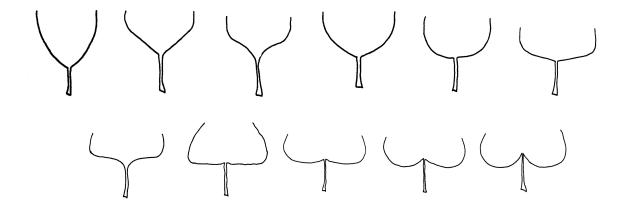
bas ←rapport longueur/largeur→ é/evé	1 réniforme	2 losangique	5 elliptique 4 circulaire 3 aplatie
--------------------------------------	----------------	-----------------	---------------------------------------

2.3 Caractères liés à la forme de la base

- 2.3.1 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est nécessaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de la base que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante.
- 2.3.2 De même que pour les formes planes, bien que la forme de la base puisse être considérée comme un caractère pseudo-qualitatif il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs pour décrire cette forme plutôt que de la considérer comme un caractère pseudo-qualitatif unique. On citera à cet égard l'angle de la base (considéré, par exemple, comme un caractère quantitatif) et la courbure à la base, dont un exemple est présenté ci-dessous à des fins d'illustration.

Exemple

Les variations entre les gammes de forme de la base illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s)

Variante 1

- a) angle de la base (QN):
 - p. ex. aigu (1); obtus (2); droit (180°) (3); faiblement rentrant (4); fortement rentrant (5)
- b) courbure à la base (QN) :
 - p. ex. concave (1); plat (2); convexe (3)

Variante 2

Forme de la base (PQ): cunéiforme, convexe (1); cunéiforme, droite (2); cunéiforme concave (3); cunéiforme large, convexe (4); cunéiforme large, droite (5); cunéiforme large, concave (6); arrondie (7); plate (8); faiblement cordiforme (9); moyennement cordiforme (10); fortement cordiforme (11).

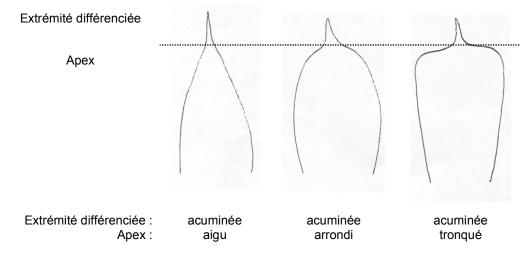
avec l'illustration suivante :

		← angle à la base →						
		aigu	obtus	droit	faiblement rentrant	moyennement rentrant	fortement rentrant	
↑	convexe	1 cunéiforme, convexe	4 cunéiforme large, convexe	7 arrondie	9 faiblement cordiforme	10 moyennement cordiforme	11 fortement cordiforme	
courbure	plate	2 cunéiforme, droite	5 cunéiforme large, droite	8 plate				
\	concave	3 cunéiforme concave	6 cunéiforme large, concave					

2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité

- 2.4.1 L'APEX (partie sommitale ou distale) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée de son point d'attache.
- 2.4.2 Dans certains cas, l'extrémité distale de l'apex peut être différenciée en une "EXTRÉMITÉ". La forme de l'apex est alors considérée comme la forme générale, à l'exclusion d'une extrémité différenciée (si elle est présente).

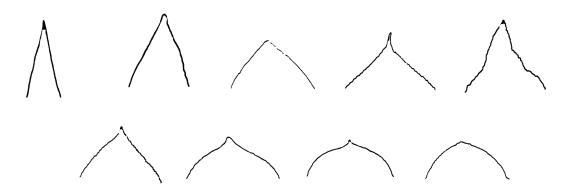
Par exemple:



- 2.4.3 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est nécessaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de l'apex que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante.
- 2.4.4 De même que pour les formes planes, bien que la forme de l'apex puisse être considérée comme un caractère pseudo-qualitatif, il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs pour décrire cette forme plutôt que de la considérer comme un caractère pseudo-qualitatif unique. On citera à cet égard l'angle de l'apex (considéré, par exemple, comme un caractère quantitatif).
- 2.4.5 Lorsque l'extrémité est différenciée dans le cadre de la forme générale de l'apex, des caractères liés à la forme de cette extrémité peuvent être élaborés indépendamment de ceux qui concernent la forme générale de l'apex. Différentes combinaisons sont possibles entre ces deux catégories : par exemple, un premier caractère décrivant la forme générale de l'apex (p. ex. aigu, obtus, arrondi) associé à un second caractère décrivant l'échancrure à l'apex (absente, présente) ou l'extrémité apiculée (absente, présente).
- 2.4.6 S'agissant des formes de l'extrémité, il peut être plus approprié de recourir à un caractère simple, comme la longueur de l'extrémité, que d'utiliser des termes botaniques. La seule différence entre mucronée et aristée, par exemple, est la longueur de l'extrémité", la seule différence entre cuspidée et pointue est la longueur de l'extrémité et la seule différence entre échancrée et rétuse est l'angle et la profondeur de la découpure. Par conséquent, on peut également quantifier ces paires, s'il y a lieu, en indiquant par exemple la "longueur de l'extrémité" ou la "profondeur de l'échancrure" plutôt que d'utiliser les termes botaniques consacrés.

Exemple

La gamme des variations de forme de l'apex illustrée comme suit :



Caractère(s) possible(s)

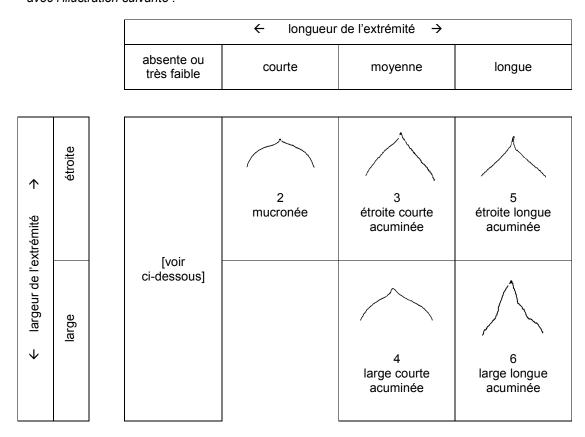
Variante 1

- a) angle de l'apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :
 p. ex. fortement aigu (1); modérément aigu (2); angle droit (3); modérément obtus (4); fortement obtus (5)
- b) longueur de l'extrémité acuminée (QN) : p. ex. absente ou courte (1); moyenne (2); longue (3)

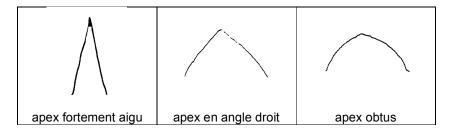
Variante 2

- a) angle de l'apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :
 p. ex. fortement aigu (1); modérément aigu (2); angle droit (3); modérément obtus (4); fortement obtus (5)
- b) extrémité (PQ) : absente ou très faible (1); mucronée (2); étroite courte acuminée (3); large courte acuminée (4); étroite longue acuminée (5); large longue acuminée (6)

avec l'illustration suivante :



Exemples d'extrémité : absente ou très faible (1) avec différents angles d'apex (caractère (a)) :

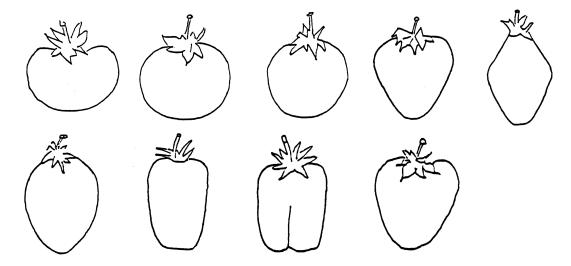


2.5 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex

L'exemple suivant illustre la façon dont la forme générale d'un organe ou d'une partie de plante peut être observée en relation avec les composantes de la forme expliquées dans les sections 2.2 à 2.4.

Exemple

La gamme des formes couvertes illustrée comme suit



peut être observée en relation avec les caractères suivants :

- a) rapport longueur/largeur (QN):
 - p. ex. très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)
- b) position de la partie la plus large (QN) :
 - p. ex. au milieu (1); modérément vers la base (2); fortement vers la base (3);
- c) forme de la base (QN/PQ):
 - p. ex. pointue (1); arrondie (2); creuse (3)
- d) forme de l'apex (QN/PQ) :
 - p. ex. pointu (1); arrondi (2); tronqué (3); échancré (4)

Le tableau ci-dessous illustre la façon dont les différentes composantes couvrent la gamme des formes générales. Il n'est pas approprié dans le cas des principes directeurs d'examen mais ses illustrations peuvent se révéler utiles pour préciser les parties à observer selon les caractères :

	forme de la base						
forme de l'apex	pointue (1)		arrondie (2)		creuse (3)		
pointu (1)	Thu,						
arrondi (2)			(ovale)	position de la partie la plus large			
		rapport longueur/largeur	(ronde)	rtie la plus large			
		eur/largeur	(aplatie)		War and the second seco		
tronqué (3)							
échancré (4)							

2.6 Caractères liés à la forme tridimensionnelle

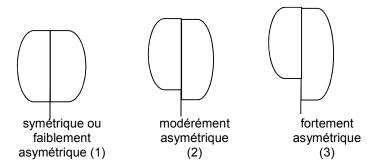
Autant que possible, les parties de plantes tridimensionnelles doivent être décrites en section transversale comme des formes planes ou bidimensionnelles (voir la section 2.1 : rapport longueur/largeur, position de la partie la plus large, base, forme et schéma latéral), par exemple au moyen de caractères en section transversale, vue latérale, section longitudinale, etc. Pour décrire la forme tridimensionnelle de manière exhaustive, il peut également être nécessaire d'utiliser, par exemple, un caractère décrivant un intérieur creux ou solide en sus des caractères liés à la forme plane. Les caractères liés aux formes tridimensionnelles ne doivent être utilisés que lorsque la description bidimensionnelle du caractère se révèle peu pratique.

2.7 Symétrie

- 2.7.1 La symétrie latérale par rapport à l'axe principal peut être traitée de différentes façons. Par exemple :
- a) la symétrie latérale des formes de parties de plantes peut être examinée dans le cadre d'une forme particulière. Ainsi, les formes falciforme et lunulée sont latéralement asymétriques (voir la section 1.6); ou
- b) il peut être utile de faire de la symétrie un caractère séparé. C'est alors au cas par cas qu'il faut décider si le caractère retenu pour décrire la symétrie est qualitatif (symétrique/asymétrique), quantitatif (par exemple symétrique ou faiblement asymétrique (1), modérément asymétrique (2), fortement asymétrique (3)) ou pseudo-qualitatif.

Exemple:

caractère quantitatif concernant la symétrie



2.8 Angle sous lequel observer les formes de plantes

Si besoin, une explication concernant l'angle sous lequel observer la forme doit être insérée dans les principes directeurs d'examen.

Exemple 1

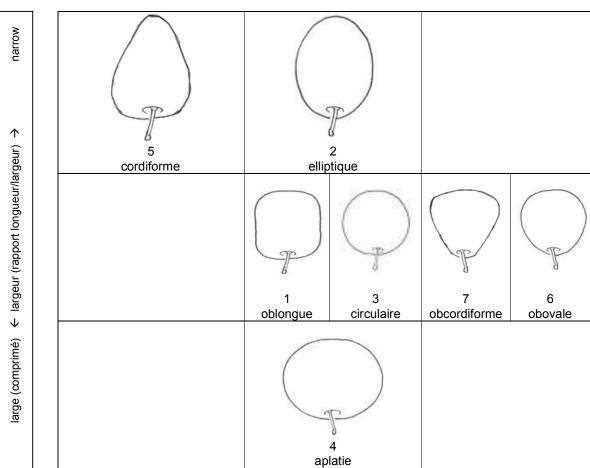
Fruit : symétrie (vue de l'extrémité pistillaire)



Exemple 2

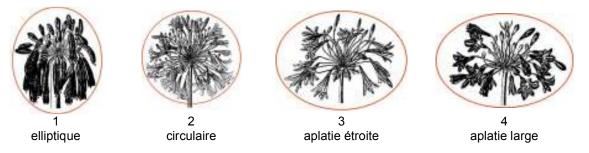
Fruit : forme en vue latérale

+	partie la plus large	\rightarrow
(en dessous du milieu)	au milieu	(au dessus du milieu)



Exemple 3

Inflorescence : forme en vue latérale



2.9 Utilisation de caractères composites pour déterminer la distinction et l'homogénéité²

Il est possible d'établir des caractères supplémentaires pour comparer les variétés en calculant des caractères "composites" qui correspondent aux combinaisons mathématiques de caractères existants examinés de façon indépendante. Si ce procédé peut faciliter l'évaluation des différences importantes entre variétés, certaines mesures de sauvegarde restent nécessaires pour en garantir une utilisation adéquate. Par conséquent, les caractères composites doivent :

- a) décrire un caractère définissable de la plante. S'il est possible de calculer une valeur mathématique pour n'importe quelle combinaison de deux caractères (par exemple la date de floraison divisée par la longueur de la feuille), seuls les calculs qui décrivent un caractère biologique réel doivent pouvoir être insérés dans les procédures. Les exemples admissibles seraient le calcul d'un caractère bidimensionnel tel que la surface, fondé sur des mesures linéaires de la longueur et de la largeur. Des caractères morphologiques relatifs à un lien peuvent aussi être calculés, notamment les différences entre la longueur des barbes et la longueur de l'épi, calculées à partir de la longueur des barbes et la longueur de l'épi mesurées indépendamment. De même, pour les caractères physiologiques, un composite peut être calculé pour décrire la période de développement d'une plante par exemple, par soustraction des dates ou heures correspondant à l'émergence du bouton floral et à l'anthèse. Tout autre type de caractère composite qui décrit les caractéristiques d'une plante conviendra de façon égale;
- b) fournir des informations supplémentaires en plus de celles sur les caractères qui les composent. Il est important de comprendre le lien entre un caractère composite et les caractères qui le composent. Conformément aux principes directeurs du document TGP/14, il convient de déterminer si la même différence est répétée ou non. À cette fin, il faudrait comparer de quelle manière chaque composant établit la distinction entre un ensemble de paires de variétés et, plus précisément, s'il existe une grande similitude dans les différences entre variétés relevées par un caractère composite et celles relevées par ses composants.

L'évaluation de l'homogénéité doit être menée de la même manière que pour tout autre caractère, conformément aux critères énoncés dans le document TGP/10 ("Examen de l'homogénéité") pour les caractères et types de cultures examinés.

L'adoption de nouveaux caractères composites doit donc être envisagé espèce par espèce et le respect des critères susmentionnés doit être établi grâce à des preuves d'indépendance vis-à-vis des composants et à la définition du caractère de la plante qui est examiné.

2.10 Forme: types d'expression et niveaux/notes

Le type d'expression (qualitatif, quantitatif ou pseudo-qualitatif) des caractères décrivant les composantes de la forme doit être examiné séparément pour chaque situation. En particulier, comme cela est expliqué au paragraphe 1 de l'annexe 4 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs", "on doit […] garder à l'esprit que des caractères apparemment très semblables dans différents types de plante ou différents organes d'une même plante peuvent correspondre en fait à différents types de déterminisme génétique". Ainsi, le caractère "position de la partie la plus large" peut être qualitatif pour tel ou tel type de plante ou d'organe et quantitatif pour tel autre. Par conséquent, les notes suivantes visent uniquement à indiquer les situations les plus normales :

Le document TG/1/3, intitulé "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" stipule que :

"4.6.3 Combinaison de caractères

"4.6.3.1 Cette expression désigne la simple combinaison d'un petit nombre de caractères. Pour autant que la combinaison soit biologiquement significative, des caractères qui sont observés séparément peuvent ultérieurement être combinés (par exemple le rapport longueur/largeur) pour donner un caractère combiné. Les caractères combinés doivent être examinés du point de vue de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité au même titre que d'autres caractères. Dans certains cas, ces caractères combinés sont examinés à l'aide de techniques telles que l'analyse d'images. Les méthodes d'examen DHS adaptées en pareil cas sont précisées dans le document TGP/12 'Caractères spéciaux'.

Note d'information

[&]quot;4.6.3.2 Il ne faut pas confondre la combinaison de caractères avec l'application de méthodes telles que l'analyse à plusieurs variables'. Les possibilités d'utilisation de l'analyse à plusieurs variables sont étudiées dans le document TGP/9 'Examen de la distinction'."

- a) rapport longueur/largeur : il s'agit normalement d'un caractère quantitatif
- b) position de la partie la plus large : dans la même série de présentations latérales (par exemple, arrondie), il s'agit normalement d'un caractère quantitatif. Toutefois, lorsque les variétés correspondent à plusieurs séries de présentations latérales (par exemple, angulaire et hastiforme), la position de la partie la plus large sera un caractère pseudo-qualitatif ou qualitatif plutôt que quantitatif;
 - c) forme de la base (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);
 - d) forme de l'apex (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité);
- e) présentation latérale : il n'y a pas de situation "normale" pour la présentation latérale, laquelle peut être un caractère qualitatif, quantitatif ou pseudo-qualitatif.

2.11 Forme : définition du caractère

Comme tout autre caractère, chaque caractère décrivant la forme doit être défini avec précision. Il est particulièrement important, dans ce cas, de préciser quelle partie de la plante doit être observée comme dans les exemples suivants :

Feuille: rapport longueur/largeur

- indiquer si une extrémité (par exemple, une extrémité aristée) doit être incluse dans l'observation de la longueur de la feuille ou en être exclue;
- indiquer si le point de référence pour la "base" doit être le point d'attache ou la partie la plus basse de la partie de plante observée (par exemple, pour une feuille cordiforme);
- indiquer comment observer le rapport longueur/largeur dans le cas des formes latéralement asymétriques.

Feuille : position de la partie la plus large

- indiquer si une extrémité (par exemple, une extrémité aristée) doit être incluse dans l'observation de la position de la partie la plus large ou en être exclue;
- indiquer si le point de référence pour la "base" doit être le point d'attache ou la partie la plus basse de la partie de plante (par exemple, pour une feuille cordiforme);
- indiquer comment observer la position de la partie la plus large dans le cas des formes latéralement asymétriques.

2.12 Forme : caractères figurant dans le questionnaire technique

Lorsque les conditions normalement requises sont remplies pour qu'un caractère figure dans le questionnaire technique (voir le paragraphe GN 13.3 de l'annexe 3 du document TGP/7), les caractères élaborés conformément aux orientations définies dans ce document peuvent être intégrés dans le questionnaire technique. Le paragraphe GN 13.3.4 de l'annexe 3 du document TGP/7 précise toutefois que "au besoin, les caractères figurant dans les principes directeurs d'examen peuvent être simplifiés (par exemple, des groupes de couleur peuvent être établis au lieu de demander l'indication du numéro de référence du code RHS des couleurs) en vue de leur inclusion dans le questionnaire technique, si cela facilite son établissement par l'obtenteur. Par ailleurs, les caractères définis dans les principes directeurs d'examen peuvent être formulés de manière différente, si cela permet aux obtenteurs de les décrire de manière plus précise et si ces informations sont utiles pour la réalisation de l'essai". Ainsi, dans certains cas, il peut se révéler nécessaire de permettre aux obtenteurs de décrire la forme d'une façon qui soit largement reconnue. Le questionnaire technique peut alors inviter les obtenteurs à indiquer la forme en apportant les précisions suivantes :

- a) Formes planes symétriques simples : indiquer la forme conformément au tableau des formes planes symétriques simples (voir la section 1.5), par exemple, oblonque étroite.
- b) Autres formes planes : indiquer la forme conformément aux autres formes planes recensées dans la section 1.6, en indiquant, lorsque c'est utile, la largeur relative, par exemple, cordiforme étroite.

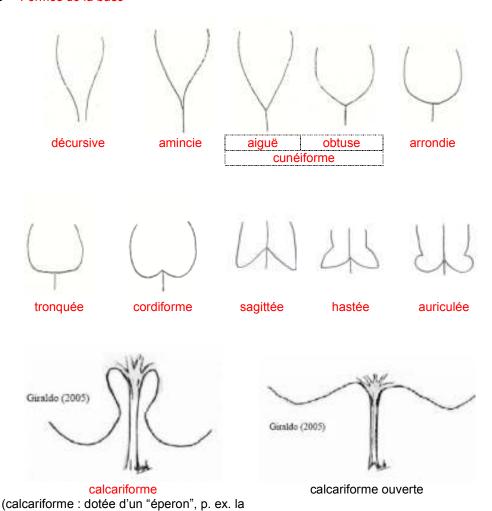
3. Illustrations de formes

3.1 Formes planes complètes

linaire et le pied d'alouette)

Voir le tableau des formes planes symétriques simples et celui des autres formes planes (sections 1.5 et 1.6).

3.2 Formes de la base



3.3 Formes de l'apex







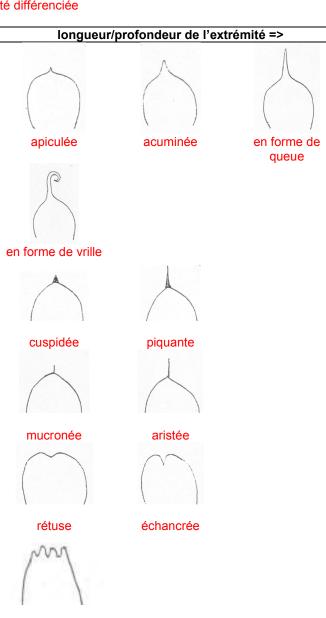
laciniée





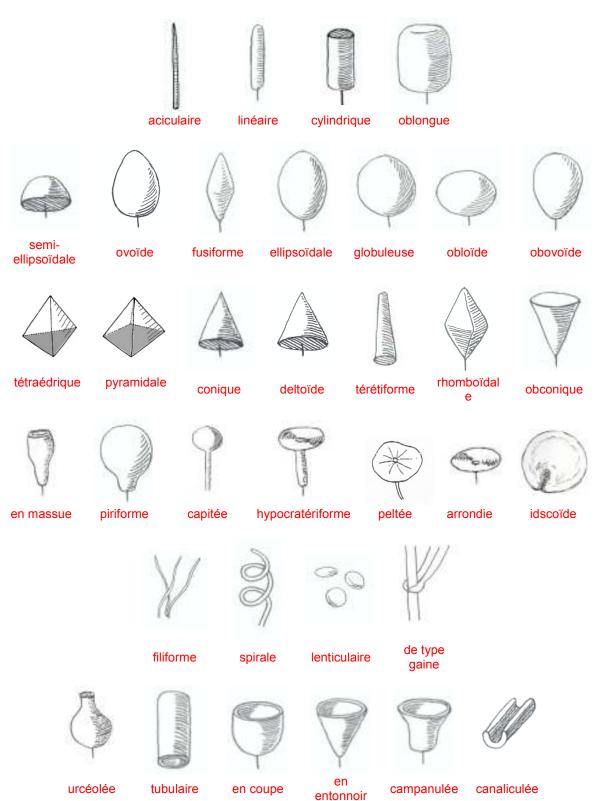


3.3.2 Extrémité différenciée



3.4 Formes tridimensionnelles

Note : comme cela est expliqué dans la section 2.6, dans la mesure du possible, les parties de plante tridimensionnelles doivent être décrites en section transversale comme des formes planes ou bidimensionnelles.



3.5 Symétrie

forme complète asymétrique

Y

base asymétrique

apex asymétrique

1

position asymétrique

II. STRUCTURE

1. Élaboration des caractères liés à la structure de la plante

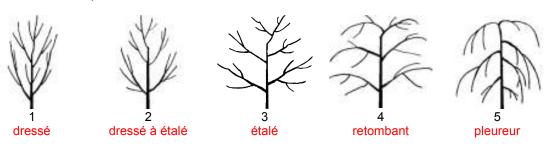
1.1 Type de croissance

En général, le caractère "plante (ou arbre) : type de croissance" est utilisé pour décrire le type de croissance général de la plante, sur la base du comportement des branches principales ou des tiges. Ce caractère est généralement un caractère quantitatif. Bien que le type de croissance puisse également être considéré comme un caractère pseudo-qualitatif, il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs liés au type de croissance plutôt que de considérer celui-ci comme un caractère pseudo-qualitatif uniquement. Dans les cas où des caractères qualitatifs existent, ceux-ci se présentent souvent sous la forme "plante (ou arbre) : type" plutôt que sous la forme "type de croissance

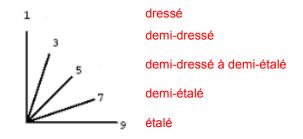
Exemple 1 : "Plante : type de croissance" déterminé (note 1); indéterminé (note 2) Exemple 2 : "Plante : type grimpante" grimpante (note 1); non grimpante (note 2)

Voici quelques exemples de "plante (ou arbre) : type de croissance" :

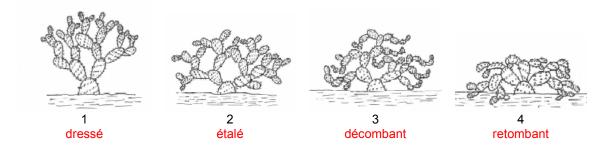
Exemple 1 : caractère quantitatif



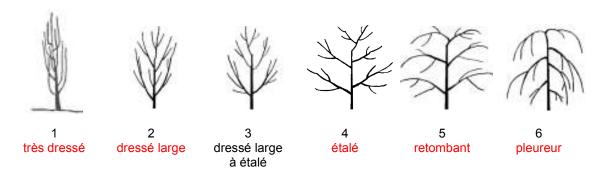
Exemple 2 : caractère quantitatif



Exemple 3 : caractère pseudo-qualitatif

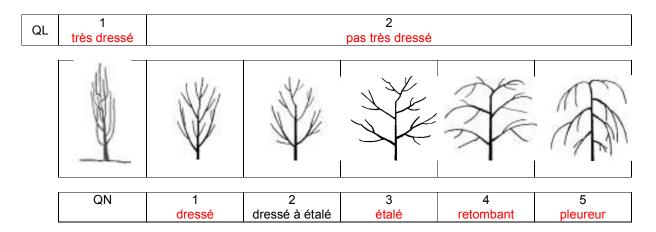


Exemple 4 – cas 1 : caractère pseudo-qualitatif



Exemple 4 - cas 2:

- a) caractère qualitatif (arbre : type); et
- b) caractère quantitatif (variétés autres que très dressées seulement : arbre : type de croissance)



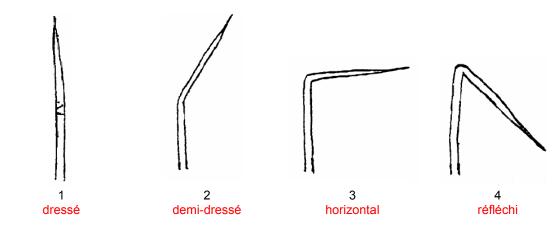
1.2 Port / sens (parties de plantes)

Lorsque des parties de plantes doivent être observées, les caractères sont en général présentés en termes de port, de sens ou d'angle par rapport à l'axe central, plutôt qu'en termes de type. De la même manière que pour le type de croissance, il pourrait être utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs, plutôt que de considérer le port et le sens comme un caractère pseudo-qualitatif uniquement.

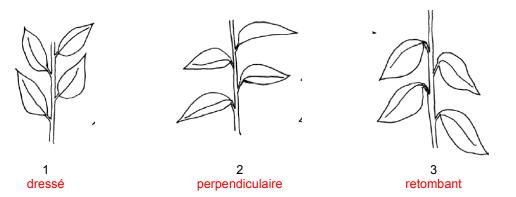
Voici quelques exemples de port en termes de caractère quantitatif :

Caractère quantitatif

Exemple 1:

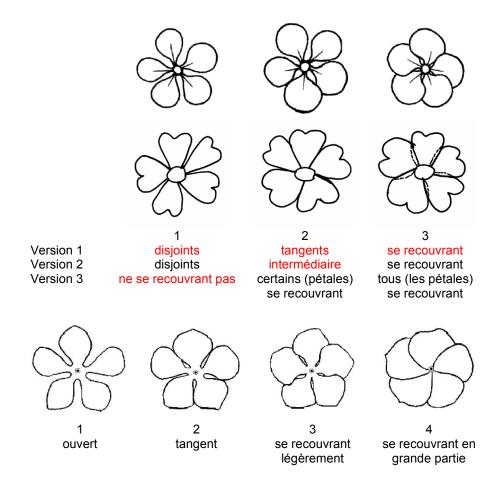


Exemple 2:



1.3 Position relative

Un type de caractère particulier qui apparaît régulièrement dans les principes directeurs d'examen concerne la position relative des feuilles, des pétales, etc. Les exemples suivants peuvent servir de guide pour la présentation des caractères quantitatifs :



1.4 Bords

- 1.4.1 Il pourrait être souhaitable d'avoir un caractère quantitatif, tel que la profondeur des incisions, plutôt que d'utiliser des termes botaniques. En particulier, il est inapproprié d'utiliser des termes botaniques d'une manière indiquant un caractère qualitatif lorsque le caractère n'est pas qualitatif. Ainsi, il ne serait pas approprié d'avoir un caractère assorti de niveaux d'expression de type "en scie simple" (note 1) et "denté" (note 2) s'il n'y avait pas une discontinuité nette entre ces deux niveaux.
- 1.4.2 De la même manière, il pourrait être souhaitable d'avoir un caractère quantitatif tel que la profondeur de la découpure des bords plutôt que d'essayer de définir un lobe. En particulier, il est inapproprié d'utiliser la découpure des bords d'une manière indiquant un caractère qualitatif lorsque le caractère n'est pas qualitatif. Ainsi, il serait inapproprié d'avoir un caractère qualitatif tel que lobé (note 1) et non lobé (note 2) s'il n'y avait pas une discontinuité nette entre ces deux niveaux. De même, un caractère concernant le nombre de lobes pourrait donner des résultats incohérents si la détermination du nombre de lobes ne constituait pas un caractère qualitatif. Des caractères quantitatifs tels que la profondeur de la découpure des bords ou l'intensité de découpure pourraient être plus appropriés; par exemple :

page 48





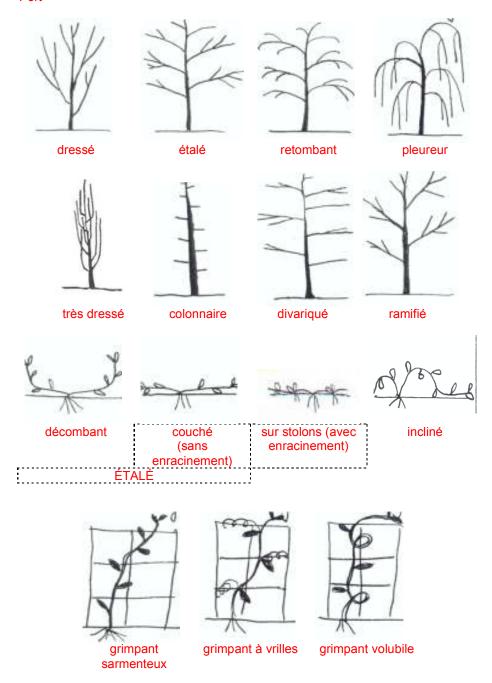


Poils et épines 1.5

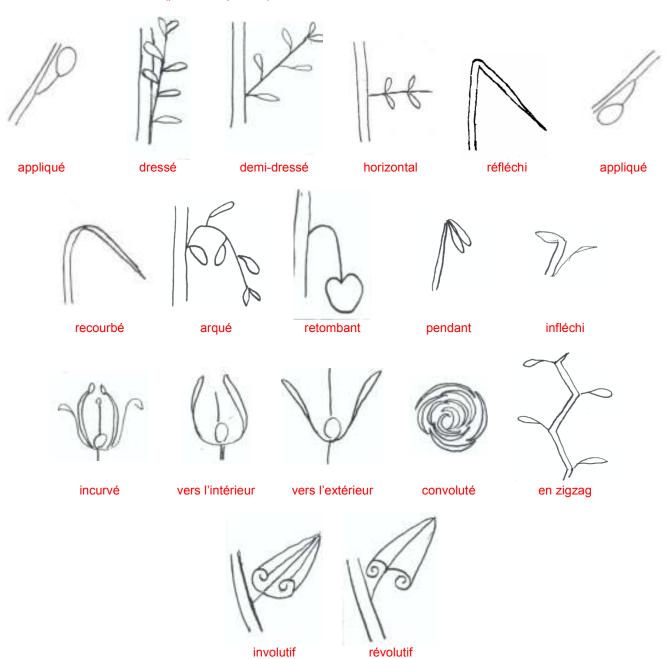
- 1.5.1 En général, les termes botaniques relatifs aux types de poil et d'épine (aiguillonné, laineux, tomenteux, etc.) ne sont pas utilisés dans les principes directeurs d'examen car les niveaux d'expression concernent généralement le nombre, la densité ou la longueur des poils, des épines, etc.
- 1.5.2 Pour ce qui est des poils, le terme "pubescence" est synonyme de "pilosité" dans les principes directeurs d'examen.

2. Illustrations de structures de plantes

2.1 **Port**

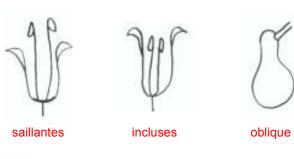


2.2 Port / sens (parties de plantes)



Position relative

2.3





contigües





(tangents - non joints)

cohérentes (comme des parties jointes par la surface)

connées (comme des parties jointes par la structure)











adhérentes

(contrairement aux parties jointes par la surface, comme les anthères au style)

adnées (contrairement aux parties jointes par la surface, comme les anthères et le style)

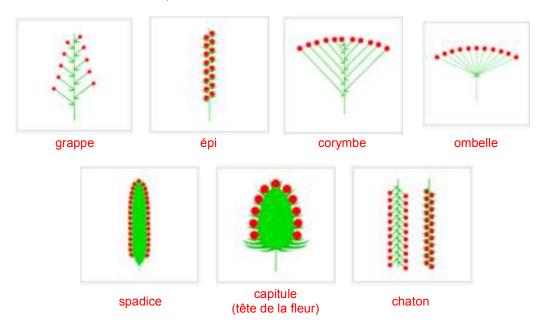
appliquées

sessiles

(à pédoncule)

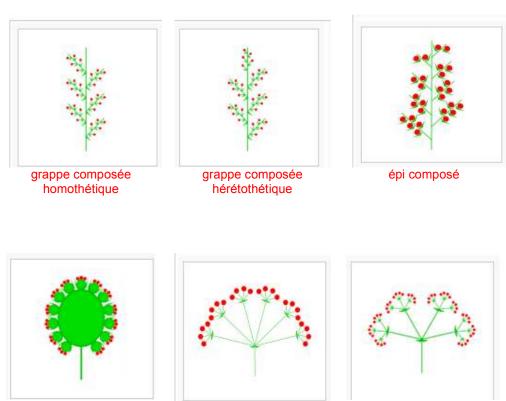
2.4 Types d'inflorescence³

2.4.1 Inflorescences simples



2.4.2 Inflorescences composées

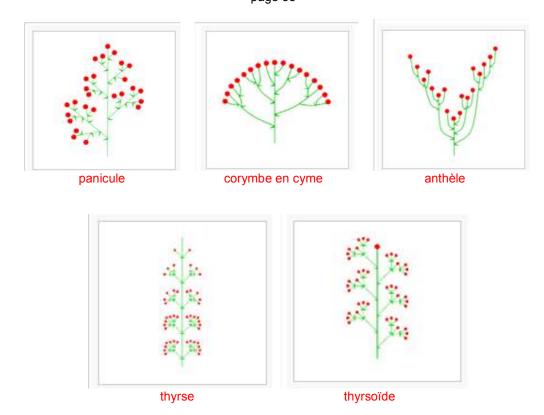
capitule composé



ombelle (double) composée

ombelle (triple) composée

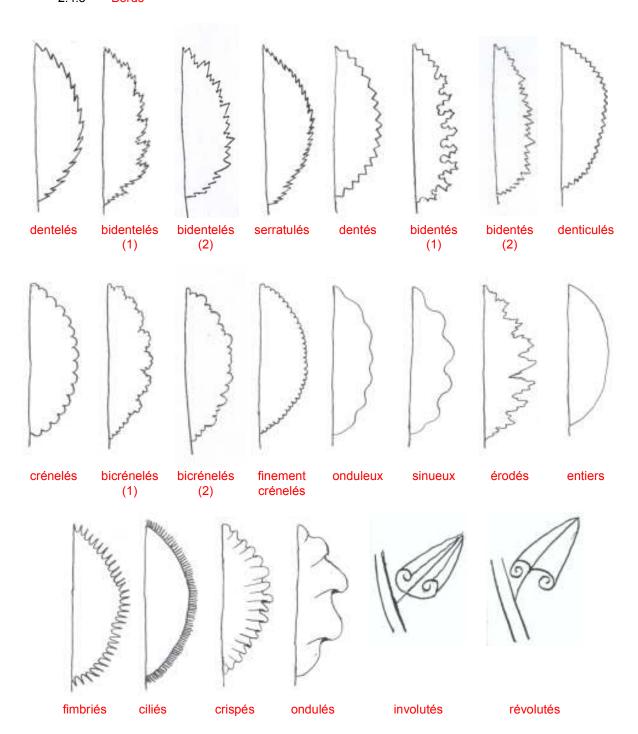
³ Illustrations et explications reproduites à partir de Wikipédia : http://en.wikipedia.org/wiki/Inflorescence#Simple_inflorescences



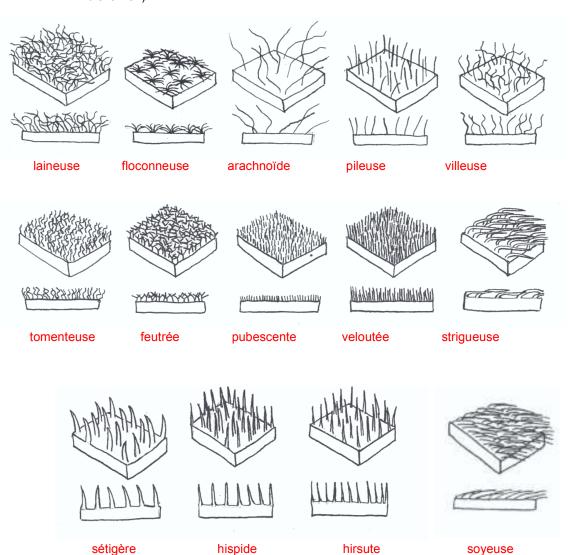
Autres

La famille *Asteraceae* se caractérise par une tête très spécifique dont le nom technique est calathide (mais elle est généralement désignée sous le terme "capitule" ou " tête"). La famille *Poaceae* possède une inflorescence particulière composée de petits épis (épillets) formant des panicules ou des épis que l'on appelle généralement et abusivement épis et panicules. Le genre *Ficus* (*Moraceae*) possède une inflorescence appelée sycone et le genre *Euphorbia* possède des cyathia (sing. cyathium), généralement disposés en ombelles.

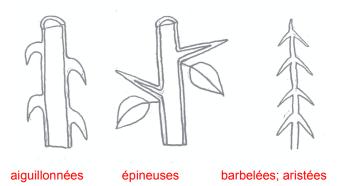
2.4.3 Bords



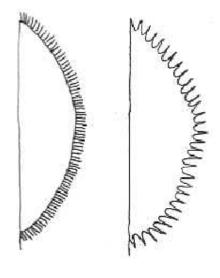
2.4.4 Pilosité (types d'appendice couverts par le terme général "poil" dans les principes directeurs d'examen)



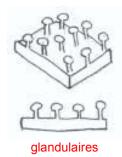
2.4.5 Épines (types d'appendice couverts par le terme général "épine" dans les principes directeurs d'examen)



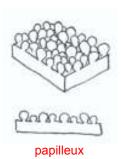
2.4.6 Autres appendices



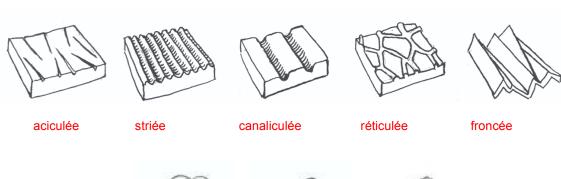
ciliés fimbriés







2.4.7 Texture





TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 1. Introduction

page 57

SOUS-SECTION 3: COULEUR

1. INTRODUCTION

- La sous-section 3 : Couleur vise à :
 - a) donner des indications sur l'élaboration de caractères liés aux couleurs et à la répartition des couleurs:
 - b) présenter des illustrations types et des exemples en rapport avec les couleurs et la répartition des couleurs qu'il peut être intéressant de prendre en considération dans les principes directeurs d'examen, étant entendu que des illustrations de caractères déterminés peuvent être trouvées dans les principes directeurs d'examen correspondants et qu'il est possible de procéder à des recherches sur certains caractères pertinents dans le document TGP/7 "Liste des caractères approuvés"; et
 - c) proposer des définitions des termes botaniques qui indiquent les termes généralement utilisés dans les principes directeurs d'examen ou qui permettent de déterminer si l'utilisation d'autres termes dans ces principes directeurs pourrait être plus appropriée.

La couleur est une notion complexe qui peut être définie au moyen de trois éléments principaux : la TEINTE (distingue les différentes couleurs), la SATURATION (l'élément de la couleur qui indique la pureté ou la valeur de gris de la couleur) et l'INTENSITÉ (distingue la quantité de lumière réfléchie par la couleur, comment la couleur est perçue par l'œil sur l'échelle des tons obscurs aux tons clairs).

Il est courant, pour décrire les couleurs des plantes dans les principes directeurs d'examen, d'observer séparément ou de façon combinée un ou plusieurs des trois éléments de la couleur.

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 2. Couleur

page 58

2. COULEUR

2.1 Termes utilisés pour qualifier la couleur

Pour qualifier la couleur on utilise une couleur unique, une gamme de couleurs, l'intensité de la couleur ou le numéro de référence du code RHS des couleurs. Ces termes présentent divers degrés de précision.

		niveau d'expression	Exemple
	faible	couleur unique	jaune, orange, rouge
degré de précision		gamme de couleurs	a) jaune, jaune orangé, orange, rouge-orangé, rougeb) blanc, blanc jaunâtre, jaune, orange jaunâtre
	\downarrow	intensité	jaune clair, jaune moyen, jaune foncé
	élevé	numéro de référence du code RHS des couleurs	RHS 41 B

Selon l'espèce végétale, l'organe observé et le niveau de variation au sein des variétés et entre les variétés, le rédacteur des principes directeurs d'examen doit déterminer le degré de précision utilisé pour qualifier ce caractère. Pour les espèces où il n'est possible de distinguer qu'un nombre limité de couleurs nettement différentes pour un organe, il convient de décrire la couleur unique (voir le chapitre 2.2.1).

Pour les espèces pouvant présenter de nombreuses couleurs similaires, il convient d'utiliser le code RHS des couleurs (voir le chapitre 2.2.4). Toutefois, lorsque la surface ou l'importance de la couleur sont très réduites, lorsque d'autres éléments superficiels influencent l'observation ou encore lorsque les couleurs sont fondues ou qu'elles ne sont pas bien représentées sur le code des couleurs, l'utilisation d'un code des couleurs peut s'avérer impossible, voire peu judicieux. De même lorsque l'impression générale de la couleur est requise.

2.2 Niveaux d'expression pour les caractères de couleur

2.2.1 Couleur unique

La couleur unique présente le degré de précision le plus faible pour décrire le niveau d'expression.

Exemple: Fleur: couleur: blanche (1); jaune (2); orange (3); rouge (4)

2.2.2 Gamme de couleurs

L'utilisation de combinaisons de couleurs et de couleurs uniques (= gamme de couleurs) permet de décrire le niveau d'expression plus précisément qu'avec des couleurs uniques exclusivement.

a) Pour les combinaisons de couleurs, la première couleur indique la couleur prédominante lorsque deux couleurs se fondent en quelque chose qui ressemble à une seule couleur. Par exemple, dans rouge-vert la couleur prédominante est le rouge et dans vert-rouge c'est le vert.

Exemple: Fleur: couleur: blanche (1); blanc-jaune (2); jaune (3); jaune orangé (4), orange (5)

b) L'utilisation dans les combinaisons de couleurs de la terminaison "-âtre" indique la présence d'une couleur prédominante (p. ex. le jaune) et d'une autre couleur mineure. Par exemple,

jaun<u>âtre</u> vise toutes les couleurs qui sont essentiellement jaunes (par exemple jaune-blanc, jaune-brun, jaune orangé, etc.)

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 2. Couleur page 59

vert jaun<u>âtre</u> vise toutes les couleurs qui sont essentiellement vertes et contiennent un peu de jaune (par exemple vert-jaune-blanc, vert-jaune-brun, vert-jaune orangé, etc.)

Exemple: Fleur: couleur: blanchâtre (1); jaunâtre (2); verdâtre (3)

2.2.3 Intensité

Selon l'organe décrit, l'intensité peut être indiquée soit par rapport à une couleur unique, soit avec différentes couleurs (exemple n° 2).

```
Exemple n° 1 : Feuille : couleur verte de la face supérieure : faible (3); moyenne (5); forte (9) 
Exemple n° 2 : Fleur : couleur : blanche (1); jaune clair (2); jaune moyen (3); 
jaune foncé (4); orange (5)
```

2.2.4 Code de couleurs

Lorsqu'il est nécessaire d'utiliser un code de couleurs pour qualifier une couleur, l'UPOV utilise le code de couleurs de la Société royale d'horticulture (RHS), le "code RHS des couleurs", en raison de sa diffusion mondiale. Il existe cinq éditions de ce code de couleurs: celles de 1966, 1986, 1995, 2001 et 2007. Depuis 2005, un "mini-code RHS des couleurs" a été publié par le *Flower Council Holland* (Office hollandais des fleurs) et est également souvent utilisé par les obtenteurs. D'autres codes de couleurs peuvent également convenir.

Le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" (voir l'ASW 4.2)d)) explique ce qui suit : "Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", première partie. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc". Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser des observations avec une lumière artificielle, par exemple lorsque les observations doivent être réalisées à l'extérieur, elles ne doivent pas l'être sous la lumière solaire directe. Elles doivent être réalisées par une journée nuageuse avec une intensité lumineuse suffisante ou dans une zone ombragée. Lorsqu'un ombrage artificiel doit être utilisé à l'extérieur, il faut s'assurer que la couleur de la couverture antisolaire ne perturbe pas les observations.

En cas d'utilisation du code RHS des couleurs, le numéro de référence de la couleur RHS, le nom de la couleur et l'édition du code doivent être mentionnés dans la description variétale. Une proposition sur les noms de couleur est présentée à l'ANNEXE du présent document.

2.3 Élaboration des caractères

2.3.1 Type d'expression

Il est courant, pour décrire les couleurs des plantes dans les principes directeurs d'examen, d'observer séparément ou de façon combinée un ou plusieurs des trois éléments de la couleur. Un caractère combinant plusieurs de ces éléments constitue généralement un caractère pseudo-qualitatif. Dans les cas où seule l'intensité de la couleur varie, le type d'expression est quantitatif. Dans les cas où les couleurs présentent une discontinuité marquée (p. ex. blanc et rouge), le type d'expression est qualitatif.

Exemples

a) Caractères qualitatifs Graine: couleur: blanche (1); jaune (2); noire (3)

b) Caractères quantitatifs

Feuille : intensité de la couleur verte : claire (3); moyenne (5); foncée (7)

c) Caractères pseudo-qualitatifs

i) Couleurs uniques

Fleur: couleur: blanche (1); jaune (2); orange (3); rouge (4)

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 2. Couleur page 60

ii) Couleurs uniques et intensité

Fleur: couleur: blanche (1); jaune claire (2); jaune moyen (3); jaune foncé (4); orange (5)

iii) Gamme de couleurs

Fleur: couleur: blanche (1); blanc-jaune (2); jaune (3); jaune orangé (4); orange (5) Spathe: couleur du sommet: blanchâtre (1); jaunâtre (2); verdâtre (3)

iv) Code de couleurs

Fleur : couleur : code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)

description variétale : RHS 11D – jaune orangé clair

2.3.2 Ordre des niveaux d'expression

Dans les principes directeurs d'examen, les niveaux d'expression des couleurs se présentent normalement dans l'ordre suivant : blanc, vert, jaune, orange, rose, rouge, pourpre, violet, bleu, brun, noir (note : il est relativement fréquent de trouver la séquence blanc, jaune, vert où seules ces couleurs apparaissent). Toutefois, selon les cas, l'ordre chronologique d'apparition de la couleur (p. ex. au fur et à mesure de la maturation du fruit) peut aussi être utilisé (voir également le document TGP/14/1 "Glossaire des termes utilisés dans les documents de l'UPOV" [renvoi]). Il convient normalement d'utiliser la même séquence pour les organes dotés de niveaux d'expression similaires dans les mêmes principes directeurs d'examen (p. ex., la couleur de la feuille et la couleur de la tige).

2.4 Noms de couleur inappropriés

Les noms de couleur tels que "bronze", "fuchsia", "or", "ocre", "saumon", "argent", etc., ne doivent pas être utilisés pour désigner les niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen car ils peuvent engendrer une confusion au sujet de la couleur concernée. Par conséquent, ces termes doivent être remplacés par des couleurs standard (p. ex., brun-orange au lieu de bronze).

2.5 Moment choisi pour les observations

- 2.5.1 Toutes les observations relatives aux couleurs réalisées sur les différents organes de la plante doivent l'être à un stade de développement clairement défini de l'organe. L'expression de la couleur de l'organe peut changer, par exemple, durant le développement ou le vieillissement de la plante ou de l'organe ou en fonction du moment de la journée.
- 2.5.2 Dans les cas où la couleur d'un organe change durant le développement de la plante, il peut être approprié d'utiliser des caractères distincts pour la couleur à des stades appropriés de développement clairement définis. Dans certains cas, il peut aussi être approprié d'utiliser un caractère qui décrit la rapidité de changement de la couleur.

2.6 Éléments d'organes pouvant modifier la couleur

L'observation de la couleur sur la surface ou l'intégralité d'un organe peut être influencée par la présence de glaucescence ou de poils. Le caractère doit indiquer clairement s'il s'agit d'une observation générale de la couleur ou si l'observation porte sur la surface de la couleur après que la glaucescence ou les poils ont été retirés.

Exemple: Fruit: couleur de la peau (après retrait des poils)

Feuilles : couleur de la face supérieure (après retrait de la pruine)

Sous-section 3 : Couleur : 3. Méthode de description des couleurs et de la répartition des couleurs page 61

3. MÉTHODE DE DESCRIPTION DES COULEURS ET DE LA RÉPARTITION DES COULEURS

La décision relative à la méthode à utiliser pour la description des couleurs d'une partie de plante dépend du nombre de couleurs, des types de distribution et de répartition des couleurs que l'espèce concernée peut présenter.

- a) Lorsque seuls quelques couleurs, quelques types de distribution des couleurs et quelques types de répartition des couleurs doivent être décrits, il convient d'utiliser une méthode dans laquelle les couleurs sont décrites en fonction de la taille de la surface qu'elles occupent (voir la section 3.1). Les principes directeurs d'examen pour l'alstrœmère (TG/29/7) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.
- b) Lorsque certains organes comprennent deux couches de tissu dotées d'une pigmentation, et qu'une couche recouvre l'autre, il convient d'utiliser une méthode dans laquelle la couleur de fond et la couleur du lavis sont décrites (voir la section 3.2). Les principes directeurs d'examen pour le pommier (TG/14/9) et les principes directeurs d'examen pour le phalaenopsis (TG/213/2(proj.7)) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.
- c) Lorsque les différentes parties d'un organe peuvent avoir des couleurs différentes, il convient de décrire la couleur de chaque partie séparément (voir la section 3.3). Les principes directeurs d'examen pour le torenia (TG/272/1) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.
- d) Dans les cas complexes où plusieurs couleurs différentes ou plusieurs types de distribution ou de répartition des couleurs sont possibles, il est préférable d'utiliser une méthode dans laquelle les différentes couleurs sont décrites suivant l'ordre du code RHS des couleurs (méthode de "Lisbonne" (voir la section 3.4)). Les principes directeurs d'examen pour Heuchera et Heucherella (TG/280/1) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.

3.1 Méthode de description selon la taille de la surface occupée

Dans cette méthode, toutes les couleurs d'une partie de plante sont déterminées en fonction de la taille de la surface qu'elles occupent. La couleur qui occupe la plus grande partie de la surface est la couleur principale, celle dont la surface est la deuxième en importance est la couleur secondaire et ainsi de suite.

L'explication courante ci-après doit être incluse dans les principes directeurs d'examen lorsque cette méthode est choisie pour décrire la couleur :

"La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, [la couleur la plus foncée] / [la couleur... [position]...] est considérée comme la couleur principale."

3.2 Méthode de description selon les couches de tissus

Lorsqu'un organe comprend deux couches de tissu dotées d'une pigmentation et qu'une couche recouvre l'autre, les couleurs des deux couches peuvent être décrites par une couleur de fond et par une couleur du lavis. Le terme "couleur de fond" peut être utilisé de plusieurs manières :

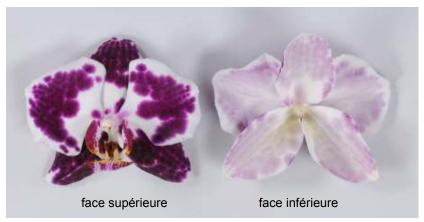
a) Couleur de fond :

- i) La couleur de fond est la première couleur à apparaître chronologiquement pendant le développement des parties de la plante. D'autres couleurs peuvent ensuite apparaître sous la forme de taches, de macules ou de surteinte.
- ii) La couleur de fond est la couleur qui est répartie de façon continue sur la partie de plante concernée.

La couleur de fond n'est pas toujours celle qui recouvre la plus grande surface de la partie de plante concernée. Lorsque certains organes comprennent deux couches de tissu dotées d'une pigmentation, et qu'une couche recouvre l'autre au niveau de la face supérieure de cet organe, il convient de déterminer la couleur de fond en observant la principale couleur de la face inférieure de l'organe (voir l'exemple du phalaenopsis).

Sous-section 3 : Couleur : 3. Méthode de description des couleurs et de la répartition des couleurs page 62

Exemple: phalaenopsis (TG/213/2(proj.7))



Pétale : couleur de fond – numéro 155A du code RHS des couleurs – blanc Pétale : couleur du lavis – numéro 83A du code RHS des couleurs – violet foncé

b) Couleur du lavis :

Dans le cas d'une partie de plante présentant une couleur de fond sur laquelle une deuxième couleur, par exemple une surteinte, apparaît au bout d'un certain temps, cette surteinte est considérée comme étant la couleur du lavis. La couleur du lavis n'est pas toujours celle qui occupe la plus petite surface de la partie de plante concernée.

Exemple: pommier (TG/14/9)

Fruit: couleur du fond:

non visible (1), jaune blanchâtre (2), jaune (3), vert blanchâtre (4), vert-jaune (5), vert (6)

Fruit : teinte du lavis – une fois la pruine enlevée

rouge orangé (1), rouge-rose (2), rouge (3), rouge-pourpre (4), rouge-brun (5)

3.3 Méthode de description selon des parties définies d'un organe

a) Si les différentes parties d'un organe peuvent avoir des couleurs différentes, la couleur de chaque partie peut être décrite séparément. Par exemple, si les pétales peuvent avoir un bord de couleur différenciée et une base de couleur différenciée, la couleur du bord et celle de la base doivent être décrites par des caractères distincts.

Exemple: Pétale: couleur du bord

Pétale : couleur de la zone centrale

Pétale : couleur de la base

b) Lorsqu'un organe a une seule couleur avec plusieurs intensités, les parties de l'organe qui sont plus claires ou plus foncées doivent être décrites ainsi :

Exemple : Fleur ligulée : distribution de la couleur sur la face supérieure :

plus claire vers la base (1); uniforme (2); plus claire vers le sommet (3)

3.4 Méthode de description selon le numéro du code RHS des couleurs (méthode de "Lisbonne")

Dans cette méthode, toutes les couleurs de la partie de plante concernée sont d'abord évaluées au moyen du code RHS des couleurs. Les couleurs sont ensuite classées du numéro le plus bas du code de couleurs au numéro le plus élevé, le numéro le plus bas étant RHS 1 A et le plus élevé RHS 203 D. Des fiches supplémentaires figurant dans les nouvelles éditions du code RHS des couleurs peuvent revaloriser le

Sous-section 3 : Couleur : 3. Méthode de description des couleurs et de la répartition des couleurs page 63

numéro le plus élevé. Dans cette méthode, la couleur est déterminée sans tenir compte de la surface recouverte par cette couleur.

L'explication courante ci-après doit être incluse dans les principes directeurs d'examen lorsque cette méthode est choisie pour décrire la couleur :

L'ordre des couleurs suit l'ordre du code RHS des couleurs. Par exemple, dans l'édition 2007 du code RHS des couleurs, le numéro le plus bas est RHS 1 A et le plus élevé RHS 203 D.

Il faut d'abord décrire la couleur, puis les caractères expliquant la zone, la distribution, la répartition et, si nécessaire, la netteté de cette couleur.

Le même ordre doit être suivi pour la deuxième couleur, la troisième couleur, etc. Afin d'indiquer clairement qu'une variété ne comprend pas la deuxième couleur, la troisième couleur et ainsi de suite, le niveau d'expression "aucune" (1) devrait être ajouté au caractère en tant qu'option.

Exemple: Heuchera et Heucherella (TG/280/1).

Dans Heuchera et Heucherella, la couleur de la feuille est très significative pour l'aspect général de la variété. Les feuilles ont souvent plusieurs couleurs dont la répartition est différente, l'expression de ces couleurs et répartitions pouvant changer des jeunes feuilles aux feuilles complètement déployées.

Bien que les couleurs soient appelées "première couleur", "deuxième couleur", "troisième couleur" et "quatrième couleur" dans les intitulés, cela n'indique pas un classement en fonction de la proéminence ou de la surface occupée. L'ordre dans lequel les couleurs doivent être observées est dicté par l'ordre dans lequel les couleurs apparaissent dans le code RHS des couleurs.

Pour donner une illustration de la méthode d'enregistrement, deux exemples réels sont fournis ci-dessous. Le premier décrit une feuille ayant une seule couleur et le second une feuille avec plusieurs couleurs.

Premier exemple réel – Pistache (variété avec une seule couleur de feuille)



```
36 : Limbe : première couleur – code RHS des couleurs – vert jaune 151C
37 : Limbe : première couleur : distribution – partout (8)
38 : Limbe : première couleur : répartition – uniforme ou presque (5)
39 : Limbe : première couleur : surface totale – très grande (9)
40 : Limbe : deuxième couleur – code RHS des couleurs – ne s'applique pas
41 : Limbe : deuxième couleur : distribution – aucune (1)
42 : Limbe : deuxième couleur : répartition – ne s'applique pas
43 : Limbe : deuxième couleur : surface totale – ne s'applique pas
44 : Limbe : troisième couleur - code RHS des couleurs - ne s'applique pas
45 : Limbe : troisième couleur : distribution – aucune (1)
46 : Limbe : troisième couleur : répartition – ne s'applique pas
47 : Limbe : troisième couleur : surface totale – ne s'applique pas
48 : Limbe : quatrième couleur - code RHS des couleurs - ne s'applique pas
49 : Limbe : quatrième couleur : distribution – aucune (1)
50 : Limbe : quatrième couleur : répartition – ne s'applique pas
51 : Limbe : quatrième couleur : surface totale – ne s'applique pas
```

Sous-section 3 : Couleur : 3. Méthode de description des couleurs et de la répartition des couleurs page 64

Deuxième exemple réel – Venus (variété avec plusieurs couleurs de feuille)



```
36 : Limbe : première couleur - code RHS des couleurs - vert jaune 144C
37 : Limbe : première couleur : distribution – zone marginale (7)
38 : Limbe : première couleur : répartition – uniforme ou presque (5)
39 : Limbe : première couleur : surface totale – très petite à petite (2)
40 : Limbe : deuxième couleur - code RHS des couleurs - orange-grisâtre 176B
41 : Limbe : deuxième couleur : distribution – le long des nervures (2)
42 : Limbe : deuxième couleur : répartition – uniforme ou presque (5)
43 : Limbe : deuxième couleur : surface totale – petite (3)
44 : Limbe : troisième couleur - code RHS des couleurs - orange-grisâtre 177D mais plus gris
45 : Limbe : troisième couleur : distribution – entre les nervures dans la zone intermédiaire (6)
46 : Limbe : troisième couleur : répartition – uniforme ou presque (5)
47 : Limbe : troisième couleur : surface totale – grande (7)
48 : Limbe : quatrième couleur - code RHS des couleurs - ne s'applique pas
49 : Limbe : quatrième couleur : distribution – aucune (1)
50 : Limbe : quatrième couleur : répartition – ne s'applique pas
51 : Limbe : quatrième couleur : surface totale – ne s'applique pas
```

3.5 Termes spécialisés utilisés pour les caractères de couleur

3.5.1 Panachure

Panachure: zones bien définies de couleurs ou d'intensités différentes, avec moins de chlorophylle ou sans chlorophylle, notamment sous forme de bandes longitudinales, de régions de forme irrégulière ou d'une zone marginale de couleur verte très claire, jaune ou blanche combinée avec la couleur verte de la feuille. La panachure se compose de la couleur, de la distribution et de la répartition des couleurs. Selon l'espèce concernée, il peut ne pas être nécessaire de décrire tous ces éléments.

Exemples de feuilles panachées :



au bord



le long de la nervure médiane



irrégulière

Sous-section 3 : Couleur : 3. Méthode de description des couleurs et de la répartition des couleurs page 65

3.5.2 Pigments (anthocyanine, caroténoïde)

Les pigments tels que l'anthocyanine se trouvent habituellement dans un organe de plante ou une partie d'organe, sous forme de surteinte . Selon la quantité et l'intensité des pigments, il peut être utile de décrire la couleur de l'organe avec ou sans pigments. Si les pigments doivent être exclus de l'observation, il faudrait l'indiquer dans le caractère (p. ex. : limbe : couleur (à l'exclusion de l'anthocyanine)).

Lorsque le nom du pigment est connu, il convient de s'y référer, p. ex. "pigmentation anthocyanique". Lorsque le nom du pigment n'est pas connu, la couleur devrait être mentionnée, p. ex. "pigmentation rouge".

Les pigments peuvent être décrits en fonction de leur intensité ou de l'ampleur de leur distribution.

```
Exemple: Limbe: pigmentation anthocyanique (QN):
faible (3); moyenne (5); forte (7)

Exemple: Limbe: distribution de la pigmentation anthocyanique (PQ):
```

au bord (1); le long des nervures (2); à la base (3)

3.5.3 Netteté

NET: clairement visible, évident.
PEU NET: pas clairement visible, obscur.

Afin de préciser ce que l'on entend par "netteté", le libellé type ci-après pourrait être utilisé dans les principes directeurs d'examen :

- a) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs;
- b) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs, associé à la taille.

3.6 Changement de couleur au fil du temps

Lorsqu'un organe de plante change de couleur au fil du temps, il peut être nécessaire d'observer le même organe à différentes époques de son développement.

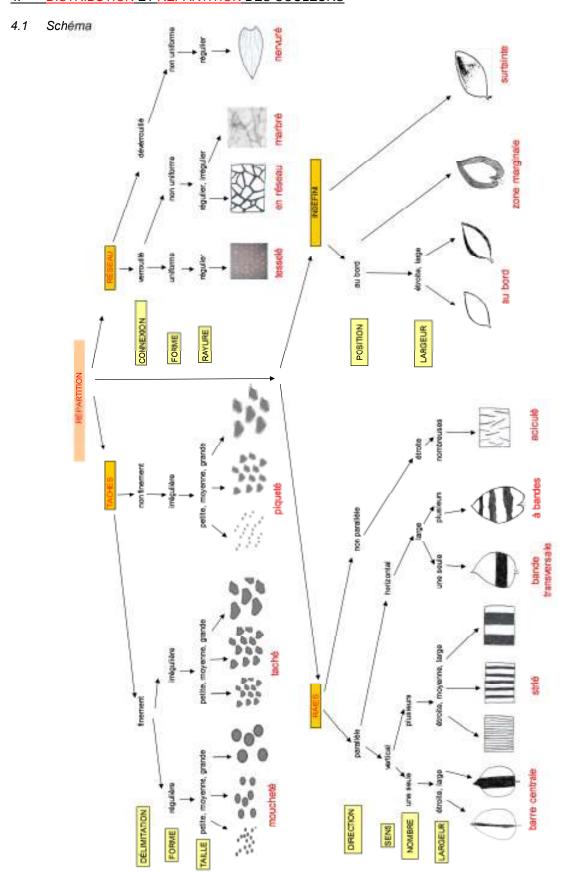
Exemple:

```
Fruit: couleur (avant maturité)
blanc verdâtre (1), jaune (2), vert (3), pourpre (4)
```

Fruit : couleur (à maturité)

jaune (1), orange (2), rouge (3), marron (4), vert (5)

4. <u>DISTRIBUTION ET RÉPARTITION DES COULEURS</u>



TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 4. Distribution et répartition des couleurs page 67

4.2 Illustrations

4.2.1 Répartition des couleurs

4.2.1.1 Surteinte



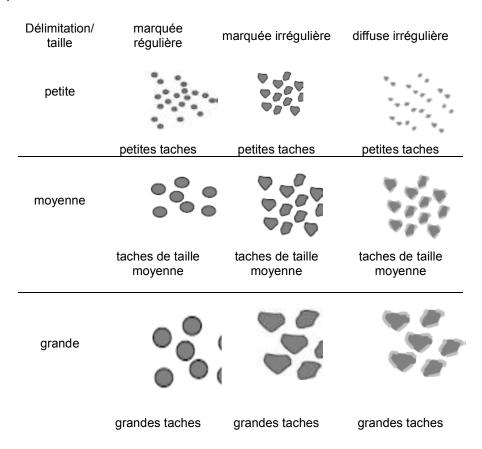
4.2.1.2 Moucheté / taché / piqueté

Moucheté: présentant des taches marquées au contour rond ou presque rond finement délimitées.

Taché : présentant des taches marquées au contour irrégulier finement délimitées.

Piqueté : présentant des taches diffuses au contour irrégulier.

Selon la délimitation des taches, celles-ci peuvent être définies par les termes indiqués dans le tableau ci-après :



TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 4. Distribution et répartition des couleurs page 68

4.2.1.3 Barre centrale





barre centrale étroite barre centrale large

4.2.1.4 Aciculé / strié









aciculé

raies fines

raies de largeur moyenne

larges raies

4.2.1.5 Bande transversale / à bandes





bande transversale à bandes

4.2.1.6 Au bord / zone marginale







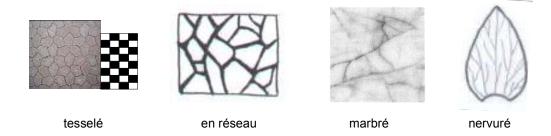
étroite au bord

étroite large

sur la zone marginale

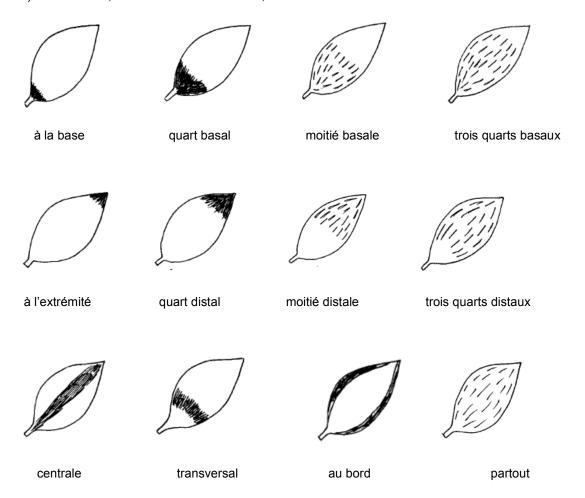
TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 4. Distribution et répartition des couleurs page 69

4.2.1.7 Tesselé / en réseau / marbré / nervuré



4.2.2 Distribution des couleurs

Note : la distribution peut être décrite au moyen d'une combinaison de termes tirés de différentes formules utilisant les mots "et" ou "à l'exclusion de"; par exemple, a) quart distal, à l'exclusion de la zone marginale, b) moitié distale, à l'exclusion de l'extrémité, etc.



TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES

Sous-section 3 : Couleur : 4. Distribution et répartition des couleurs page 70

4.3 Utilisation de photographies pour illustrer la distribution et la répartition des couleurs

Pour toutes les méthodes mentionnées, il peut être utile de recommander de prendre une photographie de certains caractères de couleur. Il est recommandé d'inclure dans les principes directeurs d'examen une mention de l'utilisation qui sera faite de la photographie, par exemple illustrer un certain nombre de couleurs, de types de distribution ou de répartition des couleurs plutôt que les couleurs actuelles de la partie de plante concernée.

"Une photographie de la [partie de plante concernée] doit être fournie en même temps que la description afin de préciser la distribution ou la répartition des couleurs. Toutefois, une mention doit accompagner la photo, expliquant que l'objet principal de la photographie est de montrer la distribution ou répartition des couleurs sur la partie de la plante plutôt que les couleurs proprement dites. La couleur sur les photographies peut être modifiée par les caractéristiques techniques de l'appareil photographique et les équipements utilisés pour présenter la photographie (imprimante, rétroprojecteur, etc.)."

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : 5. Bibliographie page 71

5. BIBLIOGRAPHIE

RHS Colour Chart, 2007, Royal Horticultural Society, London, UK (www.rhs.org.uk)

RHS Mini Colour Chart, 2005, Royal Horticultural Society, London, UK, published together with the Flower Council Holland, Leiden, NL.

Horticultural Colour Chart (HCC Chart), 1942, R.F. Wilson, Published by the British Colour Council in collaboration with the Royal Horticultural Society.

International Commission on Illumination C.I.E./USA: ISO 15469:2004/CIE S 011/E:2003, Spatial distribution of daylight – CIE standard general sky

Rochester Institute of Technology: Munsell Color Science Laboratory; Website: http://mcsl.rit.edu

[L'annexe suit]

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 3 : Couleur : Annexe page 72

ANNEXE

NOMS DE COULEUR AUX FINS DU CODE RHS DES COULEURS

1. Introduction

- 1.1 Lorsqu'on utilise le code RHS des couleurs, la description variétale doit contenir à la fois le numéro de référence du code RHS des couleurs et le nom de la couleur. Le présent document a pour objet d'harmoniser les noms de couleur des descriptions variétales.
- 1.2 Le code RHS des couleurs contient jusqu'à 896 couleurs différentes, divisées en 23 "groupes" nommant les couleurs. Toutefois, aux fins de l'UPOV, ce groupement initial semble ne pas permettre de nommer avec suffisamment de précision les couleurs pour les descriptions variétales. Par conséquent, l'UPOV a recensé 50 "groupes" de couleurs qui sont présentés dans le présent document. Il est important de noter que ces "groupes" de couleurs n'ont pas été créés aux fins du groupement des variétés pour les essais aux fins de l'examen DHS et ne doivent pas être utilisés à ces fins. Le document TGP/9/1 "Examen de la distinction" [renvoi] contient des informations sur le groupement des variétés aux fins de l'examen DHS.
- 1.3 Les noms utilisés pour les 50 groupes de couleurs de l'UPOV se composent de la [couleur pure] / [teinte] (p. ex. : jaune, orange, rouge), d'une combinaison de deux [couleurs pures] / [teintes] (p. ex. : orange-jaune, rose orangé, pourpre), ou d'une combinaison de [couleurs pures] / [teintes] "pâles/claires" ou "foncées" (p. ex. : jaune clair, rouge rosé foncé).
- 1.4 Les noms de couleur dans le présent document peuvent être utilisés pour différentes éditions du code RHS des couleurs. L'édition de 1986 du code a été utilisée pour le groupement et la désignation initiaux. Dans l'édition de 1995, aucun nouveau code n'a été ajouté. Les codes supplémentaires de l'édition de 2001 (signalés par un "N") et de l'édition de 2007 (signalés par un "NN") ont été incorporés dans les groupes existants.
- 2. Exemple d'utilisation des noms de couleur de l'UPOV dans une description variétale
- 2.1 Lorsque, dans les principes directeurs d'examen, un caractère est décrit à l'aide du code RHS des couleurs, il n'est pas évident de connaître la couleur de la partie de la plante parce qu'on ne demande d'indiquer que le numéro de référence du code RHS des couleurs, p. ex. :

Fleur : couleur principale de la face supérieure Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)

2.2 Aux fins de la description variétale, il est utile de convertir le numéro du code RHS des couleurs en un nom de couleur et de mettre ce nom dans la colonne "niveau d'expression". Le nom de la couleur se trouve dans l'appendice du présent document dans lequel les couleurs RHS sont énumérées en fonction du groupe de couleurs de l'UPOV auquel elles appartiennent : p. ex. : RHS 46C appartient au groupe 21 "rouge", RHS N 74B appartient au groupe 27 "pourpre" et RHS N 57A appartient au groupe 23 "pourpre".

Exemple:

2.3 Partie d'une description variétale pour l'impatiente de Nouvelle-Guinée (TG/196/1)

N°	Caractère	Niveau d'expression		Note
20	Fleur : couleur principale de la face supérieure	Rouge	RHS 46C	
21	Variétés à fleurs bicolores ou multicolores seulement :			
	Fleur : couleur secondaire de la face supérieure	pourpre	RHS N 74B	
22	Variétés à fleurs bicolores ou multicolores seulement :	principalement sur le pétale supérieur		1
	Fleur : distribution de la couleur secondaire			
23	Fleur : zone de l'œil	Présente		9
24	Fleur : taille de la zone de l'œil	Large		7
25	Fleur : couleur principale de la zone de l'œil	pourpre	RHS N 57A	

3. Groupes de couleur UPOV

3.1 Les 50 groupes de couleur UPOV sont les suivants :

N° de groupe UPOV	english	français	Deutsch	español
1	white	blanc	Weiss	blanco
2	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
3	medium green	vert moyen	Mittelgrün	verde medio
4	dark green	vert foncé	Dunkelgrün	verde oscuro
5	yellow green	vert-jaune	Gelbgrün	verde amarillento
6	grey green	vert-gris	Graugrün	verde grisáceo
7	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
8	blue green	vert-bleu	Blaugrün	verde azulado
9	brown green	vert-brun	Braungrün	verde amarronado
10	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
11	yellow	jaune	Gelb	amarillo
12	light yellow orange	jaune orangé clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	yellow orange	jaune orangé	Gelborange	naranja amarillento
14	orange	orange	Orange	naranja
15	orange pink	rose orangé	Orangerosa	rosa anaranjado
16	light red pink	rose-rouge clair	Hellrotrosa	rosa rojizo claro
17	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
18	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
19	blue pink	rose-bleu	Blaurosa	rosa azulado
20	orange red	rouge orangé	Orangerot	rojo anaranjado
21	red	rouge	Rot	rojo
22	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
23	purple red	pourpre	Purpurrot	rojo purpúreo
24	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo purpúreo oscuro
25	brown red	brun-rouge	Braunrot	rojo amarronado
26	brown purple	brun pourpre	braunpurpur	púrpura amarronado
27	purple	pourpre	Purpur	púrpura
28	violet	violet	Violett	violeta
29	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
30	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
31	blue violet	violet-bleu	Blauviolett	violeta azulado
32	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	violet blue	bleu-violet	Violettblau	azul violáceo
34	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
35	medium blue	bleu moyen	Mittelblau	azul medio
36	dark blue	bleu foncé	Dunkelblau	azul oscuro
37	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	green blue	bleu-vert	Grünblau	azul verdoso ciaro
39	grey blue	bleu-gris	Graublau	azul grisáceo
40	liaht brown	brun clair	Hellbraun	marrón claro
41	medium brown	brun moyen	Mittelbraun	marrón medio
42	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
43	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
44	yellow brown	brun-jaune	Gelbbraun	marrón amarillento
45	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45 46	grey brown	brun-gris	Graubraun	marrón grisáceo
46 47	green brown	vert-brun	Grünbraun	marrón verdoso
48	•		Grau	gris
48 49	grey	gris gris vort		gris verdoso
49 50	green grey	gris-vert	Grüngrau	
50	black	noir	Schwarz	negro

3.2 Les appendices du présent document répartissent comme suit les couleurs du code RHS des couleurs entre les groupes de couleurs de l'UPOV appropriés :

Appendice I: Attribution des groupes de couleurs de l'UPOV à chaque couleur du code RHS

des couleurs dans l'ordre des numéros de référence RHS

Appendice II: Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs de l'UPOV

[Les appendices de l'annexe suivent]

Appendice I de l'annexe :

Attribution des groupes de couleurs UPOV à chaque couleur du code RHS des couleurs dans l'ordre des numéros de référence RHS

CODE RHS DES COULEURS (CODE RHS DES COULEURS, EDITIONS 1986, 1995, 2001 ET 2007) PAR GROUPES DE COULEUR UPOV

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
11	001A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
5	001B	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	001C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	001D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
11	002A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	002B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
5	002C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	002D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
11	003A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	003B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	003C	yellow	jaune	Gelb	amarillo
5	003D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
11	004A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	004B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
5	004C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
10	004D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
11	005A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	005B	yellow 	jaune	Gelb	amarillo
11	005C	yellow	jaune	Gelb	amarillo
10	005D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
11	006A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	006B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	006C	yellow	jaune	Gelb	amarillo
10	006D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
11	007A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	007B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	007C	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	007D	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	A800	yellow	jaune	Gelb	amarillo
10	008B	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
10	008C	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
10	008D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
11	009A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	009B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
10	009C	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
10	009D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
10	010A	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
10	010B	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
10 10	010C 010D	light yellow	jaune clair	Hellgelb Hellgelb	amarillo claro amarillo claro
13	010D 011A	light yellow yellow orange	jaune clair orangé jaune	•	naranja amarillento
10	011A 011B		jaune clair	gelborange	amarillo claro
10	011C	light yellow light yellow	jaune clair	Hellgelb Hellgelb	amarillo claro
12	011D		•	hellgelborange	naranja amarillento claro
11	011D 012A	light yellow orange yellow	orangé jaune clair	Gelb	amarillo
11	012A 012B	yellow	jaune jaune	Gelb	amarillo
10	012D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
10	012C	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
13	012D	yellow orange	•	gelborange	naranja amarillento
13	013A 013B	yellow orange	orangé jaune orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	013C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
10	013C	light yellow	jaune clair	•	amarillo claro
13	013D 014A	yellow orange	orangé jaune	Hellgelb	naranja amarillento
13	014A 014B	yellow orange		gelborange gelborange	naranja amarillento
13	014B 014C	yellow orange	orangé jaune orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
10	014C 014D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
13	014D 015A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
10	010/4	y snow or ange	orange jaune	genorange	naranja amaniichto

° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
13	015B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	015C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
10	015D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
13	016A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	016B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	016C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
10	016D	light yellow	jaune clair	Hellgelb	amarillo claro
13	017A	vellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	017B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	017C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	017D	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
	017D	,			naranja amarillento
13		yellow orange	orangé jaune	gelborange	
12	018B	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	019A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
12	019B	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	020A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	020B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
12	020C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	020D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	020D 021A	0 ,	0 ,		naranja amarillento
13	021A 021B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	•
		yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	021C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
12	021D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	022A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
12	022B	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	023A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	023B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
12	023C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	023D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
14	023D 024A		• •		
		orange	orange	Orange	naranja
14	024B	orange	orange	Orange	naranja
14	024C	orange	orange	Orange	naran <u>j</u> a
14	024D	orange	orange	Orange	naranja
14	025A	orange	orange	Orange	naranja
14	025B	orange	orange	Orange	naranja
14	025C	orange	orange	Orange	naranja
14	025D	orange	orange	Orange	naranja
14	026A	orange	orange	Orange	naranja
14	026B	orange	orange	Orange	naranja
14	026C	orange	orange	Orange	naranja
14	026D	orange	orange	Orange	naranja
15	020D		rose orangé	•	rosa anaranjado
15	027A 027B	orange pink	•	orangerosa	•
		orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	027C	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	027D	orange pink	rose orangé _,	orangerosa	rosa anaranjado
20	028A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
14	028B	orange	orange	Orange	naranja
14	028C	orange	orange	Orange	naranja
14	028D	orange	orange	Orange	naranja
14	029A	orange	orange	Orange	naranja
14	029B	orange	orange	Orange	naranja
15	029C	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	029D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
20	029D 030A		• .	<u> </u>	
		orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	030B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	030C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
14	030D	orange	orange	Orange	naranja
20	031A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
45	031B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	0010	orango brown	Drain Grainge	0.0900.00	a aa

N° de groupe UPOV	N° RHS	english	français	Deutsch	español
15	031D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
20	032A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	032B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
45	032C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
15	032D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
21	033A	red	rouge	Rot	rojo
20	033B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
45	033C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
15	033D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
21	033D	• .	•	•	
		red	rouge	Rot	rojo
45	034B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	034C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	034D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	035A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
20	035B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
15	035C	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
16	035D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036A	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036B	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16					
	036D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
15	037A	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	037B	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
16	037C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	037D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038A	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038B	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
20	039A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	039B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
16	039C	•	0 0	hellrotrosa	, ,
		light red pink	rose-rouge clair		rosa rojizo claro
16	039D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
21	040A	red	rouge	Rot	rojo
21	040B	red	rouge	Rot	rojo
20	040C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	040D	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
21	041A	red	rouge	Rot	rojo
20	041B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	041C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
16	041D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
21	042A	red	rouge	Rot	rojo
21	042B	red	<u> </u>	Rot	rojo
21	042B		rouge		-
		red	rouge	Rot	rojo rojo aparaniada
20	042D	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
21	043A	red	rouge	Rot	rojo
21	043B	red	rouge	Rot	rojo
17	043C	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
17	043D	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
21	044A	red	rouge	Rot	rojo
21	044B	red	rouge	Rot	rojo
21	044C	red	rouge	Rot	rojo
20	044D	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
21	045A	red	rouge	Rot	rojo
21	045B		-		
		red	rouge	Rot	rojo
21	045C	red	rouge	Rot	rojo
22	045D	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
24	046A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
21	046B	red	rouge	Rot	rojo
21	046C	red	rouge	Rot	rojo
22	046D	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
21	047A	red	rouge	Rot	rojo
21	047B	red	rouge	Rot	rojo
<i>/</i> 1			•		•
	0.47	dark nink rod	ralida_raca tanaa		
22	047C	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
	047C 047D 048A	dark pink red red pink dark pink red	rouge-rose fonce rose-rouge rouge-rose foncé	Rotrosa dunkelrosarot	rojo rosado oscuro rosa rojizo rojo rosado oscuro

N° de groupe UPOV	N° RHS	english	français	Deutsch	español
17	048B	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
17	048C	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
17	048D	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
17	049A	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
16	049B	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
21	050A	red	rouge	Rot	rojo
22	050B	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	050C	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
16	050D	light red pink		hellrotrosa	rosa rojizo claro
		•	rose-rouge clair		•
22	051A	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	051B	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	051C	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
17	051D	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
22	052A	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	052B	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
17	052C	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
17	052D	red pink	rose-rouge	Rotrosa	rosa rojizo
24	053A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	053B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
22	053C	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	053D	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
23	054A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	054B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo purpura
23	054C	purple red	0 , ,	• •	
23 18	054C 054D		rouge pourpre rose-bleu clair	purpurrot hellblaurosa	rojo púrpura rosa azulado claro
		light blue pink			
23	055A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	055B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
18	055C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	055D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056A	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056B	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
23	057A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	057B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	057C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	057D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
27	058A	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
23	058B	purple red		•	
			rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	058C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	058D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
24	059A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	059B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
27	059C	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
23	059D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
24	060A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	060B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
27	060C	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
23	060D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
27	061A	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	061B	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
23	061C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	061D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
19	062A	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
18	062B	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062B	light blue pink	rose-bleu clair	heliblaurosa	rosa azulado claro
18	062D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
23	063A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
19	063B	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	063C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
18	063D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
27	064A	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	064B	purple	pourpre	Purpurn	púrpura

N° de groupe UPOV	N° RHS	english	français	Deutsch	español
19	064D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	065A	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
18	065B	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
23	066A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	066B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo purpura
19	066C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	066D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado rosa azulado
27	067A				
		purple	pourpre	Purpurn	púrpura
19	067B	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	067C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	067D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	068A	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	068B	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	068C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
18	068D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069A	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069B	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	069C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	069D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
27	070A				
27 27		purple	pourpre	Purpurn	púrpura
	070B	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
19	070C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
18	070D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
27	071A	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	071B	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	071C	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
19	071D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
27	072A	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	072B	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
19	072C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	072D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	072D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	073A 073B		rose-bleu		
		blue pink		blaurosa	rosa azulado
18	073C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	073D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
27	074A	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	074B	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	074C	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
19	074D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
28	075A	violet	violet	Violett	violeta
28	075B	violet	violet	Violett	violeta
28	075C	violet	violet	Violett	violeta
18	075D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	076A	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076B	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
28	077A	violet	violet	Violett	violeta
28	077B	violet	violet	Violett	violeta
28	077C	violet	violet	Violett	violeta
28	077D	violet	violet	Violett	violeta
28	078A	violet	violet	Violett	violeta
28	078B	violet	violet	Violett	violeta
28	078C	violet	violet	Violett	violeta
28	078D	violet	violet	Violett	violeta
29	079A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079B	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29 29	079B 079C				
		dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079D	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
28	A080	violet	violet	Violett	violeta
28	080B	violet	violet	Violett	violeta
28	080C	violet	violet	Violett	violeta
20	080D	violet	violet	Violett	violeta
28 28	000D	VIOICE	VIOICE	VIOICIL	Violeta

l° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
28	081B	violet	violet	Violett	violeta
28	081C	violet	violet	Violett	violeta
28	081D	violet	violet	Violett	violeta
28	082A	violet	violet	Violett	violeta
28	082B	violet	violet	Violett	violeta
28	082C	violet	violet	Violett	violeta
28	082D	violet	violet	Violett	violeta
29	083A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta violeta oscuro
29	083B	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
31			violet-bleu		
	083C	blue violet		blauviolett	violeta azulado
31	083D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
28	084A	violet	violet	Violett	violeta
28	084B	violet	violet	Violett	violeta
30	084C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	084D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085A	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085B	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
29	086A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
31	086B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	086C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	086D	blue violet	violet-bleu violet-bleu	blauviolett	violeta azulado violeta azulado
28	087A	violet	violet	Violett	violeta
28	087B	violet	violet	Violett	violeta
28	087C	violet	violet	Violett	violeta
28	087D	violet	violet	Violett	violeta
31	A880	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	088B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	088C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
28	088D	violet	violet	Violett	violeta
33	089A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	089B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	089C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	089D	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
31	090A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	090B	blue violet	violet-bleu violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	090C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	090D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
33	091A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
32	091B	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	091C	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	091D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	092A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
32	092B	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	092C	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	092D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	093A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	093B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	093C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
32	093D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	094A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33		violet blue		violettblau	
	094B		bleu-violet		azul violáceo
33	094C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
32	094D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	095A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	095B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	095C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
32	095D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	096A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	096B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	096C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
	096D	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	0000				
33 33	0071	violet blue	hlau-violat	violetthlau	azul violáceo
33 33 32	097A 097B	violet blue light violet blue	bleu-violet bleu-violet clair	violettblau hellviolettblau	azul violáceo azul violáceo claro

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
32	097D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
35	098A	medium blue	bleumoyen	mittelblau	azulmedio
35	098B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azulmedio
35	098C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	098D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
36	099A	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
36	099B	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
35	099C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	099D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	100A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	100B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	100C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
32	100D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
35	101A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	101B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	101C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
34	101D	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
36 35	102A 102B	dark blue medium blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro azul medio
	102B 102C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	
35 35	102C 102D	medium blue medium blue	bleu moyen bleu moyen	mittelblau mittelblau	azul medio azul medio
36	102D 103A	dark blue	bleu finoyen bleu foncé	dunkelblau	azul medio azul oscuro
36	103A 103B	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
36	103B	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
35	103C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	103B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	104A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	104B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
34	104D	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
35	105A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	105B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	105C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	105D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	106A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
34	106B	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	106C	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	106D	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
35	107A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	107B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
34	107C	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	107D	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	108A	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	108B	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	108C	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	108D	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
35	109A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	109B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	109C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
34	109D	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
35	110A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	110B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
37	110C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	110D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	111A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	111B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
37	111C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	111D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
34	112A	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
34	112B	light blue	bleu clair	Hellblau	azul verdese elere
37 37	112C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	112D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	113A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38 37	113B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
37 37	113C 113D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro azul verdoso claro
3 <i>7</i> 38	113D 114A	light green blue green blue	bleu-vert clair bleu-vert	hellgrünblau	azul verdoso ciaro azul verdoso
30	11 4 A	green blue	DIEU-VEI L	grünblau	azui veidusu

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
38	114B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	114C	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	114D	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	115A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	115B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
39	115C	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	115D	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
38	116A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	116B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	116C	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	116D	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
37	117A	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117B	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	118A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	118B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
36 37	118C	•		•	
		light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	118D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	119A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
39	119B	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	119C	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
37	119D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
7	120A	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	120B	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	120C	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
37	120D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	121A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
7	121B	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
37	121C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	121D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
39	122A	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	122B	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	122C	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
37	122D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
7	123A	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123B	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123C	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123D	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
3	124A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
8	124B	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde medio verde azulado
7	124B		vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado verde azulado claro
7		light blue green			
	124D	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
3 3	125A	medium green	vert moyen	mittel grün	verdemedio
ა ი	125B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
8	125C	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	125D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
6	126A	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	126B	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	126C	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
8	126D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
6	127A	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
3	127B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	127C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
8	127D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
3	128A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
8	128B	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	128C	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	128D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
3	129A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
8	129B	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	129C	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	129D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
3	130A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	130B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
8	130C		vert-bleu		verde medio verde azulado
0	1300	blue green	vei t-bieu	blaugrün	verue azulauu

l° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
8	130D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
4	131A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	131B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	131C	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
3	131D	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
4	132A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	132B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
3	132C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	132D	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
4	133A		vert foncé	dunkelgrün	verde medio verde oscuro
		dark green		-	
6	133B	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	133C	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	133D	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
3	134A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	134B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	134C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
2	134D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
4	135A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	135B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
3	135C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
2	135D	light green	vert clair	Hellgrün	verde rifedio
4	136A	• •	vert foncé	dunkelgrün	verde ciaro verde oscuro
		dark green			
4	136B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
9 2	136C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
2	136D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
9	137A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	137B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	137C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	137D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	138A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	138B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
2	138C	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	138D		vert clair	Hellgrün	verde claro
		light green		•	
4	139A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
9	139B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	139C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
2	139D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
3	140A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	140B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
2	140C	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	140D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
4	141A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	141B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	141C	dark green	vert fonce	dunkelgrün	verde oscuro
2	141D	light green	vert clair	•	verde oscuro verde claro
2		0 0		Hellgrün	
3	142A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde elere
2	142B	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	142C	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	142D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
4	143A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	143B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	143C	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
2	143D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
4	144A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
2	144B	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2 2	144C	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2				U	
2	144D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	145A	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	145B	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2 2	145C	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	145D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
9	146A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	146B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
•	146C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9			1 OI L DI UII	DI GGIIGI GII	10.40 44110.1440
9 9	146D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
9	147B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	147C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	147D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	148A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	148B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	148C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	148D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
5	149A	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
2	149B	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	149C	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	149D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
5	150A	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	150B	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	150C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	150D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
47	151A	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	151B	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	151C	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	151D	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152A	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152B	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152C	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152D	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153A	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153B	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153C	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153D	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
5	154A	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	154B	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	154C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	154D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
1	155A	white	blanc	Weiss	blanco
1	155B	white	blanc	Weiss	blanco
1	155C	white	blanc	Weiss	blanco
1	155D	white	blanc	Weiss	blanco
48	156A	grey	gris	Grau	gris
48	156B	grey	gris	Grau	gris
48	156C	grey	gris	Grau	gris
48	156D	grey	gris	Grau	gris
48	157A	grey	gris	Grau	gris
48	157B	grey	gris	Grau	gris
48	157C	grey	gris	Grau	gris
1	157D	white	blanc	Weiss	blanco
43	158A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43 43	162G		•	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43 43	162C 162D	light yellow brown	brun-jaune clair	•	
43 44	162D 163A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro marrón amarillento
44 43	163A 163B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marron amarillento marrón amarillento claro
		light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	
43	163C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro

l° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
43	163D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
44	164A	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	164B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	164C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
43	164D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
41	165A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
44	165B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	165C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
43	165D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
41	166A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	166B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
40	166C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	166D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
		· ·			
44	167A	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	167B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	167C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	167D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
45	168A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	168B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
44	168C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	168D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
45	169A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	169B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	169C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	169D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	170A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	170A	orange brown	•		
45 45	170B		brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
		orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	170D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
41	171A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
45	171B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	171C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	171D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
41	172A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	172B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
45	172C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	172D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
41	173A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
45	173B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
40	173D	0	brun clair	hellbraun	marrón claro
		light brown			
40	173D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
41	174A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
40	174B	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	174C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	174D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
41	175A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	175B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	175C	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	175D	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	176A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	176B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	176C	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
40	176D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
41	170D	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	177B	medium brown		mittelbraun	marrón medio
			brun moyen		
40	177C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	177D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
26	178A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	178B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
25	178C	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	178D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	179A	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	179B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
45	179C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
	1,00	JI GI GO DI GIVII	Sian orange	or arrigoor auri	man on anaranjado
15	179D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado

ode groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
25	180B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	180C	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	180D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	181A	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	181B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	181C	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	181D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182A	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182C	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
26	183A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183D	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184B				
		brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184D	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
24	185A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
26	185B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185D	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
19	186C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	186D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
26	187A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
24	187B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187C	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187D	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
49	188A	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	188B		• .	-	•
		green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	188C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	188D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
9	189A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
49	189B	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	189C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	189D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190A	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190B	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
9	191A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	191B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
49	191C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	191D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	192A	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	192B	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	192C	• • •	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49 49	192C 192D	green grey	• .	0 0	gris verdoso
		green grey	gris-vert	grüngrau	•
9	193A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	193B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
49	193C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	193D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
9	194A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	194B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	194C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
48	194D	grey	gris	Grau	gris
48	195A	grey	gris	Grau	gris
48	195B	grey	gris	Grau	gris
48	195C	grey	gris	Grau	gris
48	195D	grey	gris	Grau	gris
	196A	grey	gris	Grau	gris
		GI CY	grio		•
48			arie	Grau	aris
	196B	grey	gris	Grau	gris

° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
48	196D	grey	gris	Grau	gris
48	197A	grey	gris	Grau	gris
48	197B	grey	gris	Grau	gris
48	197C	grey	gris	Grau	gris
48	197D	grey	gris	Grau	gris
48	198A	grey	gris	Grau	gris
48	198B	grey	gris	Grau	gris
48	198C	grey	gris	Grau	gris
48	198D	• •	gris	Grau	gris
46	190D 199A	grey	•		_
46 46	199A 199B	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
		grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	199C	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	199D	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
42	200A	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200B	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200C	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
41	200D	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
48	201A	grey	gris	Grau	gris
48	201B	grey	gris	Grau	gris
48	201C	grey	gris	Grau	gris
48	201D	grey	gris	Grau	gris
50	202A	black	noir	schwarz	negro
48	202B	grey	gris	Grau	gris
48	202D	grey	gris	Grau	gris
48	202C 202D	grey	gris	Grau	gris
50	202D	black	noir	schwarz	•
50	203 A 203 B				negro
		black	noir	schwarz	negro
50	203 C	black	noir	schwarz	negro
50	203 D	black	noir	schwarz	negro
20	N 025A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
14	N 025B	orange	orange	Orange	naranja
14	N 025C	orange	orange	Orange	naranja
13	N 025D	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
21	N 030A	red	rouge	Rot	rojo
20	N 030B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	N 030C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
14	N 030D	orange	orange	Orange	naranja
24	N 034A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
21	N 034B	red	rouge	Rot	rojo
22	N 034C	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
45	N 034C N 034D	•	•	orangebraun	
45 23		orange brown	brun-orange		marrón anaranjado
	N 057A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
19	N 066C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	N 066D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
27	N 074A	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
27	N 074B	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
19	N 074C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	N 074D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
26	N 077A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
28	N 077B	violet	violet	Violett	violeta
29	N 077C	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
28	N 077C	violet	violet ionce	Violett	violeta
28 28					
	N 078A	violet	violet	Violett	violeta
28	N 078B	violet	violet	Violett	violeta
28	N 078C	violet	violet	Violett	violeta
28	N 078D	violet	violet	Violett	violeta
29	N 079A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	N 079B	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
27	N 079C	purple	pourpre	Purpurn	púrpura
28	N 079D	violet	violet	Violett	violeta

№ de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
28	N 080B	violet	violet	Violett	violeta
28	N 080C	violet	violet	Violett	violeta
28	N 080D	violet	violet	Violett	violeta
28	N 081A	violet	violet	Violett	violeta
28	N 081B	violet	violet	Violett	violeta
28	N 081C	violet	violet	Violett	violeta
28	N 081D	violet	violet	Violett	violeta
28	N 081D	violet	violet	Violett	violeta
31	N 082A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta violeta azulado
31	N 082C		violet-bleu		violeta azulado
		blue violet		blauviolett	
31	N 082D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
33	N 089A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	N 089B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
31	N 089C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 089D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
29	N 092A				
		dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
33	N 092B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	N 092C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
29	N 092D	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
35	N 109A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	N 109B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	N 109C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
34	N 109D	light blue	bleu clair	Hellblau	azul claro
4	N 134A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 134B	dark green	vert foncé	dunekgrün	verde oscuro
3	N 134C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	N 134D	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
9	N 137A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 137B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 137C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 137C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
	N 137D	•			
4		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
9	N 138B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 138C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 138D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
2	N 144A	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	N 144B	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	N 144C	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
2	N 144D	light green	vert clair	Hellgrün	verde claro
1	N 155A	white	blanc	Weiss	blanco
1	N 155B	white	blanc	Weiss	blanco
1	N 155C	white	blanc	Weiss	blanco
1	N 155D	white	blanc	Weiss	blanco
45	N 163A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 163B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
44	N 163C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 163D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 163D	yellow brown	•	gelbbraun	marrón amarillento
		•	brun-jaune	•	
44	N 167B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
40	N 170A	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	N 170B	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	N 170C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
45	N 170D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	Deutsch	español
44	N 172D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
50	N 186A	black	noir	schwarz	negro
50	N 186B	black	noir	schwarz	negro
26	N 186C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	N 186D	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
50	N 187A	black	noir	schwarz	negro
48	N 187B	grey	gris	Grau	gris
48	N 187C	grey	gris	Grau	gris
48	N 187D	grey	gris	Grau	gris
49	N 189A	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	N 189B	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	N 189C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	N 189D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
46	N 199A	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
42	N 199B	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
46	N 199C	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199D	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
42	N 200A	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
48	N 200B	grey	gris	Grau	gris
48	N 200C	grey	gris	Grau	gris
48	N 200D	grey	gris	Grau	gris
1	NN 155A	white	blanc	Weiss	blanco
1	NN 155B	white	blanc	Weiss	blanco
1	NN 155C	white	blanc	Weiss	blanco
1	NN 155D	white	blanc	Weiss	blanco

[L'appendice II suit]

Appendice II de l'annexe :

Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs UPOV

GROUPES DE COULEUR UPOV D'APRES LES NUMEROS DU CODE RHS DES COULEURS (EDITIONS 1986, 1995, 2001 ET 2007)

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
1	155A	white	blanc	Weiss	blanco
1	155B	white	blanc	Weiss	blanco
1	155C	white	blanc	Weiss	blanco
1	155D	white	blanc	Weiss	blanco
1	N 155A	white	blanc	Weiss	blanco
1	N 155B	white	blanc	Weiss	blanco
1	N 155C	white	blanc	Weiss	blanco
1	N 155D	white	blanc	Weiss	blanco
1	NN 155A	white	blanc	Weiss	blanco
1	NN 155B	white	blanc	Weiss	blanco
1	NN 155C	white	blanc	Weiss	blanco
1	NN 155D	white	blanc	Weiss	blanco
1	157D	white	blanc	Weiss	blanco
2	134D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	135D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	136D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	138C	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	138D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	139D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	140C	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	140D		vert clair	hellgrün	verde claro
2	140D 141D	light green		J	
2		light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	142B	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	142C	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	142D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	143D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	144B	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	144C	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	144D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	N 144A	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	N 144B	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	N 144C	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	N 144D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	145A	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	145B	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	145C	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	145D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	149B	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	149C	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
2	149D	light green	vert clair	hellgrün	verde claro
3	124A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	125A	medium green	vert moyen	mittel grün	verdemedio
3	125A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	123B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	127C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	127C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	120A 129A	medium green	,	mittel grün	verde medio
3	129A 130A	•	vert moyen		verde medio
2		medium green	vert moyen	mittel grün	
3	130B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	131D	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	132C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	132D	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	134A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	134B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	134C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	N 134C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	N 134D	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	135C	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio

° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
3	140A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	140B	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
3	142A	medium green	vert moyen	mittel grün	verde medio
4	131A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	131B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	131C	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	132A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	132B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
		-			
4	133A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 134A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 134B	dark green	vert foncé	dunekgrün	verde oscuro
4	135A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	135B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	136A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	136B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 138A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	139A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	141A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	141B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
	141C		vert foncé		
4		dark green		dunkelgrün	verde oscuro
4	143A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	143B	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	143C	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
4	144A	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro
5	001B	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	001C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	001D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	001B	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	002C		-	5 5	verde amarillento
		yellow green	vert-jaune	gelbgrün	
5	003D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	004C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	149A	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	150A	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	150B	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	150C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	150D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	154A	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	154B	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5	154C	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
5			-		
	154D	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento
6	126A	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	126B	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	126C	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	127A	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	133B	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	133C	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
6	133D	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo
7	120A	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	120A 120B		vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
		light blue green		•	
7	120C	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	121B	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123A	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123B	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123C	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123D	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	124C	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
7	124D	light blue green	vert-bleu clair	hellblaugrün	verde azulado claro
8	124B		vert-bleu	blaugrün	verde azulado ciaro
		blue green			
8	125C	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	125D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	126D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	127D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
	128B	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8				•	
	128C	blue green	vert-bleii	DIAUOTTIN	verde azulado
8 8 8	128C 128D	blue green blue green	vert-bleu vert-bleu	blaugrün blaugrün	verde azulado verde azulado

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
8	129C	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	129D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	130C	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
8	130D	blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado
9	136C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	137A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	137B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	137C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	137D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 137A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 137B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 1376	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 137C			- C	
		brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	138A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	138B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 138B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 138C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	N 138D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	139B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	139C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	146A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	146B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	146C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	146D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	147A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	147B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	147C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	147D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
				ū	
9	148A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	148B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	148C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	148D	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	189A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	191A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	191B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	193A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	193B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	194A	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	194B	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
9	194C	brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado
10	004D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	005D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	006D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
			jaune clair		
10	008B	light yellow		hellgelb	amarillo claro
10	008C	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	008D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	009C	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	009D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	010A	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	010B	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	010C	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	010D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	011B	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	011C	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	012C	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	012D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	013D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	014D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	015D	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro
10	016D		jaune clair	hellgelb	amarillo claro
		light yellow	•		
11	001A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	002A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	002B	yellow 	jaune	Gelb	amarillo
11	003A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
		11	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Calle	a ma a rilla
11 11	003B 003C	yellow yellow	jaune	Gelb Gelb	amarillo amarillo

№ de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
11	004A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	004B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	005A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	005B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	005C	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	006A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	006B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	006C	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	007A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	007A	yellow		Gelb	amarillo
11	007D	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	007C	•	jaune	Gelb	amarillo
		yellow	jaune		
11	A800	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	009A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	009B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	012A	yellow	jaune	Gelb	amarillo
11	012B	yellow	jaune	Gelb	amarillo
12	011D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018B	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019B	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	020C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	020D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	020D 021D	light yellow orange	• .	0 0	naranja amarillento claro
12	021D 022B	0 ,	orangé jaune clair	hellgelborange	
		light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	023C	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	023D	light yellow orange	orangé jaune clair	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	011A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	013A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	013B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	013C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	014A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	014B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	014C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	015A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	015B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	015C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	016A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	016B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	016C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	017A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	017B	yellow orange	orangé jaune	gelborange 	naranja amarillento
13	017C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	017D	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	018A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	019A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	020A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	020B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	021A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	021B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	021C	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	022A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	023A	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
13	023A 023B	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
			• .		
13	N 025D	yellow orange	orangé jaune	gelborange	naranja amarillento
14	024A	orange	orange	orange	naranja
14	024B	orange	orange	orange	naranja
14	024C	orange	orange	orange	naranja
14	024D	orange	orange	orange	naranja
	0054	orongo	orongo	orongo	noronio
14	025A	orange	orange	orange	naranja

№ de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
14	025C	orange	orange	orange	naranja
14	025D	orange	orange	orange	naranja
14	N 025B	orange	orange	orange	naranja
14	N 025C	orange	orange	orange	naranja
14	026A	orange	orange	orange	naranja
14	026B	orange	orange	orange	naranja
14	026C	orange	orange	orange	naranja
14	026D	orange	orange	orange	naranja
14	028B	orange	orange	orange	naranja
14	028C	orange	orange	orange	naranja
14	028D	orange	orange	orange	naranja
14	029A	orange	orange	orange	naranja
14	029B	orange	orange	orange	naranja
14	030D	orange	orange	orange	naranja
14	N 030D	orange	orange	orange	naranja
15	027A	orange pink	· ,		
15		• .	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
	027B	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15 15	027C	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	027D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	029C	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	029D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	031D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	032D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	033D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	035C	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	037A	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	037B	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
15	179D	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado
16	035D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036A	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036B	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	037C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	037D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	037B	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16 16	038B 038C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16 16		light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	039C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	039D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	041D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049B	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049C	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	050D	light red pink	rose-rouge clair	hellrotrosa	rosa rojizo claro
17	043C	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	043D	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	047D	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	048B	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	048C	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	048D	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	049A	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	050C		•		•
17 17		red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
	051C	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17 17	051D	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	052B	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	052C	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
17	052D	red pink	rose-rouge	rotrosa	rosa rojizo
18	054D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	055C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	055D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056A	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
	056B	light blue bink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18 18	056B 056C	light blue pink light blue pink	rose-bieu ciair rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro rosa azulado claro

№ de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
18	062B	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	063D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065B	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	068D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069A	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069B	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	070D			hellblaurosa	
		light blue pink	rose-bleu clair		rosa azulado claro
18	073C	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	073D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	075D	light blue pink	rose-bleu clair	hellblaurosa	rosa azulado claro
19	062A	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	063B	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	063C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	064C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	064D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	065A	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	066C	•	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
		blue pink			
19	066D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	N 066C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	N 066D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	067B	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	067C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	067D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	068A	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	068B	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	068C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	070C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	070C		rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
		blue pink			
19	072C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	072D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	073A	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	073B	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	074D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	N 074C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	N 074D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	186C	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
19	186D	blue pink	rose-bleu	blaurosa	rosa azulado
20	N 025A				rojo anaranjado
		orange red	rouge orangé	orangerot	, ,
20	028A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	030A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	030B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	030C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	N 030B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	N 030C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	031A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	032A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	032B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	033B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	035B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	039A	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20		•		_	, ,
	039B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	040C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	040D	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	041B	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	041C	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	042D	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
20	044D	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado
21	N 030A	red		Rot	, ,
			rouge		rojo
21	033A	red	rouge	Rot	rojo
21	034A	red	rouge	Rot	rojo
21	N 034B	red	rouge	Rot	rojo
21	040A		rouge	Rot	rojo

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
21	040B	red	rouge	Rot	rojo
21	041A	red	rouge	Rot	rojo
21	042A	red	rouge	Rot	rojo
21	042B	red	rouge	Rot	rojo
21	042C	red	rouge	Rot	rojo
21	043A	red	rouge	Rot	rojo
21	043B	red	rouge	Rot	rojo
21	044A	red	rouge	Rot	rojo
21	044B	red	rouge	Rot	rojo
21	044C	red	rouge	Rot	rojo
21	045A	red	rouge	Rot	rojo
21	045B	red	rouge	Rot	rojo
21	045C	red	rouge	Rot	rojo
21	046B	red	rouge	Rot	rojo
21	046C	red	rouge	Rot	rojo
21	047A	red	rouge	Rot	rojo
21	047B	red	rouge	Rot	rojo
21	050A	red	rouge	Rot	rojo
22	N 034C	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	045D	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22 22	046D 047C	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22 22	047C 048A	dark pink red	rouge-rose foncé		rojo rosado oscuro
22 22	048A 050B	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot dunkelrosarot	rojo rosado oscuro rojo rosado oscuro
22	050B 051A	dark pink red	rouge-rose foncé rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	051A 051B	dark pink red dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	051B	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	052A 053C	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	053D	dark pink red	rouge-rose foncé	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
23	054A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	054B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo purpura
23	054C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo purpura
23	055A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	055B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo purpura
23	057A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo purpura
23	057B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	057C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	057D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	058B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	058C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	058D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	059D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	060D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	061C	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	061D	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	063A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	066A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	066B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066A	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066B	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura
24	N 034A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	046A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	053A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	053B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	059A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	059B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	060A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	060B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	185A	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187B	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187C	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187D	dark purple red	pourpre foncé	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro

25 25		english	français	deutsch	español
25	178C	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	178D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	179A	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	179B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	180A	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	180B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	180C	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	180D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	181A	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25 25	181B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25 25	181C	brown red	rouge-brun	braunrot	
			•		rojo amarronado
25	181D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182A	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182B	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182C	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
25	182D	brown red	rouge-brun	braunrot	rojo amarronado
26	N 077A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	178A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	178B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183D	brown purple	pourpre brun		púrpura amarronado
26 26	184A			braunpurpur	
		brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184D	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185D	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186B	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	N 186C	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	N 186D	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
26	187A	brown purple	pourpre brun	braunpurpur	púrpura amarronado
27	058A	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	059C	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	060C	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	061A	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	061B	purple	pourpre		púrpura
27	064A			purpurn	
		purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	064B	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	067A	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	070A	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	070B	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	071A	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	071B	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	071C	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	072A	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	072B	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	074A	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	074B	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	074C	purple	pourpre	purpurn	púrpura
27	N 074A	purple		purpurn	púrpura
27 27	N 074A N 074B	purple	pourpre pourpre	purpurn	púrpura
				• •	
27	N 079C	purple	pourpre	purpurn	púrpura
28	075A	violet	violet	violett	violeta
28	075B	violet	violet	violett	violeta
28	075C	violet	violet	violett	violeta
	077A	violet	violet	violett	violeta
28	077B	violet	violet	violett	violeta
			violet	violett	violeta
28	077C	violet			VIOLEIA
28 28	077C 077D	violet violet			
28 28 28	077D	violet	violet	violett	violeta
28 28					

l° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
28	078B	violet	violet	violett	violeta
28	078C	violet	violet	violett	violeta
28	078D	violet	violet	violett	violeta
28	N 078A	violet	violet	violett	violeta
28	N 078B	violet	violet	violett	violeta
28	N 078C	violet	violet	violett	violeta
28	N 078D	violet	violet	violett	violeta
28	N 079D	violet	violet	violett	violeta
28	080A	violet	violet	violett	violeta
28	080B	violet	violet	violett	violeta
28	080C	violet	violet	violett	violeta
28	080D	violet	violet	violett	violeta
28	N 080A	violet	violet	violett	violeta
28	N 080B	violet	violet	violett	violeta
28					
20	N 080C	violet	violet	violett	violeta
28	N 080D	violet	violet	violett	violeta
28	081A	violet	violet	violett	violeta
28	081B	violet	violet	violett	violeta
28	081C	violet	violet	violett	violeta
28	081D	violet	violet	violett	violeta
28	N 081A	violet	violet	violett	violeta
28	N 081B	violet	violet	violett	violeta
28	N 081C	violet	violet	violett	violeta
28	N 081D	violet	violet	violett	violeta
28	082A	violet	violet	violett	violeta
28	082B	violet	violet	violett	violeta
28	082C	violet	violet	violett	violeta
28	082D	violet	violet	violett	violeta
28	N 082A	violet	violet	violett	violeta
28	084A	violet	violet	violett	violeta
28	084B	violet	violet	violett	violeta
28					
	087A	violet	violet	violett	violeta
28	087B	violet	violet	violett	violeta
28	087C	violet	violet	violett	violeta
28	087D	violet	violet	violett	violeta
28	088D	violet	violet	violett	violeta
29	N 077C	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079B	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079C	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079D	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	N 079A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	N 079B	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	083A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	083B	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	086A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29	N 092A	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro
29 29	N 092A N 092D	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	
					violeta oscuro
30	069C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	069D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076A	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076B	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	084C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	084D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085A	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085B	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085C	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085D	light blue violet	violet-bleu clair	hellblauviolett	violeta azulado claro
31	N 082B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 082D	blue violet	violet-bleu violet-bleu	blauviolett	violeta azulado violeta azulado
31	N 082D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
24		blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	083C				
31 31 31	083D 086B	blue violet blue violet	violet-bleu violet-bleu	blauviolett blauviolett	violeta azulado violeta azulado

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
31	086C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	086D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 087D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	088A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	088B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	088C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 088D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 089C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	N 089D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	090A	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	090B	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	090C	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
31	090D	blue violet	violet-bleu	blauviolett	violeta azulado
32	090B 091B	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32 32	091C	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32 32	091C 091D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32 32	091D 092B	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32 32	092B 092C	0	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violaceo ciaro azul violáceo claro
32	092C 092D	light violet blue			
32 32	092D 093D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau hellviolettblau	azul violáceo claro
32 32	093D 094D	light violet blue light violet blue	bleu-violet clair		azul violáceo claro
32 32		0	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
	095D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	097B	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32 32	097C	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
	097D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	100D	light violet blue	bleu-violet clair	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	089A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	089B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	089C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	089D	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	N 089A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	N 089B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	091A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	092A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	N 092B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	N 092C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	093A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	093B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	093C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	094A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	094B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	094C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	095A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	095B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	095C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	096A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	096B	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	096C	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	096D	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
33	097A	violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo
34	101D	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	104D	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	106B	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	106C	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	106D	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	107C	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	107D	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	108A	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	108B	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	108C	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro

l° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
34	108D	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	109D	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	N 109D	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	112A	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
34	112B	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro
35	098A	medium blue	bleumoyen	mittelblau	azulmedio
35	098B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azulmedio
35	098C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	098D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	099C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	099D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	100A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35 35			•		
	100B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	100C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	101A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	101B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	101C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	102B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	102C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	102D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	103D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	104A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	104A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	104D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	104C	medium blue		mittelblau	
			bleu moyen		azul medio
35	105B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	105C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	105D	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	106A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	107A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	107B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	109A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	109B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	109C	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	N 109A	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	N 109B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	N 109D	medium blue	-	mittelblau	azul medio
		medium blue	bleu moyen		
35	110A		bleu moyen	mittelblau	azul medio
35	110B	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio
36	099A	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
36	099B	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
36	102A	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
36	103A	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
36	103B	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
36	103C	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro
37	110C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	110D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	111C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	111D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37 37	111D			•	
		light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	112D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	113C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	113D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117A	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117B	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	118C	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	118D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	119D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	120D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37 37	120D			•	
		light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	121D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	122D	light green blue	bleu-vert clair	hellgrünblau	azul verdoso claro
			المستنين الما	amiin bla	o z ul vordogo
38 38	111A 111B	green blue green blue	bleu-vert bleu-vert	grünblau grünblau	azul verdoso

l° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
38	113A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	113B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	114A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	114B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	114C	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	114D	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	115A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	115B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	116A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	116B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	116C	green blue		•	azul verdoso
		0	bleu-vert	grünblau	
38	116D	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	118A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	118B	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	119A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
38	121A	green blue	bleu-vert	grünblau	azul verdoso
39	115C	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	115D	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	119B	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	119C	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	122A	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	122A 122B			•	
		grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
39	122C	grey blue	bleu-gris	graublau	azul grisáceo
40	166C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	166D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	N 170A	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	N 170B	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	N 170C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	173C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	173D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	174B	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	174C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	174D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	174D 176D			hellbraun	
		light brown	brun clair		marrón claro
40	177C	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
40	177D	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro
41	165A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	166A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	166B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	171A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	172A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	172B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	173A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	174A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	174A 175A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	175A 175B				
		medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	175C	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	175D	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	176A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	176B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	176C	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	177A	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	177B	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
41	200D	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio
42	N 199B	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200A	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200A 200B	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200C	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
42	N 200A	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro
42	158A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	4500	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
	158C				
43			brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43 43 43	158D	light yellow brown	brun-jaune clair brun-jaune clair	hellgelbbraun hellgelbbraun	
43 43			brun-jaune clair brun-jaune clair brun-jaune clair	hellgelbbraun hellgelbbraun hellgelbbraun	marrón amarillento claro marrón amarillento claro marrón amarillento claro

№ de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
43	159D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162A	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162C		•		marrón amarillento claro
		light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	
43	162D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163B	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163C	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	164D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	165D	light yellow brown	brun-jaune clair	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
44	163A	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 163C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 163D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	164A	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	164B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44 44	164B 164C	•		<u> </u>	
		yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	165B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	165C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	167A	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	167B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	167C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	167D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167A	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167B	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	168C	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	168D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 172D	yellow brown	brun-jaune	gelbbraun	marrón amarillento
45	031B	•	•		marrón anaranjado
		orange brown	brun-orange	orangebraun	,
45	031C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	032C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	033C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	034B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	034C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	034D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 034D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	035A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 163A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 163B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
4 5	168A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45 45	168B	orange brown	. •	• .	
			brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45 45	169A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	169B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	169C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	169D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 170D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	170A	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	170B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	170C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	170D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	171B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	171C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45 45	171C		. •	•	•
		orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45 45	172C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
46	172D	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45					
45 45	N 172A N 172B	orange brown orange brown	brun-orange	orangebraun orangebraun	marrón anaranjado marrón anaranjado

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
45	N 172C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	173B	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
45	179C	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado
46	199A	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	199B	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	199C	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	199D	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199A	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199C	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199D	grey brown	brun-gris	graubraun	marrón grisáceo
47	151A	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	151A	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47 47	151C	•		ū	
		green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	151D	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152A	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152B	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152C	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	152D	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153A	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153B	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153C	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
47	153D	green brown	brun-vert	grünbraun	marrón verdoso
48	156A	grey	gris	Grau	gris
48	156B	grey	gris	Grau	gris
48	156C		gris	Grau	gris
48	156D	grey		Grau	
		grey	gris		gris
48	157A	grey	gris	Grau	gris
48	157B	grey	gris	Grau	gris
48	157C	grey	gris	Grau	gris
48	N 187B	grey	gris	Grau	gris
48	N 187C	grey	gris	Grau	gris
48	N 187D	grey	gris	Grau	gris
48	194D	grey	gris	Grau	gris
48	195A	grey	gris	Grau	gris
48	195B	grey	gris	Grau	gris
48	195C	grey	gris	Grau	gris
48	195D	grey	gris	Grau	gris
48	196A	grey	gris	Grau	gris
48	196B	grey	gris	Grau	gris
48	196C			Grau	
		grey	gris		gris
48	196D	grey	gris	Grau	gris
48	197A	grey	gris	Grau	gris
48	197B	grey	gris	Grau	gris
48	197C	grey	gris	Grau	gris
48	197D	grey	gris	Grau	gris
48	198A	grey	gris	Grau	gris
48	198B	grey	gris	Grau	gris
48	198C	grey	gris	Grau	gris
48	198D	grey	gris	Grau	gris
48	N 200B	grey	gris	Grau	gris
48	N 200C	grey	gris	Grau	gris
48	N 200C		gris	Grau	gris
	201A	grey			
48		grey	gris	Grau	gris
48	201B	grey	gris	Grau	gris
48	201C	grey	gris	Grau	gris
	201D	grey	gris	Grau	gris
48		grey	gris	Grau	gris
48 48	202B		aria	Grau	gris
48 48 48	202C	grey	gris		3 -
48 48		grey grey	gris gris	Grau	gris
48 48 48 48	202C	grey	gris		gris
48 48 48 48 49	202C 202D 188A	grey green grey	gris gris-vert	grüngrau	gris gris verdoso
48 48 48 48 49	202C 202D 188A 188B	grey green grey green grey	gris gris-vert gris-vert	grüngrau grüngrau	gris gris verdoso gris verdoso
48 48 48 48 49 49	202C 202D 188A 188B 188C	grey green grey green grey green grey	gris gris-vert gris-vert gris-vert	grüngrau grüngrau grüngrau	gris gris verdoso gris verdoso gris verdoso
48 48 48 48 49 49 49	202C 202D 188A 188B 188C 188D	grey green grey green grey green grey green grey green grey	gris gris-vert gris-vert gris-vert gris-vert	grüngrau grüngrau grüngrau grüngrau	gris gris verdoso gris verdoso gris verdoso gris verdoso gris verdoso
48 48 48 49 49 49 49 49	202C 202D 188A 188B 188C 188D 189B	grey green grey green grey green grey green grey green grey green grey	gris gris-vert gris-vert gris-vert gris-vert gris-vert	grüngrau grüngrau grüngrau grüngrau grüngrau	gris gris verdoso gris verdoso gris verdoso gris verdoso gris verdoso gris verdoso
48 48 48 48 49 49 49	202C 202D 188A 188B 188C 188D	grey green grey green grey green grey green grey green grey	gris gris-vert gris-vert gris-vert gris-vert	grüngrau grüngrau grüngrau grüngrau	gris gris verdoso gris verdoso gris verdoso gris verdoso gris verdoso

N° de groupe UPOV	Nº RHS	english	français	deutsch	español
49	N 189A	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	N 189B	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	N 189C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	N 189D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190A	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190B	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	190D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	191C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	191D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	192A	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	192B	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	192C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	192D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	193C	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
49	193D	green grey	gris-vert	grüngrau	gris verdoso
50	N 186A	black	noir	schwarz	negro
50	N 186B	black	noir	schwarz	negro
50	N 187A	black	noir	schwarz	negro
50	202A	black	noir	schwarz	negro
50	203A	black	noir	schwarz	negro
50	203B	black	noir	schwarz	negro
50	203C	black	noir	schwarz	negro
50	203D	black	noir	schwarz	negro

[La Section 3 suit]

TGP/14/2 Draft 1: SECTION 2: TERMES BOTANIQUES

Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 105

SOUS-SECTION 4 : DEFINITIONS DES TERMES APPLICABLES À LA FORME, À LA STRUCTURE ET À LA COULEUR

Terme	Définition / observation
à bandes	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
à enroulement	qui grimpe sans l'aide de structures spéciales, par exemple des vrilles. Comparer avec "grimpant".
à pédoncules	attaché à la plante servant de support par un pédoncule. Comparer avec "sessile" et "pédicellé".
abaxial	bord inférieur, extérieur ou dorsal; bord opposé à l'axe. Comparer avec "adaxial".
aciculaire	en forme d'aiguille; rigide, long et étroit, se terminant en pointe fine. Arrondi ou cannelé dans la section transverse, p. ex. chez les conifères. Se dit surtout d'une forme tridimensionnelle mais peut aussi être utilisé pour le profil.
aciculé	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
aciculé	marqué de rayures fines et droites, comme faites avec la pointe d'une aiguille, sans ordre, dans différentes couleurs et textures. Comparer avec "strié" (lignes parallèles).
actinomorphe	à symétrie radiale, toute division médiane, dans n'importe quel sens, produisant deux moitiés égales. Exemple : l'inflorescence d' <i>Asteraceae</i> . S'oppose à "zygomorphe".
aculéolé	type d'appendice couvert par le terme général "épine" dans les principes directeurs d'examen. Épineux; avec des projections érigées et pointues partant des couches superficielles de la partie de la plante. Comparer avec "épineux" (à partir des couches superficielles plus profondes).
acuminé	qui s'effile progressivement, avec des bords concaves, pour former une extrémité pointue ou obtuse. Se dit de l'apex. Comparer avec "apiculé" pour un organe effilé plus brutalement et avec "caudé" pour un organe effilé plus progressivement, les deux ne se disant que pour l'extrémité.
adaxial	bord supérieur, intérieur ou ventral; bord tourné vers l'axe. Comparer avec "abaxial".
adhérent	parties de plantes dissemblables accolées. Exemple : anthères adhérant au style. Comparer avec "adné", "coalescé", "cohérent", "conné", "contigu".
adné	parties de plantes dissemblables fusionnées d'un point de vue histologique. Exemple : étamines implantées sur la corolle. Comparer avec "adhérent", "coalescé", "cohérent", "conné", "contigu".
aigu	bords droits ou légèrement convexes formant un angle inférieur à 90°. Se dit de la base, de l'apex, etc. Comparer avec "obtus" dont l'angle est supérieur à 90°. Lorsqu'il est utile d'opérer une distinction entre "aigu étroit" et "aigu large", il convient de se souvenir que les deux doivent former un angle inférieur à 90°.
anthèle	corymbe en cyme dont les fleurs latérales sont plus hautes que les fleurs centrales.
apex	l'apex (partie apicale ou distale) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée du point d'attache. La forme de l'apex constitue la forme générale, à l'exclusion de toute extrémité différenciée (si elle est présente).
apical	situé à l'apex ou le plus loin du point d'attache. Comparer avec "proximal", "basal/à la base" pour l'organe le plus près du point d'attache. Synonymes : apical, distal, terminal (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
apiculé	qui se termine brutalement par une petite pointe acérée mais non rigide, de nature à la fois vasculaire et laminaire. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "acuminé" pour un effilement moins abrupt et avec "cuspidé" pour une pointe rigide.
apopétale	avec des pétales distincts; pétales non soudés en un tube de corolle. Comparer avec "sympétale".
apprimé	appliqué sur la surface ou sur un autre organe sur toute sa longueur.
arachnoïde	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Arachnéeux; avec des poils blancs légèrement enchevêtrés, longs et fins.
aristé	barbu; portant une continuation érigée, droite, en forme d'épine de la nervure primaire. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité) ou est utilisé pour d'autres parties présentant des épines. Comparer avec "mucroné" pour une pointe plus courte.
arqué, cambré	fortement arqué, d'une manière plus ou moins symétrique, comme une arche.

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 106

Terme	Définition / observation
arrondi	décrivant une courbe comme la circonférence d'un cercle. S'applique à la base, à l'apex, aux parties latérales, etc. mais ne doit pas être utilisé pour décrire le contour général d'une figure plane.
arrondi-aplati	elliptique transverse; de forme elliptique mais plus petit que large, plus large au milieu, bords s'effilant de façon convexe et régulière vers la base et l'apex, la dimension la plus longue orientée transversalement. Fait partie de la série "elliptique".
asymétrique	ne pouvant pas faire l'objet d'une division médiane en deux moitiés égales, quelle que soit la direction.
atténué	effilé graduellement, avec des bords latéraux concaves. En général, davantage effilé que "aigu". Se dit de la base. Comparer avec "acuminé" qui se dit de l'apex.
au bord	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
auriculé	à oreilles, c'est-à-dire avec deux lobes arrondis étalés horizontalement de chaque côté, dépassant le profil général de la partie de la plante. Se dit de la base. Comparer avec "hasté" pour des lobes triangulaires étalés horizontalement et avec "sagitté" pour des lobes triangulaires retombants. Comparer avec "auriculiforme" pour une forme entièrement plane.
auriculiforme	à oreilles, c'est-à-dire avec deux lobes arrondis à la base, étalés horizontalement et dépassant le profil général de la partie de la plante. Comparer avec "auriculé" qui se dit de la base.
axillaire	situé au sein ou prenant naissance dans l'aisselle, qui est l'angle supérieur formé par l'axe et toute ramification latérale. Exemple : un bourgeon axillaire se développant dans l'aisselle de la feuille.
bande transversale	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
barbelé	se terminant par un crochet réfléchi. Type d'appendice couvert par le terme général "épine" dans les principes directeurs d'examen. Doté d'épines ou de pointes courtes, rigides, de forme recourbée à réfléchie, comme l'ardillon d'un hameçon.
barbu, touffu	aristé; avec des touffes de longs poils. Voir "barbelé".
barre centrale	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
basal/à la base	situé à la base, le plus près du point d'attache. Comparer avec "apical", "distal", "terminal". Synonymes : basal, à la base, proximal (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
base	la base (partie interne) d'une partie de plante est l'extrémité la plus proche du point d'attache.
bicrénelé	à double crénelure; présentant des crénelures elles-mêmes crénelées ou une alternance de grande crénelures et de petites crénelures.
bidenté	à deux dents; présentant des dents elles-mêmes dentées ou une alternance de grandes dents et de petites dents.
bidenticulé	à deux petites dents; présentant de petites dents elles-mêmes dentées ou une alternance de grandes dents et de petites dents.
bosselé	terme général désignant une surface qui présente des bosses ou des renflements.
campanulé	en forme de cloche; avec un tube gonflé, s'élargissant progressivement dans sa partie distale en un limbe ou en des lobes. Se dit normalement de la corolle. Comparer avec "en entonnoir" pour un organe dont la base n'est pas gonflée et avec "cupuliforme" pour un organe qui ne diverge pas dans sa partie distale.
cannelé	sillonné, en forme de gouttière; long et étroit, avec un sillon longitudinal.
cannelé	présentant un ou plusieurs sillons étroits.
capité	en forme de tête arrondie; désigne une partie de plante pétiolée qui se termine par une protubérance. Se dit aussi d'un type d'inflorescence avec des fleurs denses portées en couronne en forme de tête. Exemple : <i>Asteraceae</i> .
capitule (inflorescence)	l'inflorescence ou capitule est un racème très contracté dans lequel les fleurs sessiles individuelles sont portées par une tige élargie. Caractérise <i>Dipsacaceae</i> .
cartilagineux	ferme et dur comme le cartilage. Comparer avec "coriace" ou "coriacé" pour un organe plus souple.

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES

Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 107

Terme	Définition / observation				
caudé	en forme de queue; se dit d'un appendice effilé, long, étroit et pointu, à la fois vasculaire et laminaire de nature. Désigne la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "acuminé" pour un organe dont la pointe est plus petite.				
charnu	pulpeux; succulent mais ferme, facile à couper.				
chaton (épi)	un chaton ou épi est une inflorescence ou racème écailleux, en général retombant. Désigne aussi, d'une manière générale, les inflorescences en cyme ou autres inflorescences complexes, superficiellement analogues.				
cilié	présentant un bord marginal de fins trichomes (excroissances partant de l'épiderme). Comparer avec "fimbrié" pour un bord dont les trichomes partent non seulement de l'épiderme mais aussi des couches plus profondes.				
circulaire et aplati	en forme de disque; avec un tube court et un limbe ou des lobes étalés, aplatis, circulaires. S'applique généralement à la corolle. Comparer avec "hypocratériforme", qui possède un long tube.				
circulaire	rond; rapport longueur/largeur ainsi que dimensions en tous sens 1:1. Utiliser de préférence "circulaire" à "rond" ou à "orbiculaire" dans les textes de l'UPOV. Fait partie de la série "elliptique". Se dit aussi de la disposition. Comparer avec "arrondi" qui se dit d'une partie du profil et non de la forme entière.				
cirrheux	présentant une vrille; dont l'extrémité forme une spirale étroite qui est la continuation de la nervure primaire. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité) ou d'autres parties présentant une vrille.				
clairsemé	peu nombreux par unité de surface, par opposition à "dense". Le terme "ouvert" est utilisé pour décrire des plantes ayant des branches et un feuillage clairsemés.				
claviforme	en forme de massue; qui s'épaissit vers l'apex, à partir d'une base fuselée.				
cloqué	utiliser "gaufré".				
cloqué	plissé en creux; comme dans une feuille comportant des zones convexes entre les nervures. Comparer avec "plissé" et "réticulé".				
coalescé	par opposition à certaines parties de plantes, partiellement et irrégulièrement soudées. Comparer avec "adhérent", "adné", "cohérent", "conné" et "contigu".				
cohérent	parties de plantes analogues en contact étroit, non soudées. Exemple : anthères accolées. Comparer avec "adhérent", "adné", "coalescé", "conné" et "contigu".				
columnaire	dressé, présentant une tige principale dominante avec suppression de la ramification des branches. Comparer avec "fastigié" qui se dit lorsqu'il n'y a pas suppression de la ramification des branches.				
complexe	enchevêtré; entrelacé d'une manière irrégulière.				
comprimé	aplati latéralement ou dans la longueur. Comparer avec "déprimé".				
concave	creux; incurvé vers l'intérieur.				
congestionné	à forte population; presque sans espace. Comparer avec "peuplé", moins dense				
conique	en forme de cône; à partir d'une base circulaire, s'effilant de manière régulière vers un apex pointu. La série "conique" comprend aussi "deltoïde" dont le rapport longueur/diamètre est plus spécifique. Comparer avec "triangulaire" pour une forme bidimensionnelle et avec "obconique" pour un organe qui se rétrécit vers la base.				
conné	se dit de parties soudées d'un point de vue histologique. Exemple : filaments staminaux soudés en un tube. Comparer avec "adhérent", "adné", "coalescé", "cohérent" et "contigu".				
connivent	qui converge sans être soudé. Exemple : étamines dont les anthères se touchent.				
contigu	qui se touche sans être soudé. À ne pas confondre avec "adné", "conné", "adhérent" ou "cohérent".				
continu	disposé d'une manière non interrompue. Comparer avec "interrompu".				
convexe	courbé, arrondi en dehors.				
convoluté	imbriqué longitudinalement, les parties de plantes se chevauchant. Exemple : les pétales d'un bouton.				
cordé	en forme de cœur; présentant deux lobes basaux, arrondis et égaux, séparés par un profond sinus. Comparer avec "obcordé" pour un sinus situé à l'apex et avec "cordiforme" pour une forme entièrement plane.				

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 108

Terme	Définition / observation
cordiforme	en forme de cœur; présentant deux lobes basaux arrondis et égaux, séparés par un profond sinus, et se terminant par une pointe plutôt droite. Comparer avec "cordé" qui s'applique à la base et avec "obcordé" pour un organe plus élargi vers l'apex.
coriace, coriacé	dur comme du cuir; épais, fort et souple. Comparer avec "cartilagineux" qui s'emploie pour un organe plus ferme.
corymbe en cyme	analogue à un corymbe racémeux mais doté d'une structure en panicule.
corymbe	inflorescence indéfinie, sans ramifications, aplatie ou convexe du fait que les pédicelles extérieurs sont progressivement plus longs que les pédicelles intérieurs.
couleur	La couleur est une notion complexe qui peut être définie au moyen de trois éléments principaux : la TEINTE (distingue les différentes couleurs), la SATURATION (l'élément de la couleur qui indique la pureté ou la valeur de gris de la couleur) et l'INTENSITÉ (distingue la quantité de lumière réfléchie par la couleur, comment la couleur est perçue par l'œil sur l'échelle des tons obscurs aux tons clairs). Il est courant, pour décrire les couleurs des plantes dans les principes directeurs d'examen, d'observer séparément ou de façon combinée un ou plusieurs des trois éléments de la couleur.
couleur de fond	Lorsqu'un organe comprend deux couches de tissu dotées d'une pigmentation et qu'une couche recouvre l'autre, les couleurs des deux couches peuvent être décrites par une couleur de fond et par une couleur du lavis. Le terme "couleur de fond" peut être utilisé de plusieurs manières: (i) La couleur de fond est la première couleur à apparaître chronologiquement pendant le développement des parties de la plante. D'autres couleurs peuvent ensuite apparaître sous la forme de taches, de macules ou de surteinte. (ii) La couleur de fond est la couleur qui est répartie de façon continue sur la partie de plante concernée. La couleur de fond n'est pas toujours celle qui recouvre la plus grande surface de la partie de plante concernée. Lorsque certains organes comprennent deux couches de tissu dotées d'une pigmentation, et qu'une couche recouvre l'autre au niveau de la face supérieure de cet organe, il convient de déterminer la couleur de fond en observant la principale couleur de la face inférieure de l'organe (voir l'exemple du phalaenopsis à la Section 2, sous-section 3, chapitre 3.2).
couleur du lavis	Dans le cas d'une partie de plante présentant une couleur de fond sur laquelle une deuxième couleur, par exemple une surteinte, apparaît au bout d'un certain temps, cette surteinte est considérée comme étant la couleur du lavis. La couleur du lavis n'est pas toujours celle qui occupe la plus petite surface de la partie de plante concernée.
couleur principale	La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, [la couleur la plus foncée] / [la couleur [position]] est considérée comme la couleur principale.]
couleur secondaire	La couleur qui occupe la plus grande partie de la surface est la couleur principale, celle dont la surface est la deuxième en importance est la couleur secondaire et ainsi de suite. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, [la couleur la plus foncée] / [la couleur [position]] est considérée comme la couleur principale.]
couvert de fines écailles (écaillé)	présentant des écailles peltées; doté de petites écailles pétiolées.
crénelé	festonné, bordé de dents arrondies.
crénulé	bordé de petites dents arrondies (minutieusement crénelées). Comparer avec "crénelé".
crispé	dont le bord est frisé ou froissé et spiralé de manière irrégulière.
cuné	en biseau; élargi vers l'apex, doté de bords latéraux plus ou moins droits, et convergent vers la base pour former un angle aigu ou obtus. Se dit de la base.
cunéiforme	utiliser "obconique".
cupuliforme	doté d'un tube arrondi à sa base et ne divergent pas dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" pour un tube divergent dans sa partie distale et avec "en entonnoir" pour un organe dont la base n'est pas arrondie.

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 109

Terme	Définition / observation	
cuspidé	qui se termine en pointe aiguë et rigide (cuspide), à la fois vasculaire et laminaire de nature. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "mucroné" pour une pointe uniquement vasculaire, avec "apiculé" pour une pointe non rigide et avec "piquant" pour une pointe longue et rigide.	
cylindrique	solide, long et étroit, d'un diamètre régulier, circulaire dans sa coupe transversale. Comparer avec "tubulaire" qui désigne un organe creux.	
cylindrique	long et mince, s'effilant vers l'apex, circulaire en section transversale.	
décombant	poussant horizontalement sur le sol mais dont les parties apicales sont ascendantes. Comparer avec "procombant" pour des parties apicales non ascendantes.	
décurrent	qui se prolonge le long de la tige.	
deltate	plus ou moins triangulaire dans le sens équilatéral; se rétrécissant vers l'apex, éloigné du point d'attache. Fait partie de la série "triangulaire". Comparer avec "deltoïde" pour une forme tridimensionnelle; comparer aussi avec "obtriangulaire" et "obdeltoïde" pour une forme se rétrécissant vers la base.	
deltoïde	en forme de cône plus ou moins équilatéral; s'effilant régulièrement depuis une base circulaire pour former un apex aigu. Fait partie de la série "conique". Comparer avec "deltoïde" pour une forme bidimensionnelle et avec "obdeltoïde" pour une forme se rétrécissant vers la base.	
demi-dressé	parties de plante : debout à plus ou moins 45° par rapport au sol ou à la surface où la partie de la plante est attachée. plante entière : entre "dressé" et "divergent", pas aussi haut et étroit que "dressé" et pas aussi large que "divergent".	
dense (densité)	nombreux par unité de surface, par opposition à clairsemé.	
denté	dont les bords présentent des dents pointues. Les deux côtés de la dent sont de même longueur. Comparer avec "denticulé" pour des dents plus fines, avec "crénelé" pour des dents arrondies et avec "serrulé" pour des dents pointant vers l'apex.	
dentelé	muni de dents pointues orientées vers l'avant, vers l'apex. La partie antérieure d'une dent est plus courte que la partie postérieure. Comparer avec "crénelé", qui signifie que les dents sont arrondies, et "denté", qui signifie que les dents pointent vers l'extérieur.	
denticulé	dont les bords présentent de <i>fines</i> dents pointues (finement dentées). Comparer avec "denté".	
déprimé	en creux, comme présentant en son centre un enfoncement dû à une pression exercée depuis le dessus ou depuis le dessus et le dessous. Comparer avec "comprimé".	
devenant glabre	presque sans poil.	
diffus	avec des parties de plantes, par exemple des pétales, largement étalées ou branches largement étalées et présentant fréquemment des ramifications. Comparer avec "divergent" pour des parties de plantes étalées presque en angle droit par rapport à l'axe principal.	
discoïde	de forme aplatie, circulaire; en forme de disque.	
distal	situé à l'apex ou le plus loin du point d'attache. Comparer avec "proximal", "à la base/basal" pour le plus proche du point d'attache. Synonymes : apical, distal, terminal (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).	
distinct	à utiliser uniquement avec des termes renvoyant à l'examen DHS.	
distribution des couleurs	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4.2.2 "Distribution des couleurs")	
divariqué	doté de branches s'étalant largement, presque à angle droit avec l'axe principal. Se dit plus spécifiquement du type de croissance alors que "divergent" se dit de la direction des branches. Une plante divariquée aura des branches divergentes.	
divergent	doté de parties de plantes, en particulier des branches, s'étalant en s'écartant les unes des autres. Comparer avec "étalé" et "divariqué". "Divariqué" se dit plus spécifiquement du type de croissance alors que "divergent" se dit de la direction des branches. Une plante divariquée aura des branches divergentes.	
dorsal	bord inférieur, extérieur ou abaxial par rapport à l'axe. Comparer avec "ventral".	

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES

Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 110

dressé vertical par rapport au sol ou perpendiculaire par rapport à la surface à laquelle la de la plante est attachée. Pour les besoins de l'UPOV, "dressé" s'utilise uniquement pour la plante entière e pour les parties de plante (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante s'érigé". dressé terme général utilisé pour les plantes hautes et étroites. Plus précisément, "fastig être utilisé si les branches sont pratiquement dressées et parallèles à la tige princi "columnaire" si le développement de la branche est réprimé. Pour les besoins de "dressé" s'utilise uniquement pour la plante entière (port) et non pour les parties de plantes (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". ellipsoïde ellipsoïde (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". ellipsoïde (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". ellipsoïde (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". ellipsoïde (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". ellipsoïde (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". ellipsoïde (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". en forme d'ellipse; forme élargie en son milieu, dont les bords s'effilent de ronvexe et régulière vers chaque extrémité. La série "ellipsoïde" comprend aussi "circulaire" et "arrondi-aplati", qui ne différent que dans leur rapport longueur/large émarginé échancré; doté d'un sinus central aigu et profond. Se dit de l'apex. Comparer ave "rétus" et "obcordé". en bouquet groupé serré; étroitement groupés, à partir d'un point commun. se dit d'un tube obconique divergent progressivement dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" et "cupuliforme", pour un organe arrondi à la base. en forme de lanière comparer avec "ligulé". en forme de lanière comparer avec "la base. Comparer avec "spatulé" pour une	it non inte est ié" peut ipale, et l'UPOV, e manière re	
être utilisé si les branches sont pratiquement dressées et parallèles à la tige princi "columnaire" si le développement de la branche est réprimé. Pour les besoins de "dressé" s'utilise uniquement pour la plante entière (port) et non pour les parties de plantes (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé". ellipse tridimensionnelle; forme élargie en son milieu, dont les bords s'effilent de ronvexe et régulière vers chaque extrémité. La série "ellipsoïde" comprend aussi "sphérique" et "obloïde", qui ne diffèrent que dans leur rapport longueur/diamètre. Comparer avec "elliptique", "circulaire" et "arrondi-aplati" pour des formes bidimensionnelles. elliptique en forme d'ellipse; forme élargie en son centre, dont les bords s'effilent de manièt convexe et régulière vers chaque extrémité. La série "elliptique" comprend aussi "circulaire" et "arrondi-aplati", qui ne différent que dans leur rapport longueur/large échancré; doté d'un sinus central aigu et profond. Se dit de l'apex. Comparer av "rétus" et "obcordé". en bouquet groupé serré; étroitement groupés, à partir d'un point commun. se dit d'un tube obconique divergent progressivement dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" et "cupuliforme", pour un organe arrondi à la base. en forme de lanière en forme de poire voir "piriforme". brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	ipale, et l'UPOV, e manière re re	
convexe et régulière vers chaque extrémité. La série "ellipsoïde" comprend aussi "sphérique" et "obloïde", qui ne diffèrent que dans leur rapport longueur/diamètre. Comparer avec "elliptique", "circulaire" et "arrondi-aplati" pour des formes bidimensionnelles. elliptique en forme d'ellipse; forme élargie en son centre, dont les bords s'effilent de manièc convexe et régulière vers chaque extrémité. La série "elliptique" comprend aussi "circulaire" et "arrondi-aplati", qui ne différent que dans leur rapport longueur/large échancré; doté d'un sinus central aigu et profond. Se dit de l'apex. Comparer av "rétus" et "obcordé". en bouquet groupé serré; étroitement groupés, à partir d'un point commun. en entonnoir (infundibuliforme) se dit d'un tube obconique divergent progressivement dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" et "cupuliforme", pour un organe arrondi à la base. en forme de lanière comparer avec "ligulé". en forme de poire voir "piriforme". brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	re eur. rec	
convexe et régulière vers chaque extrémité. La série "elliptique" comprend aussi "circulaire" et "arrondi-aplati", qui ne différent que dans leur rapport longueur/large échancré; doté d'un sinus central aigu et profond. Se dit de l'apex. Comparer av "rétus" et "obcordé". en bouquet groupé serré; étroitement groupés, à partir d'un point commun. en entonnoir (infundibuliforme) se dit d'un tube obconique divergent progressivement dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" et "cupuliforme", pour un organe arrondi à la base. en forme de lanière comparer avec "ligulé". en forme de poire voir "piriforme". brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	eur. rec	
"rétus" et "obcordé". en bouquet groupé serré; étroitement groupés, à partir d'un point commun. en entonnoir (infundibuliforme) se dit d'un tube obconique divergent progressivement dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" et "cupuliforme", pour un organe arrondi à la base. en forme de lanière comparer avec "ligulé". en forme de poire voir "piriforme". en onglet brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.		
en entonnoir (infundibuliforme) en forme de lanière en forme de poire en onglet brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	t des	
(infundibuliforme) Comparer avec "campanulé" et "cupuliforme", pour un organe arrondi à la base. en forme de lanière comparer avec "ligulé". en forme de poire voir "piriforme". en onglet brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	t des	
en forme de poire voir "piriforme". en onglet brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	t des	
en onglet brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se di pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	t des	
pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.	t des	
en réseau (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleur		
	rs")	
en zig-zag présentant des changements de direction réguliers, anguleux et changeants.		
entier présentant un bord uni; sans dent et sans lobe.		
entortillé grimpant par enroulement sur un support.		
épi une inflorescence indéfinie avec des fleurs sessiles sur un axe sans ramifications.		
organe ou partie d'un organe modifié(e) rigide, acéré(e), par exemple une tige mo une branche, une feuille, une stipule réduite, etc Contient des couches superficient plus profondes. Comparer avec "aiguillon" qui s'élève des couches superficielles uniquement.		
épineux portant des épines; présentant des projections dures, acérées partant des couche superficielles et profondes de la partie de la plante. Comparer avec "aculéolé" (pa uniquement des couches superficielles).		
équilatéral avec des bords ou des moitiés de forme ou de taille égales. Comparer avec "inéquilatéral".		
érodé corrodé; avec un bord irrégulièrement dentelé, comme mâché.		
étalé se développant à plat sur le sol. Comparer avec "procombant" (ne s'enracinant pa nœuds) et "stolonifère" (s'enracinant aux nœuds ou extrémités), qui constituent deux types particuliers de port étalé. Comparer également avec "décombant", qui des parties apicales ascendantes.		
étoilé stelliforme : avec plusieurs points irradiant depuis le centre.		
exsert faisant saillie. Exemple : étamines dépassant de la corolle. Comparer avec "inclus".		
extrémité voir partie I "FORME", section 2.4.	_	
falciforme en forme de faucille; fortement arqué.		
farineux enrobé d'une poudre blanche. Comparer avec "granuleux".		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 111

Terme	Définition / observation		
fascié	présentant des tiges en forme de faisceau, boursouflées ou tordues. Exemple : les tiges du pois.		
fastigié	fortement érigé, avec une cime étroite, les branches presque dressées, parallèles et apprimées. Se dit des arbres. Comparer avec "columnaire" lorsque la ramification des branches a été supprimée.		
feutré	utiliser "laineux".		
fibreux	constitué de brins durs.		
filiforme	en forme de fil.		
fimbrié	à bord marginal doté d'appendices capillaires se développant non seulement depuis l'épiderme mais aussi depuis les couches inférieures. Comparer avec "cilié" pour un développement uniquement depuis l'épiderme.		
fin	non granuleux; lisse, par opposition à "rugueux". Pour les caractères applicables à la surface, utiliser le terme "lisse" ou "régulier".		
flabelliforme (forme d'éventail)	en forme d'éventail; arrondi à l'apex et aplati à la base.		
fleur isolée	une fleur isolée est la structure reproductive trouvée dans les plantes à floraison. Une fleur isolée peut être une fleur solitaire ou faire partie d'une inflorescence.		
flexueux	 a) qui a la propriété de se courber tout en reprenant sa forme et son volume primitifs, comme un fouet ou un fluide en mouvement; ou b) qui présente des courbes, des tournants ou des coudes. 		
floconneux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Avec des touffes de longs poils doux, qui, en général, s'enlèvent facilement en frottant.		
forme	dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV le terme "forme" devrait être utilisé dans sons sens le plus large et il conviendrait d'éviter d'utiliser des termes tels que "profil" pour réduire le plus possible les différences dans la traduction.		
friable	fin, dur et cassable.		
fusiforme	en fuseau; long, étroit et circulaire dans sa coupe transversale, renflé au milieu et effilé aux deux bouts.		
gaine	entourant une partie de plante et ressemblant à un tube; par exemple la base d'une feuille d'une graminée entourant la tige.		
gaufré	cloqué; surface couverte de convexités irrégulières en forme de cloques. Comparer avec "papilleux" pour des saillies plus échancrées, en forme de mamelon, et avec "verruqueux" pour un organe parsemé de verrues.		
glabre	dépourvu de poils; sans trichomes, lisse, sans poil.		
glabrescent	quasiment dépourvu de poils en raison de l'âge.		
glandulaire, glanduleux	doté de glandes; doté de glandes à pied court ou sessiles ou de poils portant des glandes à leur extrémité.		
globuleux	en forme de sphère; au profil rond, quel que soit l'angle d'observation.		
gonflé	enflé; creux et renflé en apparence.		
granuleux	couvert de petites granules ou de petits grains. Comparer avec "farineux".		
grappe	inflorescence indéfinie, sans ramifications avec pédicelle (ayant des pédoncules floraux courts) le long de l'axe.		
grimpant	qui grimpe à l'aide de structures spéciales, par exemple des vrilles. Comparer avec "à enroulement".		
grossier	utiliser "rugueux".		
groupes de couleur UPOV	(voir "Noms de couleur")		
hasté	en forme de flèche; doté de deux lobes égaux plus ou moins triangulaires, étalés horizontalement. Se dit de la base du limbe. Comparer avec "auriculé" pour des lobes arrondis étalés horizontalement, avec "sagitté" pour des lobes triangulaires étalés vers le bas et avec "hastiforme" pour une forme entièrement plane.		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 112

Terme	Définition / observation		
hastiforme	en forme de fer de lance; s'élargissant progressivement vers la base, depuis un apex aigu, et doté à la base de deux lobes très divergents, étalés horizontalement. Comparer avec "hasté" pour la base et avec "sagitté" pour des lobes étalés vers le bas.		
haut	à utiliser par rapport au niveau du sol. Comparer avec "extrémité" et "apex".		
hélicoïdal	en forme de spirale; la circonférence est constante ou diminue.		
herbacé (herbe)	se dit d'une plante dont les tiges sont souples et non ligneuses et dont les parties aériennes sont annuelles ou, plus généralement, de toute plante non ligneuse.		
hirsute	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Présentant des trichomes longs, plus ou moins dressés, raides et épais. Comparer avec "sétigère" pour un trichome épineux au toucher et "hispide" pour un trichome plus raide.		
hispide	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Garni de trichomes raides et érigés; dur au toucher. Comparer avec "sétigère" pour un trichome épineux au toucher, avec "hirsute" pour un trichome plus fin et avec "scabre" pour un trichome aussi dur au toucher.		
horizontal	au même niveau; parallèle au sol. À utiliser en rapport avec le niveau du sol. Exemple : perpendiculaire par rapport à "vertical". À utiliser pour des parties de plantes et non pour le type de croissance. "Procombant" est à utiliser pour le port. "Apprimé" est à utiliser de préférence pour les parties de plantes étalées sur une surface, donc pas nécessairement parallèles au sol.		
hypocratériforme	en forme de tube; possédant un long tube étroit se prolongeant brusquement par un limbe aplati ou par des lobes. S'applique à la corolle. Comparer avec "circulaire et aplati", qui indique la présence d'un tube court.		
inclus	compris dans; ne s'étalant pas au-delà des parties voisines. Exemple : étamines ne dépassant pas de la corolle. Comparer avec "exsert".		
incurvé	courbé en dedans ou courbé en direction du bas (adaxialement). Comparer avec "infléchi" pour un organe courbé en dedans ou courbé plus brutalement en direction du haut.		
indistinct	à ne pas utiliser (comparer avec "distinct").		
inéquilatéral	doté de bords ou de moitiés d'une forme ou d'une taille inégales; oblique. Comparer avec "équilatéral".		
infléchi	courbé vers l'intérieur ou vers le haut (adaxialement) abruptement. Comparer avec "incurvé".		
infundibulaire	comparer avec "en forme d'entonnoir".		
intensité	Distingue la quantité de lumière réfléchie par la couleur, comment la couleur est perçue par l'œil sur l'échelle des tons obscurs aux tons clairs.		
interrompu	non continu; disposition interrompue en certains points. Comparer avec "continu".		
involuté	à bords enroulés vers la face adaxiale. Comparer avec "révoluté" pour un organe dont les bords sont enroulés vers le bas.		
lâche	mou; non compact, disposé de manière ouverte.		
laineux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Doté de longs trichomes parfois feutrés et enchevêtrés. Comparer avec "tomenteux" pour des poils plus courts et plus denses et avec "feutré" pour des poils encore plus denses.		
laineux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Feutré; couvert de poils denses, courts, emmêlés, enchevêtrés. Comparer avec "tomenteux", qui désigne des poils moins emmêlés.		
lancéolé	en forme de lance; étroitement ovale et plus large à la base, c'est-à-dire vers le point d'attache. L'apex peut présenter une extrémité pointue ou obtuse. Fait partie de la série "ovale".		
latéral	vers un axe ou une partie de plante ou à côté d'un axe ou d'une partie de plante.		
lenticulaire	en forme de lentille; doublement convexe.		
libre	non soudé à un autre; disjoint.		
ligneux	qui a la consistance du bois.		
ligulé (en forme de lanière)	en forme de languette; long et étroit, avec les bords latéraux parallèles. Fait partie de la série "oblong".		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES

Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 113

Terme	Définition / observation		
linéaire	long et étroit, avec les bords latéraux parallèles. Fait partie de la série "oblong".		
lisse	uniforme; contraire de rugueux. Pour les caractères de la texture interne, le terme "fin" est utilisé.		
lobe, lobé	comparer avec partie II "STRUCTURE", section 1.4.2 : en général, des termes tels que "lobé" (coupe de ½ à ¼ jusqu'au milieu), "crevassé" (coupe de ¼ à ½ jusqu'au milieu), "sectionné" (coupe de ½ à ¾ jusqu'au milieu) et "divisé" (coupe de ¾ sur presque toute la longueur) ne sont pas utilisés car ils prêtent à confusion lorsqu'ils sont utilisés pour les niveaux d'expression		
longitudinal	parallèle à l'axe allant de la base à l'apex, qu'il s'agisse ou non de l'axe le plus long.		
losangique transverse	trullé inverse; plus large au-dessus du milieu et s'effilant vers les extrémités inférieures et supérieures, bords latéraux plus ou moins droits mais formant un angle au point de largeur maximale. Comparer avec la série "obovale" qui est moins angulaire et la série "losangique" où la largeur maximale se trouve au milieu.		
lunulé	En forme de croissant, avec des extrémités plus ou moins aiguës. Comparer avec "réniforme".		
lyré	en forme de lyre : se dit d'une feuille dont les lobes sont pennés, le lobe terminal étant plus grand que les lobes plus proches de la base (lobes inférieurs).		
marbré	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
marginal	en rapport avec le bord ou la bordure d'un organe.		
membraneux	comme une membrane : fin et quelque peu transparent. Comparer avec "papyracé" pour un organe plus opaque.		
méthode de "Lisbonne"	Dans cette méthode, toutes les couleurs de la partie de plante concernée sont d'abord évaluées au moyen du code RHS des couleurs. Les couleurs sont ensuite classées du numéro le plus bas du code de couleurs au numéro le plus élevé, le numéro le plus bas étant RHS 1 A et le plus élevé RHS 203 D. Des fiches supplémentaires figurant dans les nouvelles éditions du code RHS des couleurs peuvent revaloriser le numéro le plus élevé. Dans cette méthode, la couleur est déterminée sans tenir compte de la surface recouverte par cette couleur.		
moucheté	Présentant des taches marquées au contour rond ou presque rond finement délimitées (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
mucroné	qui se termine brutalement en une pointe courte et dure, laquelle est la continuation de la veine primaire et est uniquement vasculaire de nature. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "aristé" dont la pointe est plus large et avec "cuspidé" qui est à la fois vasculaire et laminaire.		
nain	plante ou partie de plante dont la croissance a été arrêtée, qui est donc d'une taille beaucoup plus petite que la moyenne.		
nervuré	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
net	Clairement visible, évident. (voir "Netteté")		
net	se distinguant clairement de la surface environnante, par exemple les nervures apparentes sur le côté abaxial d'une feuille. Comparer avec "évident", qui signifie "nettement visible".		
netteté	NET: clairement visible, évident. PEU NET: pas clairement visible, obscur. Afin de préciser ce que l'on entend par "netteté", le libellé type ci-après pourrait être utilisé dans les principes directeurs d'examen: a) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs; b) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs, associé à la taille.		
noms de couleur	Le code RHS des couleurs contient jusqu'à 896 couleurs. L'UPOV a recensé 50 "groupes" de couleurs. Les noms utilisés pour les 50 groupes de couleurs de l'UPOV se composent de la [couleur pure] / [teinte] (p. ex. : jaune, orange, rouge), d'une combinaison de deux [couleurs pures] / [teintes] (p. ex. : orange jaune, rose orangé, pourpre), ou d'une combinaison de [couleurs pures] / [teintes] "pâles/claires" ou "foncées" (p. ex. : jaune clair, rouge rosé foncé).		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 114

Terme	Définition / observation		
noms de couleur inappropriés	Les noms de couleur tels que "bronze", "fuchsia", "or", "ocre", "saumon", "argent", etc., ne doivent pas être utilisés pour désigner les niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen car ils peuvent engendrer une confusion au sujet de la couleur concernée. Par conséquent, ces termes doivent être remplacés par des couleurs standard (p. ex., brun orange au lieu de bronze).		
obconique	conique inverse; s'effilant de manière régulière, depuis un apex circulaire, vers une basa aiguë. La série "obconique" comprend aussi "obdeltoïde", dont le rapport longueur/diamètre est plus spécifique. Comparer avec "obtriangulaire" pour une forme bidimensionnelle et avec "conique" pour une forme se rétrécissant vers l'apex.		
obcordé	ayant la forme d'un cœur renversé; possédant deux lobes égaux, arrondis et apicaux divisés par un sinus profond et s'effilant de façon assez rectiligne vers la base. S'applique à une forme totalement plane et à la forme générale de l'apex. Comparer avec "cordé" où le sinus est situé à la base et avec "obcordiforme" qui s'applique à une forme totalement plane. Comparer aussi avec "émarginé" et "échancré" lorsque les incisions sont trop petites pour modifier la forme générale.		
obcordiforme	ayant la forme d'un cœur renversé; possédant deux lobes égaux, arrondis et apicaux divisés par un sinus profond et s'effilant de façon assez rectiligne vers la base. Comparer avec "obcordé" qui s'applique à l'apex et "cordiforme" qui est plus large vers la base.		
obdeltoïde	en forme de delta inversé, plus ou moins équilatéralement obtriangulaire, se rétrécissant vers la base, c'est-à-dire vers le point d'attache. Fait partie de la série "triangulaire". Comparer avec "obdeltoïde" qui s'applique à la forme tridimensionnelle et "deltoïde" qui désigne un rétrécissement vers l'apex.		
oblancéolé	inversement lancéolé; plus large vers l'apex, c'est-à-dire dans la partie la plus éloignée du point d'attache. Fait partie de la série "obovale".		
oblique	orientation de la partie de la plante : angle d'orientation autre que 90° par rapport à l'axe longitudinal ou parallèlement à cet axe. Forme d'une partie de plante : inéquilatérale; bilatéralement asymétrique. S'applique à la base, à l'apex, à la découpe bidimensionnelle, à la position et au port en ce qui concerne les parties de la plante.		
obloïde	ellipsoïde transverse : plus petit que large, plus large au milieu avec des bords s'effilant de façon convexe et régulièrement vers la base et l'apex, dimension la plus longue orientée transversalement. Fait partie de la série "ellipsoïde".		
oblong	à peu près rectangulaire, avec des côtés plus ou moins parallèles avec une terminaison obtuse aux deux extrémités; quatre côtés, les côtés opposés étant parallèles et tout les angles étant environ de 90°. La série "oblong" comprend aussi "carré" et "linéaire", la seule différence se limitant au rapport longueur/largeur, la longueur ayant la même dimension que la largeur pour les formes carrées.		
obovale	ovale inverse; plus large au dessus du milieu c'est-à-dire vers l'apex. Comparer avec la série "ovale", plus large vers la base, et "obovoïde" qui s'applique à la forme tridimensionnelle.		
obovoïde	ovoïde inverse; plus large au dessus du milieu, c'est-à-dire vers l'apex. Comparer avec la série "ovoïde" qui est plus large vers la base et "obovale" qui s'applique à la forme bidimensionnelle.		
obtriangulaire	triangulaire inverse; avec trois côtés plus ou moins droits, partie la plus large à l'apex et rétrécissement vers le point d'attache. La série "obtriangulaire" comprend aussi "obdeltoïde" avec un rapport longueur/largeur plus précis. Comparer avec "triangulaire", plus large à la base, et "obconique" qui s'applique à la forme tridimensionnelle.		
obtus	bords droits ou légèrement convexes à un angle de 90° ou plus. S'applique à l'apex, à la base, etc. Comparer avec "aigu" où l'angle est < 90°. Dans les cas où il est utile de distinguer "obtus étroit" et "obtus large", il convient de se rappeler que l'angle doit toujours être > à 90°.		
ombelle	type d'inflorescence en grappe doté d'un axe court et de pédicelles floraux multiples d'égale longueur, surgissant d'un même point.		
ondulé	en vagues perpendiculaires par rapport au plan de la partie de plante. Comparer avec "onduleux" et "sinué", qui signifient ondulé en suivant le plan de la partie de plante.		
onduleux	faiblement sinueux. Comparer avec "ondulé", plissé perpendiculairement au plan de la partie de plante.		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 115

Terme	Définition / observation		
ongulé	utiliser plutôt "griffu"		
orbiculaire	utiliser "circulaire".		
ouvert	terme utilisé pour décrire les plantes ayant peu de branches ou de feuillage.		
ovale	en forme d'œuf de poule; plus large au-dessous du milieu, c'est-à-dire en direction du point d'attache, bord entièrement convexe, même si l'apex peut être arrondi ou pointu. Comparer avec la série "obovale", plus large vers l'apex, et "ovoïde" qui s'applique à la forme tridimensionnelle.		
ovoïde	en forme d'œuf de poule; plus large au-dessous du milieu, c'est-à-dire en direction de la base, entièrement convexe, même si l'apex peut être soit arrondi soit pointu. Comparer avec la série "obovoïde", plus large vers l'apex, et "ovale" qui s'applique à la forme bidimensionnelle.		
panachure	Zones bien définies de couleurs ou d'intensités différentes, avec moins de chlorophylle ou sans chlorophylle, notamment sous forme de bandes longitudinales, de régions de forme irrégulière ou d'une zone marginale de couleur verte très claire, jaune ou blanche combinée avec la couleur verte de la feuille. La panachure se compose de la couleur, de la distribution et de la répartition des couleurs. Selon l'espèce concernée, il peut ne pas être nécessaire de décrire tous ces éléments.		
panicule	type d'inflorescence où les ramifications sont de plus en plus solides et irrégulières du haut à la base et chaque ramification se termine par une fleur.		
papilleux	couvert de petites papilles arrondies, douces à rugueuses, inégales. Comparer avec "gaufré", qui indique des convexités plus plates et comparables à des cloques.		
papyracé comparable à du papier	ayant la consistance du papier; mince et quelque peu opaque. Comparer avec "membraneux", qui indique une plus grande transparence.		
pédicelle	un pédoncule qui relie les fleurs ou fruits isolés à la tige principale du pédoncule de l'inflorescence ou de l'infructescence.		
pédicellé	fleur ou fruit porté sur une tige.		
pédoncule	une tige soutenant une fleur ou un fruit solitaire ou une inflorescence ou une infructescence.		
pelté	ayant la forme d'un bouclier; s'applique à une partie de plante dotée d'un pédoncule, normalement de forme circulaire, dont le pédoncule est attaché au centre ou près du centre de la surface inférieure.		
pendant	qui se penche vers le bas. Comparer avec "pleureur" pour une courbure vers le bas plus prononcée et "retombant" pour un organe qui pend plutôt qu'un organe penché vers le bas. S'utilise aussi pour le type de croissance.		
pendant	penchant vers le bas sous l'effet de son propre poids. Comparer avec "penduleux". Comparer avec "retombant" et "pleureur", autrement dit "courbé vers le bas", "pleureur" étant plus fort que "retombant".		
penduleux	penchant vers le bas, du fait de la faiblesse du support. Comparer avec "pendant".		
perpendiculaire	à angle droit avec une autre partie de la plante.		
pétiole	un pédoncule qui relie la limbe à la tige.		
pétiolule	le pédoncule de l'un ou l'autre des folioles qui constituent une feuille composée.		
peu net	Pas clairement visible, obscur. (voir "Netteté")		
peuplé	rassemblé, avec un peu d'espace. Comparer avec "congestionné" pour un peuplement plus dense.		
piquant	se terminant par une extrémité longue, rigide et pointue, de nature à la fois vasculaire et laminaire. S'applique à la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "cuspidé", qui désigne une pointe plus courte.		
piqueté	Présentant des taches diffuses au contour irrégulier (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
piriforme	en forme de poire. Obovoïde avec une contraction vers la base.		
pleureur	recourbe vers le bas, les parties terminales étant pendantes. Comparer avec "retombant", c'est-à-dire dont la courbure vers le bas est moins prononcée.		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES

Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 116

Terme	Définition / observation		
plissé	ridé, froissé ou ondulé par alternance de sillons et de crêtes. Exemple : les pétales de Papaver dans un bouton. Comparer avec "cloqué".		
poilu	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Doté de trichomes longs, doux, épars, fins. Comparer avec "villeux", plus touffu.		
pointu	terme général qualifiant une base ou un apex, etc., comportant des bords droits ou légèrement convexes se terminant par une extrémité pointue ou obtuse. Comparer avec "aigu" (< 90°), obtus (> 90°). Pour la base, on peut utiliser le terme "cunéiforme" à la place de "pointue".		
port	aux fins de l'UPOV, "port" est utilisé pour des parties de plantes alors que "type de croissance" est utilisé pour l'ensemble de la plante. "Port" suppose un lien avec le niveau du sol et d'autres parties de la plante. Utiliser plutôt "port" que "posture".		
posture	utiliser "port".		
pourvu d'aiguillons	voir "aculéolé".		
procombant	rampant sur le sol mais ne s'enracinant pas aux nœuds. Comparer avec "stolonifère", s'enracinant aux nœuds.		
profil	dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV, le terme "forme" devrait être utilisé dans son sens le plus large et il conviendrait d'éviter d'utiliser des termes tels que "forme" et "profil" afin de réduire le plus possible les différences de traduction.		
proximal	situé à la base, à l'endroit le plus proche du point d'attache. Comparer avec "apical", "distal", "terminal". Synonymes : basal, proximal (le terme le plus approprié sera déterminé au cas par cas).		
pubescent	Les termes "pubescent"/"pubescence" sont synonymes de "pileux"/"pilosité" aux fins des principes directeurs d'examen.		
pyramidal	en forme de pyramide.		
quadrangulaire	rectangulaire; qui a quatre côtés, les côtés opposés étant parallèles et tous les angles étant approximativement de 90°. Le terme "oblong" doit être utilisé de préférence aux fins de l'UPOV.		
raide	présentant des trichomes érigés et forts. Terme général couvrant à la fois "hispide" (dur au toucher) et "sétigère" (épineux au toucher).		
raies	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
ramifié	ramifié		
réclinant	possédant des branches se courbant graduellement vers le bas depuis une position dressée, les parties distales étant couchées sur le sol.		
recourbé	se courbant vers le bas (abaxialement). Comparer avec "réfléchi", courbé vers le bas en formant un angle plus aigu.		
rectangulaire	utiliser "oblong".		
redressé	utiliser "dressé"		
réfléchi	 a) angle > 180°; ou b) courbé vers le bas (abaxialement) abruptement. Comparer avec "recourbé", qui indique une courbure vers le bas moins abrupte. 		
régulier	lisse; par opposition à rugueux. Utiliser le terme "fin" pour les caractères de la texture interne.		
réniforme	synonyme : en forme de rein (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).		
réniforme	en forme de rein; fortement luné avec des extrémités arrondies. Comparer avec "lunulé". Synonymes : réniforme, en forme de rein (le terme le plus approprié sera décidé au cas par cas).		
réseau	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
résineux	couvert de résine ou suintant de la résine, qui peut être collante. Comparer avec "visqueux".		
réticulé	comportant un réseau de lignes fines contrastant en couleur ou en texture, par exemple les veines sur le côté abaxial d'une feuille. Comparer avec "rugueux", qui indique l'existence de zones convexes entre les réticules.		
retombant	utiliser "réfléchi".		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES

Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 117

Terme	Définition / observation		
retombant	poussant ou s'orientant progressivement vers le bas pour atteindre le niveau du sol ou d'autres parties de plantes. Synonymes : descendant, vers le bas (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).		
rétus	échancré; doté d'un sinus central obtus, peu profond. Se dit de l'apex. Comparer ave "émarginé" et "obcordé".		
révoluté	à bords enroulés vers la surface abaxiale. Comparer avec "involuté", à bords enroulés vers le haut.		
rhombique	en forme de losange; s'élargissant vers le milieu et s'effilant avec des bords plus ou moins droits vers les extrémités basale et apicale. Comparer avec "trullé", plus large en dessous du milieu et "losangique transverse", plus large au-dessus du milieu.		
rhomboïde	en forme de losange; carré en section transversale, le plus large et recourbé au milieu, s'effilant avec des bords plus ou moins droits vers chaque extrémité.		
ridé	avec des pliures ou rides; terme général. Comparer avec "plissé" et "rugueux", dans les cas où les rides ont un caractère plus particulier.		
rigide	raide; difficile à plier.		
rond	utiliser "circulaire".		
rugueux	grossier; contraire de "lisse", "fin" et "glabre".		
sagitté	en forme de fer de flèche; avec deux lobes égaux plus ou moins triangulaires dirigés vers le bas. S'applique à la base et au contour général. Comparer avec "hasté", lobes triangulaires dirigés vers l'extérieur, et avec "auriculé", lobes arrondis orientés vers l'extérieur.		
saturation	L'élément de la couleur qui indique la pureté ou la valeur de gris de la couleur.		
scabre	rugueux au toucher.		
semi-ellipsoïde	ellipsoïde avec la partie basale coupée; arrondi à l'apex et aplati à la base.		
serrulé	finement dentelé. Voir "dentelé".		
sessile	sans pédoncule; attaché directement à la partie de la plante constituant le support. Comparer avec "à pédoncules" et "pédicellé".		
sétigère, sétacé	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Raide; portant des poils longs, dressés, très pointus, rigides. Épineux au toucher. Comparer avec "hispide", dur au toucher, et "strigueux", garni de trichomes appliqués.		
sinué	consécutivement concave et convexe sur la surface plane de l'organe. Comparer avec "ondulé", qui est peu "sinué", et "ondulé", dont les sinuosités sont perpendiculaires à la surface plane de la partie de la plante.		
soyeux	couvert de poils fins, longs, appliqués.		
spadice	épi de fleurs densément disposées autour de cet épi, enveloppé ou accompagné d'une bractée très spéciale appelée spathe. Caractéristique de la famille des araceae.		
spatulé	en forme de spatule; rétréci à la base et arrondi à l'apex. Comparer avec "en onglet" ("ongulé"), qui se rétrécit plus brusquement vers la base.		
sphérique	utiliser "globuleux"		
squameux	écailleux; couvert d'écailles minuscules appliquées.		
stelliforme	utiliser "étoilé".		
stipité	utiliser "à pédoncules".		
stolonifère	portant des tiges étalées formant des racines au niveau des nœuds ou des extrémités, produisant de nouvelles plantes. Comparer avec "procombant", ne prenant pas racine au niveau des nœuds.		
strié	finement rayé; avec des lignes plus ou moins parallèles d'une couleur différente, ou des sillons ou des arêtes. Comparer avec "aciculé" (rayures faites avec la pointe d'une aiguille, sans ordre). (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
strigueux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Portent des trichomes raides, pointus, grossiers, appliqués, rugueux, souvent gonflés à la base. Comparer avec "sétigère", portant des trichomes dressés.		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 118

Terme	Définition / observation		
subulé	en forme d'alêne; se rétrécissant depuis une base étroite jusqu'à une terminaison fine et en pointe.		
surteinte	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
symétrique	pouvant être divisé par le milieu en deux moitiés, au moins le long de l'axe longitudinal. Comparer avec "asymétrique", "actinomorphe".		
sympétale	ayant des pétales soudés, tout au moins en partie, en tube de corolle. Comparer avec "apopétale".		
taché	Présentant des taches marquées au contour irrégulier finement délimitées (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
taches	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
teinte	Distingue les différentes couleurs.		
terminal	situé à l'apex et/ou le plus loin du point d'attache. Comparer avec "proximal", "basal", le plus proche du point d'attache. Synonymes : apical, distal, terminal (le terme le plus approprié étant retenu au cas par cas).		
tesselé	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")		
tétraèdre	en forme de pyramide triangulaire.		
thyrse	un racème dans lequel les fleurs individuelles sont remplacées par des cymes est un thyrse (indéfini). Un botryoïde dans lequel les fleurs individuelles sont remplacées par des cymes est un thyrse ou thyrsoïde défini. Les thyrses sont souvent appelés à tort panicules.		
tomenteux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Couvert de poils cotonneux et denses; portant des trichomes courts, enchevêtrés, entrelacés. "Couvert de poils denses, doux, entrelacés et laineux". Comparer avec "feutré", pour des poils encore plus denses et plus entrelacés, et comparer avec "laineux", pour des poils plus longs et moins entrelacés.		
transverse	perpendiculaire à l'axe longitudinal, c'est-à-dire à angle droit par rapport à l'axe allant de la base à l'apex, qu'il s'agisse ou non de l'axe le plus long. Comparer avec "longitudinal".		
trapézoïdal	quadrilatéral avec deux côtés parallèles		
triangulaire	comptant trois côtés plus ou moins droits, s'élargissant vers la base, c'est-à-dire vers le point d'attache. La série triangulaire comprend aussi "deltate", assorti d'un rapport longueur/largeur plus précis. Comparer avec "obtriangulaire", plus large vers l'apex et "conique" qui s'applique aux formes à trois dimensions.		
trichome	production épidermique non ramifiée semblable à un cheveu.		
tronqué	dont la base (ou l'apex) se termine abruptement en un bord droit, transversal, basal (ou distal), comme s'il avait été tranché. S'applique à la base et à l'apex.		
trullé	plus large sous le milieu et fuselé vers les extrémités basale et apicale, les bords latéraux étant plus ou moins droits mais en angle par rapport à la position de la largeur la plus grande. Comparer la série "ovale" qui est moins anguleuse, à la série "losangique" qui est la plus large au milieu.		
tubulaire	creux, long et étroit d'un diamètre égal, circulaire en coupe transversale. Comparer avec "cylindrique", qui est de type solide.		
type spur	port dans lequel les entre-nœuds des pousses sont très courts. Se rencontre dans certaines variétés de fruit.		
urcéolé	en forme de cruche; doté d'un tube très large à la base, qui se rétrécit vers l'apex et est fortement comprimé au niveau du bec ou en dessous de celui-ci. S'applique à la corolle.		
velouteux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Velouté; avec des trichomes longs denses et droits. Comparer avec "tomenteux", c'est-à-dire porteur de trichomes entrelacés.		
ventral	face supérieure, interne ou adaxiale par rapport à l'axe. Comparer avec "dorsal".		
verrue	voir "verruqueux"		
verruqueux	porteur de verrues, c'est-à-dire de surélévations plus ou moins irrégulières. Comparer avec "gaufré", c'est-à-dire présentant des convexités de type cloqûres.		

TGP/14/2 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES Sous-section 4 : Définitions des termes applicables à la forme, à la structure et à la couleur page 119

Terme	Définition / observation			
vers l'extérieur	partie(s) de plante(s) tournée(s) vers l'extérieur par rapport à l'ensemble de la plante ou à d'autres parties de plantes concernées; par exemple la corolle est tournée vers l'extérieur par rapport à l'axe longitudinal de la fleur. Comparer avec "vers l'intérieur".			
vers l'intérieur	partie de plante ou parties de plantes tournées vers l'intérieur par rapport à l'ensemble de la plante ou à d'autres parties de plantes concernées. Exemple : étamines tournées vers l'intérieur par rapport à la corolle. Comparer avec "vers l'extérieur".			
vers le bas	poussant ou s'orientant progressivement vers le bas pour atteindre le niveau du sol ou d'autres parties de plantes. Synonymes : retombant, descendant (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).			
vers le haut	qui pousse ou est orienté progressivement vers le haut par rapport au niveau du sol ou à d'autres parties de plante.			
vertical	dressé par rapport au sol. À utiliser par rapport au niveau du sol, c'est-à-dire comme étant perpendiculaire à "horizontal".			
villeux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Velu, c'est-à-dire doté de trichomes longs, fins et doux. Comparer avec "pileux", c'est-à-dire moins velu.			
visqueux	collant. Comparer avec "résineux", auquel cas le caractère collant est dû à la résine.			
zone marginale	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")			
zygomorphe	à symétrie bilatérale, uniquement le long de l'axe longitudinal; p. ex., la fleur de Fabaceae. Comparer avec "actinomorphe".			

SECTION 3. TERMES STATISTIQUES

Les définitions figurant dans ce glossaire visent l'utilisation de ces termes dans le cadre de l'examen DHS.

Additivité: les effets, par exemple dans une analyse de variance, sont dit additifs s'il n'y a pas d'interaction entre eux.

Alpha (α): les statisticiens utilisent la lettre grecque alpha pour indiquer la probabilité que l'hypothèse statistique testée soit rejetée alors qu'en fait elle est vraie. On dit que α est le niveau de signification d'un test. Avant d'effectuer un test statistique, il est important d'attribuer une valeur à alpha. Aux fins de l'établissement de la distinction, on lui attribue parfois la valeur 0,01. Cela revient à affirmer que l'hypothèse testée sera rejetée une fois sur 100 si la statistique obtenue fait partie de celles qui ressortiraient d'échantillons aléatoires extraits d'une population pour laquelle l'hypothèse est vraie. Si la statistique obtenue conduit au rejet de l'hypothèse testée, ce n'est pas parce qu'elle ne pourrait pas être due au hasard, mais parce que la probabilité d'obtenir la statistique par hasard est suffisamment faible (1%) et qu'il est donc raisonnable de conclure que les résultats ne sont pas dus au hasard.

Alpha-plan: les alpha-plans sont une catégorie très souple de plans en blocs incomplets résolvables. Ces plans sont particulièrement utiles lorsque de nombreux traitements doivent être examinés, que la variabilité des unités expérimentales est telle que la taille des blocs doit rester petite et que les blocs peuvent être associés dans le cadre de répétitions complètes.

Analyse de régression conjointe modifiée: méthode statistique d'ajustement utilisée lorsque des différences marquées peuvent apparaître entre les années dans la gamme d'expression d'un caractère. Par exemple, à la fin du printemps, les dates d'épiaison des variétés de graminées peuvent converger. La méthode suppose l'adaptation d'un modèle au tableau des moyennes variétés/année pour le caractère de façon à ce que le modèle autorise une réponse de la variété proportionnellement plus grande ou plus petite selon l'année au cours de laquelle les données ont été observées. Pour de plus amples détails, voir le document TGP/8.

Analyse hiérarchique: dans le cadre de l'analyse multidimensionnelle d'un tableau de contingence, une analyse hiérarchique est celle dans laquelle l'introduction d'un terme d'interaction de niveau supérieur entraîne l'introduction de tous les termes de niveau inférieur. Par exemple, si l'interaction de deux facteurs figure dans un modèle explicatif, les principaux effets de ces deux facteurs figurent aussi dans le modèle.

ANOVA: acronyme de la procédure appelée "analyse de la variance". Cette procédure utilise la statistique (F) pour tester la signification statistique des différences entre les moyennes obtenues de deux échantillons aléatoires ou plus, extraits d'une population donnée. Lorsqu'il y a un ou deux facteurs dans l'expérience, on parle respectivement d'analyse de la variance à un facteur et d'analyse de la variance à deux facteurs. Voir aussi Plan factoriel.

Aplatissement : l'aplatissement (ou Kurtosis) indique la mesure dans laquelle une distribution est plus pointue ou plus aplatie qu'une distribution normale.

Asymétrie : mesure de l'absence de symétrie d'une distribution.

Bêta (β): les statisticiens utilisent la lettre grecque bêta pour indiquer la probabilité d'absence de rejet de l'hypothèse nulle lorsqu'elle est fausse et qu'une hypothèse alternative spécifique est vraie. Pour un test donné, la valeur de bêta est déterminée par la valeur d'alpha, les caractèristiques- de la statistique à calculer (en particulier la taille de l'échantillon) et l'hypothèse alternative spécifique examinée. S'il est possible d'effectuer un test statistique sans définir d'hypothèse alternative spécifique, ni le risque bêta ni la puissance du test ne peuvent être calculés en l'absence d'hypothèse spécifique. Il est intéressant de noter ici que la puissance du test (la probabilité que le test rejettera l'hypothèse testée si une hypothèse alternative spécifique est vraie) est égale à un moins bêta (c'est-à-dire puissance = 1 - bêta). Voir Puissance.

Biais : le biais est la différence entre la vraie valeur du paramètre et la valeur attendue de l'estimateur. Un estimateur est faussé si la valeur attendue n'est pas égale au paramètre qu'il estime.

Cas aberrant (Valeur aberrante): cas dont la note concernant une variable s'écarte sensiblement de la moyenne (ou d'une autre mesure de tendance centrale). Ces cas peuvent avoir des effets anormalement marqués sur les statistiques.

Coefficient normalisé: lorsqu'une analyse est réalisée sur des variables qui ont été normalisées de telle sorte qu'elles ont une variance de 1, les estimations qui en résultent sont dénommées "coefficients normalisés"; par exemple, une régression appliquée à des variables originales produit des coefficients de régression non normalisés dénommés b tandis qu'une régression appliquée à des variables normalisées produit des coefficients de régression normalisés dénommés bêta (dans la pratique, les deux types de coefficients peuvent être calculés à partir des variables originales).

Coefficient : constante utilisée pour multiplier une autre valeur. Dans la transformation linéaire Y = 3X + 7, le coefficient "3" est multiplié par la variable X. Dans la combinaison linéaire de moyennes $L = (2)M_1 + (-1)M_2 + (-1)M_3$ les trois chiffres entre parenthèses sont des coefficients.

Cohérence : un estimateur est cohérent s'il tend à s'approcher du paramètre qu'il estime alors que la taille de l'échantillon augmente.

Composante de la variance : estimation de la variance d'un terme aléatoire dans un modèle mixte.

Confusion: deux facteurs sont confondus s'ils varient ensemble de telle façon qu'il est impossible de déterminer lequel est responsable d'un effet observé. Par exemple, prenons une expérience dans laquelle on a comparé deux traitements fongicides de lutte contre une maladie foliaire. Le premier traitement a été administré à une variété et le second à une autre. Si l'on constatait une différence entre les traitements, il serait impossible de savoir si un traitement a été plus efficace que l'autre ou si les traitements de lutte contre la maladie sont plus efficaces sur une variété que sur l'autre. Dans ce cas, les variétés et les traitements sont confondus. La confusion est parfois bien plus subtile : un expérimentateur peut manipuler accidentellement un facteur en plus de celui qui l'intéresse.

Constantes ajustées : type particulier de modèle d'analyse de la variance (non-orthogonal) fondé sur le principe de l'additivité des facteurs.

Corrélation (Pearson): si l'on prend une paire de mesures associées (X et Y) sur chaque élément d'une série, le coefficient de corrélation (r) fournit un indice du degré auquel les mesures associées par paires covarient de manière linéaire. En général, r sera positif lorsque les éléments présentant de grandes valeurs pour X tendent aussi à présenter de grandes valeurs pour Y tandis que les éléments présentant de petites valeurs pour X tendent à présenter de petites valeurs pour Y. A l'inverse, r sera négatif lorsque les éléments présentant de grandes valeurs pour X tendent à présenter de petites valeurs pour Y tandis que les éléments présentant de petites valeurs pour X tendent à présenter de grandes valeurs pour Y. Sur le plan numérique, r peut prendre toute valeur entre -1 et +1 selon le degré de la relation. Plus et moins un indiquent des relations positives et négatives parfaites tandis que 0 indique que les valeurs X et Y ne covarient pas de façon linéaire. Voir aussi Mesures d'association.

COYD: sigle du critère Combined-Over-Years Distinctness (analyse globale de la distinction sur plusieurs années). Méthode statistique pour examiner la distinction dans le cadre de l'examen DHS. Voir le document TGP/9.

COYU: sigle du critère Combined-Over-Years Uniformity (analyse globale de l'homogénéité sur plusieurs années). Méthode statistique pour examiner l'homogénéité dans le cadre de l'examen DHS. Voir le document TGP/10.

Degrés de liberté : les statisticiens emploient les termes "degrés de liberté" pour décrire le nombre de valeurs qui peuvent varier dans le calcul final d'une statistique. Prenons par exemple la statistique s^2 variance estimée d'un échantillon. Pour calculer la variance estimée d'un échantillon aléatoire, nous devons tout d'abord calculer la moyenne de cet échantillon puis la somme des écarts au carré par rapport à cette moyenne. Alors qu'il y aura n écarts au carré, seulement (n-1) d'entre eux peuvent en fait prendre n'importe quelle valeur. Ceci s'explique par le fait que l'écart final au carré par rapport à la moyenne doit contenir une valeur de X telle que la somme de toutes les valeurs de X divisée par n égalera la moyenne de l'échantillon obtenue. Tous les autres écarts au carré (n-1) par rapport à la moyenne peuvent en théorie prendre n'importe quelle valeur. Ainsi, la statistique s^2 —la variance estimée d'un échantillon est considérée comme n'ayant que (n-1) degrés de liberté.

Diagramme à boîtes – aussi appelé boîte à moustaches : représentation schématique présentant la distribution d'une variable. La boîte couvre la gamme interquartile des valeurs dans la variable, de sorte que 50% (la moitié) des observations se situent dans les limites de la boîte, une ligne indiquant la valeur médiane. Les moustaches peuvent s'étendre au delà des extrémités de la boîte, jusqu'aux valeurs minimale et maximale.

Dispersion : les synonymes de ce terme sont variation, variabilité et fourchette. La dispersion d'une variable est la mesure dans laquelle les résultats de la variable diffèrent les uns des autres. Si tous les résultats relatifs à la variable sont presque égaux, la variable aura une très faible dispersion. Il existe de nombreuses mesures de la dispersion, par exemple la variance, l'écart-type, l'intervalle, l'intervalle interquartile etc.

Dispositif expérimental : conception d'une expérience. Voir Plan complètement aléatoire, Plan en blocs complets équilibrés, Plan en blocs incomplets, Alpha-plan, Plan factoriel.

Distribution (Distribution de probabilités): forme d'une fonction qui décrit les résultats possibles d'une variable. La distribution d'une variable indique la chance que la variable prenne une valeur dans un sous-ensemble des nombres réels. Parmi les exemples figurent [Distribution binomiale, Distribution de Khideux, Distribution continue, Distribution discrète, Distribution de F, Distribution de fréquences, Distribution normale, Distribution de fréquences relatives, Distribution normale type, Distribution symétrique, Distribution de Student, Distribution de t, Distribution de Z, etc.]

Distribution binomiale: lorsqu'on lance une pièce, on obtient soit pile, soit face. Dans cet exemple, l'évènement produit deux résultats possibles qui s'excluent mutuellement. En pratique, on peut appeler l'un des résultats "succès" et l'autre "échec". Si un évènement se produit N fois (par exemple, une pièce est lancée N fois), la distribution binomiale peut être utilisée pour déterminer la probabilité d'obtenir exactement r succès pour N résultats. La probabilité binomiale d'obtenir r succès dans N essais est donnée par la relation

$$P(r) = {N \choose r} \pi^r (1 - \pi)^{N-r}, \quad r = 0,1... N$$

où P(r) est la probabilité d'obtenir exactement r succès, N le nombre d'évènements et π la probabilité de succès dans tout essai. Cette formule part du principe que les évènements :

- a) sont dichotomiques (n'entrent que dans deux catégories)
- b) s'excluent mutuellement
- c) sont indépendants, et
- d) sont sélectionnés au hasard.

Distribution de *F* : distribution du rapport de deux variables de Khi-deux, par exemple le rapport de deux estimations de la variance. Elle est utilisée pour calculer les valeurs de probabilité dans l'analyse de la variance. La distribution de *F* a deux paramètres : le numérateur des degrés de liberté (dln) et le dénominateur des degrés de liberté (dld). Le paramètre dfn est le nombre de degrés de liberté du numérateur et le paramètre dfd est le nombre de degrés de liberté du dénominateur. Le paramètre dld est souvent appelé degrés de liberté de l'erreur ou dle. Dans le cas le plus simple d'une ANOVA,

dln = a-1

dld = N-a

où "a" est le nombre de groupes et "N" le nombre total de sujets dans l'expérience. La forme de la distribution de F dépend de dln et de dld. Plus les degrés de liberté sont faibles, plus la valeur de F doit être importante pour être significative. Par exemple, si dln = 4 et dld = 12, alors un F de 3,26 serait nécessaire pour être significatif au niveau 0,05. Si le dln = 10 et le dld = 100, un F de 1,93 suffirait.

Distribution de fréquences relatives : voir Distribution de fréquences

Distribution de fréquences : indique le nombre d'observations s'inscrivant dans chacun des différents intervalles de valeurs. Les distributions de fréquences sont représentées sous forme de tableaux, d'histogrammes ou de polygones. Les distributions de fréquences peuvent indiquer le nombre réel d'observations s'inscrivant dans chaque intervalle ou le pourcentage d'observations. Dans le dernier cas, on parle de distribution de fréquences relatives.

Distribution de Khi-deux (χ^2) : distribution de la somme des carrés de variables normales types indépendantes. Utilisée pour effectuer des tests de signification sur des variables Khi-deux.

Distribution de Student: la distribution de Student est la distribution du rapport entre une variable normale standard et la racine carrée d'une variable Khi-deux divisée par ses degrés de liberté, les variables normales standard et Khi-deux étant indépendantes. Elle est utilisée pour calculer des probabilités et, par conséquent, pour des tests de signification dans les tests t. Voir aussi Test t. La distribution de Student contient un paramètre, ses degrés de liberté, qui est le même que les degrés de liberté de la variable Khi-deux à partir de laquelle elle est calculée. La forme de la distribution de Student ressemble à la forme en cloche d'une variable normale standard, sauf qu'elle est un peu plus basse et large. Plus le nombre de degrés de liberté augmente, plus la distribution t de Student se rapproche de la distribution normale standard.

Distribution de t : voir Distribution de Student.

Distribution normale : mode particulier de distribution d'une variable qui a une distribution symétrique en forme de "cloche", passant régulièrement d'un petit nombre de cas aux deux extrêmes à un grand nombre de cas au milieu. Toutes les distributions symétriques en forme de cloche ne répondent pas à la définition de la normalité.

Distribution normale standard : la distribution normale standard est une distribution normale avec une moyenne de 0 et un écart-type de 1. Les distributions normales peuvent être transformées en distributions normales standard au moyen de la formule :

 $Z = (X - \mu)/\sigma$

X désignant une note provenant de la distribution normale d'origine, μ désignant la moyenne de la distribution normale d'origine et σ désignant l'écart-type de la distribution normale d'origine. La distribution normale standard est parfois dénommée Z distribution.

Distribution symétrique : distribution sans asymétrie. Ses bords opposés sont symétriques autour de la moyenne et de la médiane.

Données manquantes : informations non disponibles dans un cas particulier alors que l'on dispose au moins de quelques autres informations.

Données non équilibrées : observations ne provenant pas d'un plan équilibré.

Données pondérées: une pondération est appliquée lorsque l'on souhaite ajuster l'incidence des cas dans l'analyse, c'est-à-dire tenir compte du nombre d'unités de population représentées par chaque cas. Dans les sondages, la pondération est très probablement utilisée avec des données dérivées de plans d'échantillonnage dotés de différents taux de sélection ou avec des données présentant des taux de réponse de sous-groupe manifestement différents.

Droite de Henry (Normal Probability Plot en anglais): permet de déterminer de façon visuelle si la distribution d'une série de données est à peu près normale. On place sur un axe les centiles de la distribution observée, et sur l'autre axe les centiles correspondants de la distribution normale. Si la distribution est à peu près normale, la représentation graphique suit presque une ligne droite.

Droite de régression : une droite de régression est une ligne tracée à travers le graphe X Y de dispersion de deux variables, l'une étant la variable indépendante (Y) et l'autre la variable dépendante. La droite est sélectionnée de sorte qu'elle se rapproche le plus possible des points. Dans une régression linéaire, les valeurs Y sont obtenues à partir de plusieurs populations, chaque population étant déterminée par une valeur X correspondante. Le caractère aléatoire de Y est essentiel et on considère que les populations Y sont distribuées normalement et ont une variance commune.

Écart interquartile: mesure de la dispersion. L'écart interquartile est calculé en faisant la différence entre le 75 entile (souvent appelé Q3) et le 25 entile (Q1). La formule de l'écart interquartile est donc: Q3-Q1. Puisque la moitié des valeurs d'une distribution se situe entre Q3 et Q1, l'écart interquartile est la distance qui contient la moitié des valeurs. L'écart interquartile est peu affecté par les valeurs extrêmes, il constitue donc une bonne mesure de la dispersion pour les distributions asymétriques. Toutefois, il est davantage sujet aux fluctuations d'échantillonnage dans des distributions normales que l'écart-type et il n'est donc pas souvent utilisé pour des données qui sont plus ou moins normalement distribuées.

Écart semi-interquartile: l'écart semi-interquartile est une mesure de la fourchette ou de la dispersion. Il est calculé comme représentant la moitié de la différence entre le 75° centile [généralement dénommé (Q3)] et le 25° centile (Q1). La formule correspondant à l'écart semi-interquartile est donc: (Q3-Q1)/2. Étant donné que la moitié des notes dans une distribution est située entre Q3 et Q1, l'écart semi-interquartile correspond à la moitié de l'intervalle qui contient la moitié des notes. Dans une distribution symétrique, un intervalle s'étendant entre un écart semi-interquartile au-dessous d'une médiane et un écart semi-interquartile au-dessous de la médiane contient la moitié des notes. Cela ne sera toutefois pas le cas dans une distribution asymétrique. L'écart semi-interquartile fait très peu l'objet de notes extrêmes, de sorte qu'il constitue une bonne mesure de la fourchette dans les distributions asymétriques. Toutefois, il est davantage soumis dans les distributions normales à des fluctuations d'échantillonnage que l'écart-type et n'est par conséquent pas souvent utilisé pour des données à peu près normalement distribués.

Écart-type cumulé : racine carrée d'une variance groupée.

Écart-type interparcelles : lorsqu'on parle des composantes de la variance, ce terme est généralement utilisé pour la variabilité entre les unités expérimentales, par exemple les parcelles.

Écart-type intraparcelle : s'agissant de composantes de la variance, ce terme est couramment utilisé en ce qui concerne la variabilité à l'intérieur des unités expérimentales, à savoir intraparcelles. Par exemple, si des observations sont effectuées sur plusieurs plantes dans la même parcelle, il s'agit de l'écart-type entre ces plantes.

Écart-type : il s'agit de la racine carrée de l'écart au carré moyen entre chaque observation et la moyenne arithmétique de ces observations. En d'autres termes, il s'agit de la racine carrée de la variance. Voir Variance

Échantillon: un échantillon est un sous-ensemble d'une population. Étant donné qu'en général, il n'est pas pratique de tester chaque membre d'une population, un échantillon prélevé sur une population constitue le plus souvent la meilleure méthode qui existe. En statistique inférentielle, il est généralement requis que l'échantillonnage soit aléatoire, bien que certains types d'échantillonnage visent à rendre l'échantillon aussi représentatif de la population que possible en le sélectionnant de sorte qu'il présente des similitudes avec la population eu égard aux caractéristiques les plus importantes.

Échantillonnage aléatoire: dans l'échantillonnage aléatoire, chaque individu ou élément de la population a une chance égale d'être inclus dans l'échantillon. Un échantillon est aléatoire si la méthode permettant de l'obtenir satisfait aux critères définissant le caractère aléatoire (chaque élément ayant une chance égale d'être inclus dans l'échantillon). La composition réelle de l'échantillon en tant que tel ne permet pas de déterminer s'il s'agit ou non d'un échantillon aléatoire.

Échelle à deux points : si chaque cas est classé dans une catégorie sur deux (par exemple, présent/absent, haut/nain, mort/vivant) la variable est une échelle à deux points. À des fins d'analyse, les échelles à deux points peuvent être traitées comme les échelles nominales, les échelles ordinales, ou les échelles d'intervalle.

Échelle d'intervalle : échelle constituée d'unités de même taille. Dans une échelle d'intervalle, la distance entre deux positions quelconques est de taille connue. Les résultats des techniques analytiques adaptées aux échelles d'intervalle seront affectés par toute transformation non linéaire des valeurs d'échelle. Voir aussi Échelle de mesure.

Échelle de mesure : l'échelle de mesure se rapporte à la nature des hypothèses émises quant aux propriétés d'une variable; en particulier quant au fait de savoir si cette variable correspond à la définition d'une échelle nominale, ordinale, d'intervalle ou de rapport. Voir aussi Échelle nominale, Échelle ordinale, Échelle d'intervalle, Échelle de rapport

Échelle de rapport : les échelles de rapport ressemblent aux échelles d'intervalle sauf qu'elles ont des points zéro réels. L'échelle de température de Kelvin en constitue un bon exemple. Cette échelle a un zéro absolu. Ainsi, une température de 300 Kelvin est deux fois plus élevée qu'une température de 150 Kelvin.

Échelle nominale: classification des cas permettant de définir leur équivalence ou leur non-équivalence, sans impliquer de relation quantitative ou d'ordonnancement entre eux. Une transformation biunivoque des nombres attribués aux classes n'a aucune incidence sur les techniques analytiques appropriées concernant des variables classées selon une échelle nominale. Voir aussi Échelle de mesure

Échelle ordinale: classification des cas en une série de classes ordonnées de telle sorte que chaque cas est considéré comme égal, supérieur ou inférieur aux autres cas. Une transformation monotone des nombres attribués aux classes n'a aucune incidence sur les techniques analytiques appropriées concernant des variables classées selon une échelle ordinale. Voir aussi Échelle de mesure

Effectif d'un test : synonyme de Niveau de signification

Effet principal: effet du facteur dépassant en moyenne l'ensemble de l'effet des autres facteurs dans le cadre de l'expérience. L'effet principal de l'eau d'irrigation indiqué dans l'exemple de plan factoriel pourrait être évalué en calculant la moyenne pour les deux niveaux d'irrigation en prenant la moyenne des trois niveaux de dosage d'azote. La moyenne pour le niveau d'eau de 5 cm est: (1,5+2,5+2,8)/3=2,27 et la moyenne pour le niveau d'eau de 10 cm (1,8+2,2+1,9)/3=1,97. Par conséquent, l'effet principal de l'eau suppose une comparaison entre la moyenne du niveau d'irrigation de 5 cm (2,27) et la moyenne du niveau d'irrigation de 10 cm (1,97). L'analyse de la variance constitue un test de signification pour l'effet principal de chaque facteur dans le plan.

Effet simple: l'effet simple d'un facteur est l'effet à un niveau unique d'un autre facteur. Généralement, les effets simples sont calculés en cas d'interaction significative.

Effet: voir Effet principal.

Efficacité: l'efficacité d'une statistique est son degré de stabilité d'un échantillon à l'autre. Cela signifie que moins une statistique est soumise à une fluctuation d'échantillonnage, plus elle est efficace. L'efficacité d'une statistique se mesure par rapport à l'efficacité d'autres statistiques et est donc souvent désignée par le terme d'efficacité relative. Si la statistique A contient une erreur type plus petite que la statistique B, elle est plus efficace que cette dernière. L'efficacité relative des deux statistiques peut dépendre de la distribution appliquée. Par exemple, la moyenne est plus efficace que la médiane pour les distributions normales mais pas pour de nombreux types de distribution asymétrique. L'efficacité d'une statistique peut aussi être considérée comme la précision de l'estimation : plus la statistique est efficace, plus elle est précise en tant qu'estimateur du paramètre.

Erreur du type I et Erreur du type II : il existe deux types d'erreurs qui peuvent être commises lors d'un test de signification : 1) une hypothèse nulle vraie peut être rejetée de façon erronée et 2) une hypothèse nulle fausse peut ne pas être rejetée. La première erreur est dénommée "erreur du type I" et la deuxième, "erreur du type II". Ces deux types d'erreurs sont définis dans le tableau ci-après. La probabilité d'une erreur du type I est représentée par la lettre alpha (α) de l'alphabet grec et est dénommée "taux d'erreur du type I"; la probabilité qu'une erreur du type II (taux d'erreur du type II) est représentée par la lettre bêta (β) de l'alphabet grec. Une erreur du type II est uniquement une erreur dans la mesure où une occasion de rejeter à juste titre l'hypothèse nulle a été perdue.

Décision statistique

Rejeter H_o Ne pas rejeter H_o

Situation vraie H_o vraie Erreur du type I Correct

H_o fausse Correct Erreur du type II

Erreur quadratique moyenne : l'erreur quadratique moyenne (EQM) est une estimation de la variance de la population dans l'analyse de la variance. L'erreur quadratique moyenne est le dénominateur du ratio *F*.

Erreur-type de la moyenne : l'erreur-type de la moyenne est désignée par le symbole σ_M . Il s'agit de l'écart-type de la distribution d'échantillonnage de la moyenne. La formule correspondant à l'erreur-type de la moyenne est : $\sigma_M = \sigma/\sqrt{N}$, σ désignant l'écart-type de la distribution d'origine et N désignant la taille de l'échantillon (le nombre de notes sur lesquelles chaque moyenne est basée). Cette formule ne repose pas sur l'hypothèse d'une distribution normale. Toutefois, un grand nombre des utilisations de la formule reposent sur l'hypothèse d'une distribution normale. La formule montre que plus la taille de l'échantillon est grande, plus l'erreur-type de la moyenne est petite. Plus précisément, la taille de l'erreur-type de la moyenne est inversement proportionnelle à la racine carrée de la taille de l'échantillon.

Erreur-type: l'erreur-type d'une statistique est l'écart-type de la distribution d'échantillonnage de cette statistique. Les erreurs-type sont importantes parce qu'elles montrent le niveau des fluctuations d'échantillonnage sera indiqué par une statistique. La statistique inférentielle qui intervient dans l'élaboration des intervalles de confiance et des tests de signification est fondée sur les erreurs-type. L'erreur-type d'une statistique dépend de la taille de l'échantillon. En règle générale, plus la taille de l'échantillon est grande, plus l'erreur-type est petite. L'erreur-type d'une statistique est généralement désignée par la lettre sigma (σ) de l'alphabet grec assorti d'un indice indiquant la statistique. Par exemple, l'erreur-type de la moyenne est représentée par le symbole $\sigma_{\rm M}$.

Estimateur : on utilise un estimateur pour estimer un paramètre. En principe, c'est une statistique qui est utilisée comme estimateur. Les estimateurs présentent trois importantes caractéristiques : biais, cohérence et efficacité relative.

Estimation: processus consistant à utiliser une statistique pour estimer un paramètre d'une distribution.

Établissement de blocs : méthode de conception des expériences utilisée pour réduire la variabilité des résidus. Les types de plans qui utilisent cette méthode sont généralement appelés plans en blocs. Il existe un grand nombre de types de plans mais peu d'entre eux sont examinés dans le présent document. Voir aussi Plan en blocs.

Évènements qui s'excluent mutuellement : deux évènements s'excluent mutuellement s'ils ne peuvent pas se produire au même moment. Par exemple, si un dé est lancé, les évènements "obtenir un" et "obtenir deux" s'excluent mutuellement puisqu'il n'est pas possible que le dé fasse à la fois un et deux pour le même lancé. La survenue d'un évènement "exclue" la possibilité que l'autre événement se produise.

Facteur: tout traitement de base sera appelé facteur. Si une expérience consiste à tester l'effet d'un dosage d'engrais, alors l'engrais est un facteur. Certaines expériences comportent plus d'un facteur. Par exemple, si on manipulait l'effet du dosage d'engrais et l'effet de l'eau d'irrigation dans le cadre de la même expérience, ces deux variables seraient des facteurs. On parlerait alors d'expérience à deux facteurs.

Fluctuations d'échantillonnage: les fluctuations d'échantillonnage indiquent dans quelle mesure une statistique prend différentes valeurs dans différents échantillons. Autrement dit, ce terme renvoie à la question de savoir à quel point la valeur de la statistique fluctue d'un échantillon à l'autre. Une statistique dont la valeur fluctue considérablement d'un échantillon à l'autre est particulièrement exposée à des fluctuations d'échantillonnage.

Fourchette: voir Dispersion

Graphique à barres : un graphique à barres ressemble beaucoup à un histogramme, à la différence que les colonnes sont séparées les unes des autres par de faibles espaces. Les graphiques à barres sont généralement utilisés pour les variables qualitatives.

Hétérogénéité : absence d'homogénéité de la variance. Voir Homogénéité de la variance.

Hétéroscédasticité : absence d'homogénéité de la variance. Voir Homogénéité de la variance.

Histogramme: construit à partir d'un tableau de fréquences. Les intervalles sont indiqués sur l'axe X et le nombre d'occurences dans chaque intervalle est représenté par l'aire d'un rectangle situé au-dessus de l'intervalle qui, si les intervalles sont de largeur égale, équivaut à la hauteur du rectangle.

Homogénéité de la variance : L'homogénéité de la variance (ou homoscédasticité de la variance) signifie que la variance dans chacune des populations est égale. Il s'agit d'une hypothèse de l'analyse de la variance (ANOVA). L'ANOVA fonctionne bien même si cette hypothèse est mise en défaut, sauf lorsque les différents groupes contiennent un nombre inégal de sujets. Lorsque les variances ne sont pas homogènes, on dit qu'elles sont hétérogènes ou hétéroscédastiques.

Homoscédasticité: voir Homogénéité de la variance.

Hypothèse alternative: dans la vérification d'hypothèse, l'hypothèse nulle et une hypothèse alternative sont présentées. Si les données appuient suffisamment fortement le rejet de l'hypothèse nulle, elle est rejetée en faveur de l'hypothèse alternative. Par exemple, si l'hypothèse nulle énonce que : $\mu_1 = \mu_2$, les hypothèses alternatives seraient $\mu_1 \neq \mu_2$ (bilatérale) ou $\mu_1 < \mu_2$ ou $\mu_1 > \mu_2$ (unilatérale).

Hypothèse nulle : une hypothèse nulle est une hypothèse relative à un paramètre de population. La vérification d'hypothèse vise à vérifier la validité de l'hypothèse nulle au regard des données expérimentales. En fonction des données, l'hypothèse nulle sera ou non rejetée en tant que possibilité valide. Prenons un chercheur s'intéressant à la question de savoir si la variété 1 est plus haute que la variété 2. L'hypothèse nulle est que μ_1 - μ_2 = 0, μ_1 désignant la hauteur moyenne de la variété 1 et μ_2 désignant la hauteur moyenne de la variété 2. Ainsi, l'hypothèse nulle, qui concerne le paramètre μ_1 - μ_2 , est que ce paramètre équivaut à zéro. L'hypothèse nulle correspond souvent au contraire de ce que croit l'expérimentateur; elle est avancée de sorte que les données puissent la contredire. Lors de l'expérience, l'expérimentateur escompte probablement que la variété 1 soit plus haute que la variété 2. Si les données expérimentales indiquent que les plantes de la variété 1 sont suffisamment plus hautes, l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas de différence quant à la hauteur des plantes peut être rejetée.

Hypothèses: voir Hypothèses-type.

Hypothèses-type: Tout modèle statistique repose sur des hypothèses. Pour l'analyse de variance, par exemple, deux hypothèses sont: les résidus sont distribués normalement, ils présentent une homogénéité de variance.

Indépendance statistique: absence complète de covariation entre des variables, absence d'association entre des variables. Dans le cadre de l'analyse de la variance ou de la covariance, l'indépendance statistique entre les variables indépendantes est parfois dénommée "plan équilibré".

Indépendance: les observations effectuées sur une parcelle sont dites indépendantes si elles ne sont pas influencées par des variétés se trouvant dans d'autres parcelles. Par exemple, si des variétés hautes sont plantées près d'une variété plus petite, les plus grandes pourraient avoir une influence négative sur la plus petite. Un rang de plantes peut alors être planté de chaque coté de la parcelle afin d'éviter la dépendance. Voir aussi Indépendance statistique.

Interaction: situation dans laquelle la direction et/ou la grandeur de la relation entre deux facteurs dépend de (c'est-à-dire varie selon) la valeur d'un ou plusieurs autres facteurs. Lorsque l'interaction est présente, des techniques additives simples sont inappropriées; par conséquent, l'interaction est parfois considérée comme l'absence d'additivité. Synonymes: non-additivité, effet de conditionnement, effet modérateur, effet de contingence.

Intervalle de confiance : intervalle de valeurs ayant une probabilité déterminée de contenir le paramètre à estimer. Les intervalles de confiance les plus utilisés sont 95% et 99%, ils ont respectivement des probabilités de 0,95 et 0,99 de contenir le paramètre. Si le paramètre est μ , l'intervalle de confiance de 95% pourrait être énoncé ainsi :

 $12.5 \le \mu \le 30.2$

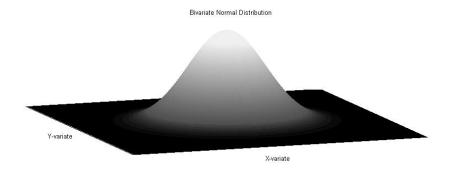
Cela signifie que l'intervalle entre 12.5 et 30.2 a une probabilité de 0.95 de contenir u.

Intervalle: l'intervalle est la mesure la plus simple d'une fourchette ou d'une dispersion. Il équivaut à la différence entre la valeur la plus grande et la valeur la plus petite. L'intervalle peut constituer un moyen intéressant de mesure de la fourchette parce qu'il est facile à comprendre. Toutefois, il est très sensible aux notes extrêmes puisqu'il est fondé sur deux valeurs uniquement. L'intervalle ne devrait presque jamais être utilisé comme la seule mesure d'une fourchette, mais il peut avoir une valeur informative s'il est utilisé comme complément d'autres mesures d'une fourchette telles que l'écart-type ou l'écart semi-interquartile; chiffres exemple, l'intervalle des 1, 2, 4, 6, 12, 15, (= 26 - 1).

Khi-deux: la variable X^2 (Khi-deux) est ce que les statisticiens appellent une statistique d'énumération. Plutôt que de mesurer la valeur de chaque élément d'un ensemble, la valeur calculée du Khi-deux compare les fréquences de différents types (différentes catégories) d'éléments dans un échantillon aléatoire et les fréquences attendues si les fréquences de population sont conformes à l'hypothèse énoncée par le chercheur. Le Khi-deux est souvent utilisé pour évaluer la "qualité de l'ajustement" entre un ensemble de fréquences obtenues dans un échantillon aléatoire et ce qui est attendu selon une hypothèse statistique donnée. Par exemple, le Khi-deux peut être utilisé pour déterminer s'il y a un motif de rejeter l'hypothèse statistique selon laquelle les fréquences dans un échantillon aléatoire sont telles qu'attendues lorsque les éléments proviennent d'une distribution normale.

Linéaire: forme d'une relation entre variables dans laquelle lorsque deux variables quelconques sont représentées chacune sur un axe, il en résulte une droite. Une relation est linéaire si l'effet produit sur une variable dépendante par un changement d'une unité dans une variable indépendante est le même pour tous les changements possibles.

Loi normale à deux variables: forme particulière de distribution de deux variables présentant la forme traditionnelle "en cloche" (mais toutes les distributions en forme de cloche ne sont pas normales). En cas de représentation en trois dimensions dans l'espace, l'axe vertical indiquant le nombre de cas, la forme serait celle d'une cloche en trois dimensions (si les variances des deux variables sont égales) ou d'une cloche en trois dimensions aplatie (si les variances ne sont pas égales). Lorsqu'on obtient une loi normale à deux variables parfaite, la distribution d'une variable est normale pour chaque valeur de l'autre variable. Voir aussi Distribution normale.



Loi normale multidimensionnelle: forme d'une distribution impliquant plus de deux variables, dans laquelle la distribution d'une variable est normale pour chaque combinaison de catégories de toutes les autres variables. Voir aussi Distribution normale.

Médiane: milieu d'une distribution: la moitié des valeurs se situe au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous. La médiane est moins sensible aux scores extrêmes que la moyenne et cela en fait une meilleure mesure pour des distributions fortement asymétriques.

Mesure d'association : nombre (variable) dont la grandeur indique le degré de correspondance, c'est-à-dire la force de la relation entre deux variables. Le coefficient de corrélation produit-moment de Pearson en est un exemple. Les mesures d'association diffèrent des tests statistiques d'association (par exemple, le Khi-deux de Pearson, le test *F*) dont l'objectif principal est d'évaluer la probabilité que la force d'une relation soit différente d'une valeur présélectionnée (généralement 0). Voir aussi Mesure statistique, Test statistique.

Mesure statistique: nombre (statistique) dont la valeur indique l'importance d'une quantité présentant un intérêt, par exemple, l'intensité d'un rapport, le montant d'une variation, l'effectif d'une différence, le niveau de revenu, etc., ainsi que d'autres éléments tels que les moyennes, les variances ou encore les coefficients de corrélation. Les mesures statistiques sont différentes des tests statistiques. Voir aussi Test statistique.

Méthode statistique : comprend, par exemple, l'analyse de variance, l'analyse de régression combinée modifiée, COYD, COYU et bien d'autres.

Modèle mixte: contient à la fois des facteurs fixes et des facteurs aléatoires. Les facteurs fixes peuvent représenter les traitements et les facteurs aléatoires les blocs ou les lignes et les colonnes dans une expérience en plein champ. Voir aussi Facteur fixe et Facteur aléatoire. Un modèle mixte s'oppose à un modèle fixe et à un modèle aléatoire, qui sont des modèles contenant respectivement uniquement des facteurs fixes et uniquement des facteurs aléatoires.

Modèle statistique: expression mathématique formalisée décrivant le processus qui est supposé avoir généré une série de données observées. Un modèle statistique fournit une structure générale d'analyse des données observées et précise également les hypothèses nécessaires à la validation de l'analyse. Les données observées comprennent généralement une variable d'importance primaire, à savoir la variable-réponse, ainsi qu'une ou plusieurs autres variables explicatives. En règle générale, l'objectif de l'analyse est d'étudier les effets des traitements et des autres variables explicatives sur la variable-réponse, et de fournir de ce fait un modèle statistique satisfaisant concernant le rapport entre cette dernière et les variables explicatives. Ainsi, le modèle prédit ou explique la variable-réponse au moyen des variables explicatives.

Modèle: voir Modèle statistique.

Moyenne: la moyenne arithmétique est ce que l'on appelle généralement la moyenne. Lorsque le terme "moyenne" est employé sans déterminant, on peut présumer qu'il renvoie à la moyenne arithmétique. La moyenne est la somme de tous les scores, divisée par le nombre de valeurs observées. En symboles de notation, la formule est : $\mu = \sum X/N$, où μ est la moyenne de la population et N le nombre de scores. Si les scores sont tirés d'un échantillon, le symbole M renvoie à la moyenne et N à la taille de l'échantillon. La formule est la même pour M que pour μ . La moyenne est une bonne mesure de la tendance centrale pour les distributions plus ou moins symétriques mais elle peut être source de confusion dans les distributions asymétriques car elle peut être fortement influencée par des scores extrêmes. Par conséquent, d'autres variables comme la médiane peuvent être plus appropriées pour des distributions telles que le temps de réaction ou le revenu familial qui sont fréquemment très asymétriques. La somme des écarts au carré desvaleurs par rapport à leur moyenne est inférieure à leurs écarts au carré par rapport à tout autre nombre. Pour des distributions normales, la moyenne est la plus efficace de toutes les mesures de tendance centrale, et donc la moins sujette aux fluctuations d'échantillonnage.

Niveau d'un facteur : Voir niveau de facteur

Niveau de facteur: les formes possibles d'un facteur sont les niveaux du facteur. Les niveaux du facteur "variété", par exemple, sont les différentes variétés dans le cadre d'une expérience.

Niveau de signification : dans une vérification d'hypothèse, le niveau de signification désigne le seuil de probabilité utilisé pour rejeter l'hypothèse nulle. Le niveau de signification est utilisé dans la vérification d'hypothèse de la manière suivante : tout d'abord, les résultats de l'expérience sont comparés aux résultats qui auraient été escomptés si l'hypothèse nulle était vraie. Ensuite, en considérant que l'hypothèse nulle soit vraie, la probabilité d'observer des résultats aussi ou plus extrêmes est calculée. Enfin, cette probabilité est comparée au niveau de signification. Si la probabilité est inférieure ou égale au niveau de signification, l'hypothèse nulle est rejetée et le résultat est considéré comme statistiquement significatif. Généralement, les expérimentateurs utilisent soit le niveau 0,05 (parfois dénommé niveau 5%), soit le niveau 0,01 (niveau 1%), bien que le choix des niveaux soit essentiellement subjectif. Plus le niveau de signification est bas, plus les données doivent s'écarter de l'hypothèse nulle pour être significatives. Ainsi, le niveau 0,01 est plus conservatif que le niveau 0,05. La lettre alpha (α) de l'alphabet grec est utilisée pour indiquer le niveau de signification.

Niveau de signification : Voir signification statistique

Non additif: qui n'est pas additif. Voir Interaction

Normalité: voir Distribution normale

Norme de population : pourcentage maximal de plantes hors-type qui serait autorisé si tous les individus de la variété pouvaient être examinés (voir le document TGP/8 : Partie II, Section 8 "La méthode d'évaluation de l'homogénéité fondée sur les hors types").

Paramètre: un paramètre est une quantité numérique destinée à mesurer un aspect d'une population de mesures. Par exemple, la moyenne est une mesure de tendance centrale. L'alphabet grec est utilisé pour indiquer des paramètres. Quelques exemples de paramètres qui revêtent une importance fondamentale dans les analyses statistiques, ainsi que les lettres de l'alphabet grec qui les désignent, sont présentés ci-après. Les paramètres sont très rarement connus et sont donc généralement estimés au moyen de statistiques établies sur des échantillons. À la droite de chaque lettre de l'alphabet grec se trouve le symbole correspondant à la variable statistique associée utilisée pour l'estimer à partir d'un échantillon.

Quantité	Paramètre	Statistique
Moyenne	μ	M
Écart-type	σ	S
Proportion	π	Р
Corrélation	ρ	R

Plan complètement aléatoire: conception expérimentale dans laquelle les unités expérimentales sont homogènes et les traitements sont affectés de manière aléatoire aux unités expérimentales uniformes sans aucune contrainte. Il s'agit de la conception expérimentale la plus simple, elle est utilisée dans les tests portant sur de nombreuses plantes horticoles et ornementales cultivées en serre — c'est-à-dire dans des conditions dans lesquelles l'expérimentateur a un contrôle plus important sur les unités expérimentales.

Plan d'expérience : voir Dispositif expérimental.

Plan en blocs complets (équilibrés) / Plan en blocs aléatoires complets: conception expérimentale dans laquelle tous les traitements sont présents une fois dans chaque bloc. L'établissement de blocs permet de rendre les unités expérimentales plus homogènes au sein de chaque groupe. Tous les traitements sont assignés de manière aléatoire au sein de chaque bloc afin de réduire l'effet de confusion des unités expérimentales hétérogènes. Ce type de plan est fréquent pour les essais en plein champ de plantes agricoles.

Plan en blocs incomplets équilibrés : diffère d'un plan en blocs complets équilibrés car la taille des blocs est inférieure au nombre total de traitements. Chaque traitement est répété de manière égale et l'administration des traitements sur les blocs est telle que l'erreur-type de la différence de chaque paire de moyennes de traitement a la même valeur.

Plan en blocs incomplets : plan en blocs dans lequel le nombre de parcelles compris dans chaque bloc est inférieur au nombre de traitements.

Plan en blocs : voir Plan en blocs complets équilibrés, Plan en blocs incomplets (équilibrés), Plan en blocs aléatoires complets, Alpha-plan.

Plan factoriel: lorsqu'un expérimentateur s'intéresse aux effets de deux facteurs ou plus, il est généralement plus efficace d'associer ces facteurs dans le cadre d'une seule expérience plutôt que de mener une expérience distincte pour chaque facteur. De plus, il n'est possible de tester les interactions entre facteurs que dans les expériences portant sur plus d'un facteur. Prenons l'exemple d'une expérience hypothétique sur les effets du facteur azote sur le rendement des semences dans une culture de céréales. Il y avait trois niveaux de dosage de l'azote: 50kg, 100kg et 150kg par hectare. Un deuxième facteur,le niveau d'irrigation, était aussi contrôlé. Il y avait deux niveaux d'eau d'irrigation sur le terrain: 5 cm et 10 cm. Les données de rendement des semences (t/ha) pour chaque état (souvent appelé traitement) dans l'expérience figurent ci-dessous.

Irrigation	5 cm	10 cm
Dosage		
50 kg/ha	1,5	1,8
100 kg/ha	2,5	2,2
150 kg/ha	2.8	1.9

Le nombre de combinaisons (six) est donc le produit du nombre de niveaux de dosage (trois) et de niveaux d'irrigation (deux). Voir aussi Effet principal.

Plan résolvable : un plan résolvable désigne un plan dans lequel chaque bloc contient uniquement une sélection des traitements, les blocs pouvant être regroupés en sous-ensembles dans lesquels chaque traitement est répété une fois. Le regroupement des blocs permet ainsi de former des répétitions.

Plans en blocs aléatoires complets : voir plans en blocs complets (équilibrés)

Plus petite différence significative (PPDS): procédure de séparation des moyennes fréquemment utilisée. Par exemple, la différence entre deux moyennes (sur la base du même nombre d'observations) est déclarée significative à un niveau souhaité de signification si elle dépasse la valeur issue de la formule suivante:

PPDS =
$$t \sqrt{(2S^2/n)}$$
,

où t est la valeur t bilatérale présentée selon la probabilité requise et les degrés de liberté. S est l'écart-type combiné des observations et n est le nombre d'observations par moyenne.

Population : une population consiste en une série complète d'objets, d'observations ou de notes qui ont quelque chose en commun. La distribution d'une population peut être décrite selon plusieurs paramètres tels que la moyenne et l'écart-type. Les estimations de ces paramètres obtenues à partir d'un échantillon sont dénommées statistiques.

PPDS: voir Plus petite différence significative.

Précision : ce terme, synonyme de "reproductibilité" ou "répétabilité", s'applique à la fourchette probable des estimations d'un paramètre dans un modèle statistique. Ainsi, il permet de déterminer dans quelle mesure les estimations ultérieures aboutiront aux mêmes résultats ou à des résultats analogues. Il est mesuré au moyen de l'erreur-type de l'estimateur.

Prédiction : pour un ensemble donné de valeurs concernant les variables explicatives d'un modèle, la prédiction, ou valeur prédite, est la valeur de la variable de réponse qui est prédite par un modèle statistique. Voir aussi Modèle statistique.

Probabilité d'acceptation : "Probabilité minimale d'acceptation d'une variété se trouvant dans la norme de population en ce qui concerne des plantes hors-type." (Voir le document TGP/8 : Partie II, Section 8 "La méthode d'évaluation de l'homogénéité fondée sur les hors-types").

Puissance : la puissance désigne la probabilité qu'une hypothèse nulle soit rejetée lorsqu'elle est fausse. La puissance est donc ainsi définie : $1 - \beta$, β désignant la probabilité d'erreur de Type II. Si la puissance d'une expérience est faible, il y a une grande probabilité qu'elle soit infructueuse. C'est pourquoi, il est important de tenir compte de la puissance dans la planification des expériences. Il existe des méthodes d'estimation de la puissance d'une expérience avant sa réalisation. Si la puissance est trop faible, l'expérience peut faire l'objet d'une nouvelle planification par modification de l'un des facteurs qui déterminent la puissance.

Randomisation : lors de la planification d'une expérience, pour comparer un certain nombre de variétés entre elles, il est important de randomiser les variétés dans les parcelles.

Rangs: expression d'un caractère particulier (par exemple, hauteur de la plante) au regard d'autres cas sur une échelle définie – comme dans "court", "moyen", "haut", etc. Il convient de souligner que lorsque les valeurs réelles des nombres désignant les positions relatives (rangs) sont utilisées dans le cadre d'une analyse, elles sont traitées comme une échelle d'intervalle et non comme une échelle ordinale. Voir aussi Échelle d'intervalle, Échelle ordinale

Ratio F: rapport (quotient) de deux variances qui sont distribuées selon la loi de F. Il est utilisé, par exemple, dans l'analyse de la variance pour tester l'effet des facteurs et leurs interactions.

Régression linéaire : prédiction d'une variable par rapport à une autre variable lorsque la relation entre les variables est présumée linéaire (Y=aX+b).

REML: méthode du maximum de vraisemblance restreint utilisée pour une analyse de variance non orthogonale au moyen de plusieurs types d'unités expérimentales.

Répétition: afin de savoir s'il existe une différence entre une nouvelle variété et une autre variété, il est nécessaire de procéder à une répétition des variétés. Cela permet d'établir si la différence entre les variétés est réelle ou si elle résulte de fluctuations aléatoires.

Résidu : partie inexpliquée d'une observation. Ce qui subsiste après l'ajustement d'un modèle. Il s'agit de la différence entre l'observation et la prédiction par le modèle.

SED: abréviation d'erreur-type de la différence (Standard Error of Difference) entre deux moyennes.

SEM: abréviation d'erreur-type de la moyenne (Standard Error of Mean). Voir Erreur-type de la moyenne

Significatif: un test est considéré comme significatif si le critère utilisé dans un test dépasse un seuil prédéterminé.

Signification statistique: des tests de signification sont réalisés en vue de déterminer si l'hypothèse nulle peut être rejetée. Si l'hypothèse nulle est rejetée, l'effet constaté sur un échantillon est considéré comme statistiquement significatif. Si l'hypothèse nulle n'est pas rejetée, l'effet n'est pas significatif. L'expérimentateur choisit un niveau de signification avant de réaliser une analyse statistique. Le niveau de signification choisi détermine la probabilité d'une erreur de type I.

Statistique: toute quantité numérique (telle que la moyenne) calculée à partir d'un échantillon. Ces statistiques sont utilisées pour calculer des paramètres. Le terme "statistiques" se rapporte parfois à des quantités calculées qu'elles aient ou non été prélevées sur un échantillon.

Statistiques : le terme "statistique" a plusieurs significations différentes. Au sens large, "statistiques" désigne un éventail de techniques et de procédés d'analyse de données, d'interprétation de données, d'affichage de données et de prise de décisions sur la base de données. Il s'agit généralement de la matière enseignée dans les cours de "statistiques". Dans un autre sens, le terme "statistiques" est le pluriel de "statistique".

Tableau de contingence : tableau montrant les réponses de sujets à un facteur en tant que fonction d'un autre facteur. Par exemple, le tableau de contingence ci-après indique une charactéristique comme fonction de différentes variétés (les données sont hypothétiques). Les entrées indiquent le nombre de plantes de chaque variété pour chaque note pour un caractère donné.

Characteristic Variety	State 1	State 2	State 3
Variety A	18	20	2
Variety B	3	10	27
Variety C	6	24	10

Tableau de fréquences: tableau construit en affectant les occurences relatives à une variable dans les intervalles et en comptant le nombre d'occurences dans chaque intervalle.

Taille de l'échantillon: ce terme se rapporte tout simplement à la taille de l'échantillon. S'il n'existe qu'un seul échantillon, la lettre "N" est le plus souvent utilisée pour désigner sa taille. Si les échantillons sont prélevés sur chaque population d'un groupe "a", un petit "n" est généralement utilisé pour désigner la taille de l'échantillon prélevé sur chaque population. Lorsque des échantillons sont prélevés sur plusieurs populations, N, qui équivaut à (a)*(n), indique le nombre total d'objets échantillonés. Si les échantillons prélevés sur les diverses populations sont de différentes tailles, n₁ indique la taille des échantillons provenant de la première population, n₂ celle des échantillons prélevés sur la deuxième, etc. N indique toujours le nombre total d'objets échantillonnés. Lorsque des corrélations sont calculées, la taille de l'échantillon (N) se rapporte au nombre d'objets et donc au nombre de paires de notes plutôt qu'au nombre total de notes. Le symbole N renvoie aussi au nombre d'objets dans les formules pour tester les différences entre moyennes dépendantes. Dans ce cas également, il s'agit du nombre d'objets et non pas du nombre de notes.

Terme aléatoire / Facteur aléatoire : un facteur est aléatoire lorsque les niveaux étudiés peuvent être considérés comme un échantillon aléatoire prélevé sur une grande population homogène. L'un des objectifs de l'étude peut être de formuler une proposition concernant une plus grande population. Voir aussi Facteur.

Terme fixe/Facteur fixe: un facteur est fixe lorsque les niveaux étudiés sont les seuls niveaux intéressants. Les niveaux du facteur sont dits à effets fixes. Par exemple, les traitements appliqués dans le cadre d'essais en plein champ sur des plantes agricoles sont généralement un facteur fixe. Voir aussi Facteur.

Test d'intervalle: les tests d'intervalle sont utilisés pour comparer chaque moyenne dans une expérience avec toutes les autres moyennes; ils reposent sur une distribution de l'éténdue de Student ("studentized range distribution" en anglais). Les tests d'intervalle les plus couramment utilisés sont le test de comparaisons multiples de Duncan, le test de Student-Newman-Keul et le test de Tukey.

Test de comparaison multiple : voir Test d'intervalle.

Test de signification: un test de signification vise à déterminer si une valeur observée dans une statistique diffère assez de la valeur supposée d'un paramètre pour qu'on puisse en déduire que la valeur supposée du paramètre n'est pas la valeur vraie. La valeur supposéee du paramètre est dénommée "hypothèse nulle". Un test de signification consiste à calculer la probabilité d'obtenir une statistique aussi ou plus extrême que la statistique obtenue dans l'échantillon à supposer que l'hypothèse nulle soit correcte. Si cette probabilité est suffisamment faible, la différence entre le paramètre et la statistique est considérée comme "statistiquement significatif". Qu'entend-on par "suffisamment faible"? Le choix est quelque peu arbitraire mais, par convention, les niveaux 0,05 et 0,01 sont le plus fréquemment utilisés. Par exemple, dans le cadre des droits d'obtenteur, la distinction entre variétés fondée sur des caractères mesurés est souvent testée au niveau 0.01.

Test exact de Fisher: test statistique utilisé pour évaluer la signification des données réparties en catégories (voir le document TGP/8: Partie II, Section 6 "Test exact de Fisher").

Test statistique: un test statistique peut être utilisé pour évaluer la probabilité qu'une mesure statistique ne s'écarte pas d'une valeur présélectionnée (généralement zéro) davantage qu'elle ne devrait en principe le faire si les cas étudiés étaient aléatoirement sélectionnés dans une population plus grande. Parmi les exemples de tests statistiques, on peut notamment citer le test Khi-deux de Pearson, le test F, le test t et bien d'autres. Les tests statistiques sont différents des mesures statistiques. Voir aussi Mesure statistique et Vérification d'hypothèse.

Test t : un test t est l'un des nombreux tests basés sur la distribution de t. La formule générale de t est :

t = (statistique – valeur hypothétique) / erreur-type estimée de la statistique statistique est la valeur observée, valeur hypothétique est la valeur attendue d'après l'hypothèse.

Le test t le plus courant est un test de la différence entre deux moyennes.

Test: voir Test statistique

Théorème central limite: énoncé sur les caractères de la distribution d'échantillonnage de moyennes d'échantillons aléatoires extraits d'une population donnée. Ce théorème décrit les caractères de la distribution de valeurs que nous obtiendrions si nous étions capables d'extraire un nombre infini d'échantillons aléatoires d'une taille donnée à partir d'une population donnée et que nous calculions la moyenne de chaque échantillon.

Le théorème central limite s'appuie sur les trois énoncés figurant ci-dessous.

- 1. La moyenne de la distribution d'échantillonnage des moyennes est égale à la moyenne de la population dont les échantillons sont extraits.
- 2. La variance de la distribution d'échantillonnage des moyennes est égale à la variance de la population dont les échantillons sont extraits, divisée par la taille des échantillons.
- 3. Si la population originale est distribuée normalement (c'est-à-dire selon une distribution en forme de cloche), la distribution d'échantillonnage des moyennes sera aussi normale. Si la population originale n'est pas distribuée normalement, la distribution d'échantillonnage des moyennes s'approchera de plus en plus d'une distribution normale au fur et à mesure de l'augmentation de la taille des échantillons (c'est-à-dire lorsque des échantillons de plus en plus nombreux sont extraits de la population).

Transformation linéaire: la transformation linéaire d'une variable suppose la multiplication de chaque valeur de la variable par un nombre et l'ajout d'un second nombre. Par exemple, prenons la variable X avec les trois valeurs suivantes: 2, 3 et 7. Une transformation linéaire de la variable reviendrait à multiplier chaque valeur par 2 et à ajouter 5. Si la valeur transformée est appelée Y, alors Y = 2X + 5. Les valeurs de Y sont: 9, 11 et 19.

Transformation: modification apportée aux notes de tous les cas sur une variable par application de la même opération mathématique à chaque note (les opérations les plus courantes sont, notamment, l'addition d'une constante, la multiplication par une constante, l'utilisation de la fonction logarithmique, la fonction arcsinus, le classement, la mise entre parenthèses, etc.)

Type d'expression : voir TGP/8

Type de caractère : voir TGP/8

Unité expérimentale : une unité expérimentale est la plus petite subdivision de l'expérience (essai) à laquelle les variétés sont soumises de façon aléatoire. S'il y a plus d'une plante par parcelle, les observations relatives à un caractère donné effectuées sur chaque plante sont utilisées pour estimer la variabilité d'une plante à l'autre. La moyenne (ou autre fonction) des observations peut être considérée comme la mesure par parcelle pour ce caractère. Généralement, l'unité expérimentale dans un essai en plein champ est la parcelle.

Valeur aberrante: voir Cas aberrant

Valeur critique: on utilise une valeur critique (qui dépend du niveau de signification - alpha) dans le test de signification. C'est la valeur qu'une statistique à tester doit dépasser pour que l'hypothèse nulle soit rejetée. Par exemple, la valeur critique de t (avec 12 degrés de liberté dans un test bilatéral au niveau de signification alpha=0,05) est 2,18. Cela signifie que, pour que la probabilité soit inférieure ou égale à 0,05, la valeur absolue de la statistique t doit s'établir à 2,18 ou plus.

Valeur de probabilité: dans le cadre d'un test d'hypothèse, la valeur de probabilité désigne la probabilité d'obtenir une statistique aussi différente ou plus différente du paramètre indiqué dans l'hypothèse nulle que la statistique obtenue lors de l'expérience. La valeur de probabilité est calculée en partant du principe que l'hypothèse nulle est vraie. Si la valeur de probabilité est inférieure au niveau de signification, l'hypothèse nulle est rejetée. La valeur de probabilité est également dénommée "probabilité de signification".

Valeur prédictive : voir Valeur de probabilité

Valeur probable : valeur moyenne théorique d'une variable sur un nombre infini d'échantillons provenant d'une même population.

Valeurs ajustées de variables dépendantes : partie expliquée des valeurs observées de la variable dépendante. Ces valeurs sont calculées à l'aide des paramètres estimés dans un modèle.

Valeurs centrées réduites ("standard scores" en anglais): lorsqu'une série de notes est convertie en écart réduit, les notes sont considérées comme normalisées et sont dénommées centrées réduites. Les valeurs ont une moyenne de 0 et un écart-type de 1.

Valeurs prédites : voir Prédiction

Variabilité: voir Dispersion

Variable à tester : quantité numérique calculée à partir des observations sur la base desquelles un test est réalisé.

Variable continue: variable pouvant prendre n'importe quelle valeur dans les limites de l'intervalle des valeurs possibles. Par exemple, la variable "hauteur de la plante" est continue car elle peut prendre les valeurs 1,21 m, 1,25 m, voire 1,30 m, etc. pour mesurer les hauteurs de plante. La variable "nombre de feuilles lobées" n'est pas une variable continue car il n'est pas possible d'obtenir 54,12 feuilles lobées pour 100 feuilles comptées. C'est un nombre entier. Voir aussi Variable discrète.

Variable de configuration : variable classée selon une échelle nominale dont les catégories indiquent des combinaisons (configurations) particulières de notes sur deux ou plusieurs autres variables.

Variable dépendante : variable que l'analyste s'efforce d'expliquer par une ou plusieurs variables indépendantes. La distinction entre variables dépendantes et indépendantes se fait généralement sur la base de fondements théoriques – sous la forme d'un modèle causal particulier ou pour tester une hypothèse donnée. On parle souvent de variable Y.

Variable discrète: variable qui ne peut pas prendre toutes les valeurs dans les limites de la variable. Par exemple, les réponses à une échelle d'évaluation à 5 points ne peuvent prendre que les valeurs 1, 2, 3, 4 et 5. La variable ne peut pas prendre la valeur 1,7. Une variable telle que la hauteur d'une plante peut prendre n'importe quelle valeur. Les variables qui peuvent prendre n'importe quelle valeur et qui ne sont donc pas discrètes sont dites continues. Les statistiques obtenues à partir de variables discrètes peuvent être continues. La moyenne d'une échelle à 5 points pourrait être 3,117 même si 3,117 ne constitue pas un résultat individuel possible.

Variable indépendante : deux variables sont indépendantes si la valeur d'une variable ne fournit aucune information sur la valeur de l'autre variable. Par exemple, si vous mesurez la longueur de la dernière feuille et le degré de parfum d'une variété de roses, ces deux variables seraient selon toute probabilité indépendantes, étant entendu que la longueur de la feuille n'affecterait pas le parfum de la rose. Cependant, si les variables sont la longueur et la largeur de la feuille, il peut y avoir un degré de dépendance élevé. Lorsque deux variables sont indépendantes, la corrélation entre elles est 0.

Variable intermédiaire : définie comme une variable prédictive d'une ou plusieurs variables dépendantes, simultanément prédite par une ou plusieurs variables indépendantes. Synonyme : variable médiatrice.

Variable normalisée: variable ayant été transformée par multiplication de toutes les notes par une constante ou par adjonction d'une constante à toutes les notes. Généralement, ces constantes sont sélectionnées de telle sorte que les notes transformées ont une moyenne de zéro et une variance (et un écart-type) de 1,0.

Variable qualitative : voir Variable

Variable quantitative : voir Variable

Variable : une variable est un caractère ou un attribut mesuré qui diffère selon les divers sujets. Par exemple, si la hauteur de 30 plantes était mesurée, cette hauteur serait une variable. Les variables peuvent être quantitatives ou qualitatives (les variables qualitatives sont parfois dénommées "variables nominales"). Les variables quantitatives sont mesurées sur une échelle ordinale, d'intervalle ou de rapport; les variables qualitatives sont mesurées sur une échelle nominale.

Variables nominales: voir Variables

Variance groupée : moyenne pondérée d'un certain nombre de variances.

Variance : la variance est une mesure de la dispersion d'une distribution. Elle est calculée comme l'écart moyen mis au carré de chaque observation à la moyenne arithmétique des observations. L'écart-type est mesuré comme la racine carrée de la variance. Tant la variance que l'écart-type sont des mesures de dispersion des données.

Variation: voir Dispersion

Vérification d'hypothèse: la vérification d'hypothèse est une méthode de statistique inférentielle. Un expérimentateur part d'une hypothèse relative à un paramètre de population appelée hypothèse nulle. Les données sont alors collectées et la validité de l'hypothèse nulle est déterminée à la lumière de ces données. Si les données sont très différentes de ce qui est attendu compte tenu du postulat selon lequel l'hypothèse nulle est vraie, elle est rejetée. Si les données ne s'écartent pas grandement de ce qui est attendu selon ce postulat, elle n'est pas rejetée. Le non-rejet de l'hypothèse nulle est différent de ne pas accepter celle-ci.

Z Distribution: la distribution normale standard est parfois dénommée Z distribution. Voir Distribution normale standard

[L'index de tous les termes suit]

INDEX DE TOUS LES TERMES

Atténué · 106

	Au bord · 66, 68, 106
A	Auriculé · 106
	Auriculée · 40
À bandes · 66, 68, 105	Auriculiforme · 18, 106
À enroulement · 105	Axillaire · 106
	Axillatic 100
À pédoncules · 105	
Abaxial · 105	В
Aciculaire · 18, 42, 105	D
Aciculé · 66, 68, 105	
Aciculée · 56	Bande transversale · 66, 68, 106
Actinomorphe · 105	Barbelé · 106
Aculéolé · 105	Barbelées · 55
Acuminé · 105	Barbu · 106
Acuminée · 41	Barre centrale · 66, 68, 106
Adaxial · 105	Basal/à la base · 106
Additivité · 120	Base · 15, 106
Adhérent 105	Base (partie proximale) · 15
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Adhérentes · 51	Base asymétrique · 43
Adnate · 105	base de données GENIE · 4
Adnées · 51	base de données PLUTO · 4
Aigu · 105	base de données sur les variétés végétales · 4
Aiguë · 40, 41	Bêta (β) · 120
Aiguillonné · 48	Biais · 120
Aiguillonnées · 55	Bicrénelé · 106
Ailée · 18	Bicrénelés (1) · 54
Allongé · 16, 17	Bicrénelés (2) · 54
Alpha (α) · 120	Bidenté · 106
Alpha-plan · 120	Bidentelés (1) · 54
Amincie · 40	Bidentelés (2) · 54
Analyse de régression conjointe modifiée · 120	Bidentés (1) · 54
Analyse hiérarchique · 120	Bidentés (2) · 54
Angle de la base · 29	Bidenticulé · 106
Angle sous lequel observer les formes de plantes	BMT · 4
· 36	Boîte à moustaches · 122
ANOVA · 120	Bords · 47, 54
Anthèle · 105	Bosselé · 106
Anthocyanine · 65	Bullée · 56
Apex · 15, 30, 41, 105	
Apex asymétrique · 43	
Apical · 105	C
Apiculé · 105	
Apiculée · 41	CAJ·4
Aplatissement · 120	Calathide · 53
Apopétale · 105	Calcariforme · 40
Appendices · 56	Cambré · 105
Appliqué · 50, 105	Campanulé · 106
Appliquées · 51	Campanulée · 42
Arachnoïde · 55, 105	Canaliculée · 42, 56
	,
Aristé · 105	Cannelé · 106
Aristée · 41	Capité · 106
Aristées · 55	Capitée · 42
Arqué · 50, 105	Capitule (inflorescence) · 106
Arrondi · 106	Caractère · 4
Arrondi-aplati · 106	Caractère avec astérisque · 5
Arrondie · 40, 41, 42	Caractère composite · 5, 38
ASW (principes directeurs d'examen) 4	Caractère de groupement · 5
Asymétrie · 120	Caractère essentiel · 5
Asymétrique · 106	Caractère pertinent · 5
-y on one of the contract	

TGP/14/2 Draft 1: INDEX DE TOUS LES TERMES page 138

Caractère pseudo-qualitatif 6	Connivent · 107
Caractère qualitatif · 6	Conseil · 7
Caractère quantitatif · 6	Constantes ajustées · 121
Caractère spécial · 6	Contigu · 107
Caractère standard figurant dans les principes	Contigües · 51
directeurs d'examen · 6	Continu · 107
Caractère supplémentaire · 6	Convention · 7
Caractères figurant dans les principes directeurs	Convexe · 107
d'examen · 6	Convoluté · 50, 107
Caractères liés à la forme · 19	Cordé · 107
Caractères liés à la forme de l'apex ou de	Cordiforme · 18, 40, 108
l'extrémité · 30	Coriace, coriacé · 108
Caractères liés à la forme de la base · 29	Corrélation · 121
Caractères liés à la forme tridimensionnelle · 36	Corymbe · 108
Caractères liés à la structure de la plante · 44	Corymbe en cyme · 108
Caractères liés à une forme entièrement plane	Couché (Sans enracinement) · 49
19	Couleur · 108
Cartilagineux · 106	Couleur · 39, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65,
Cas aberrant · 121	70, 72
Caudé · 107	Couleur de fond · 61, 62, 108
CC · 6	Couleur du lavis · 61, 62, 108
Charnu · 107	Couleur mineure · 58
Chaton (épi) · 107	Couleur prédominante · 58
Cilié · 107	Couleur principale · 61, 72, 108
Ciliés · 54, 56	Couleur secondaire · 61, 72, 108
Circulaire • 107	Couleur unique · 58, 59, 60
Circulaire et aplati · 107	Couleur: Intensité · 57, 58, 59, 60, 62, 64, 65, 112
Cirrheux · 107	Couleur: Méthode de description selon des parties
Clairsemé · 107	définies d'un organe · 62
Claviforme · 107	Couleur: Méthode de description selon la taille de
Cloqué · 107	la surface occupée · 61
Coalescé · 107	Couleur: Méthode de description selon le numéro
Code de couleurs · 59, 60, 62	du code RHS des couleurs (méthode de
	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) 62
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90	du code RHS des couleurs (méthode de
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62,	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) 62
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) 62 Couleur: Méthode de description selon les
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus 61 Couleur: Saturation 57, 117
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus 61
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérent · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité consultatif · 7	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité consultatif · 7 Comité de rédaction · 7	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité consultatif · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispé · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 107 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité consultatif · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Comité technique · 7	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidée · 41
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Comité technique · 7 Complexe · 107	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispé · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidé · 41 Cyathia · 53
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Comité technique · 7 Complexe · 107 Composante de la variance · 121	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 CYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidée · 41 Cyathia · 53 Cycle de végétation/cycle de végétation
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Complexe · 107 Composante de la variance · 121 Comprimé · 16, 17, 107	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 CYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidée · 41 Cyathia · 53 Cycle de végétation/cycle de végétation indépendant · 7
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérentes · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Composante de la variance · 121 Comprimé · 16, 17, 107 Concave · 107	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 CYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidée · 41 Cyathia · 53 Cycle de végétation/cycle de végétation
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Composante de la variance · 121 Comprimé · 16, 17, 107 Concave · 107 Confusion · 121	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 CYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidée · 41 Cyathia · 53 Cycle de végétation/cycle de végétation indépendant · 7
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Composante de la variance · 121 Comprimé · 16, 17, 107 Concave · 107 Confusion · 121 Congestionné · 107	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 COYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidée · 41 Cyathia · 53 Cycle de végétation/cycle de végétation indépendant · 7 Cylindrique · 42, 109
Code de couleurs · 59, 60, 62 Code RHS des couleurs · 39, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 72, 74, 75, 90 Code UPOV · 6 Coefficient · 121 Coefficient normalisé · 121 Cohérence · 121 Cohérente · 51 Collection de variétés · 7 Colonnaire · 49 Columnaire · 107 Combinaison de caractères · 7 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 34 combinaisons de couleurs · 58 Comité administratif et juridique · 7 Comité de rédaction · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Comité de rédaction élargi · 7 Composante de la variance · 121 Comprimé · 16, 17, 107 Concave · 107 Confusion · 121	du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 62 Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 61 Couleur: Saturation · 57, 117 Couleur: Teinte · 57, 62, 72, 118 Couleurs standard · 60 Courbure à la base · 29 Court · 16 Couvert de fines écailles · 108 COYD · 121 CYU · 121 Crénelé · 108 Crénelés · 54 Crénulé · 108 Crispé · 108 Crispés · 54 Cuné · 108 Cunéiforme · 40, 108 Cupuliforme · 108 Cuspidé · 109 Cuspidée · 41 Cyathia · 53 Cycle de végétation/cycle de végétation indépendant · 7



Connées · 51

TGP/14/2 Draft 1: INDEX DE TOUS LES TERMES page 139

Décombant · 44, 49 E Décurrent · 109 Décursive · 40 Écaillé · 108 Degrés de liberté 122 Écart interquartile · 124 Deltate · 109 Écart semi-interquartile · 124 Deltoïde · 109 Écart type interparcelles · 124 Deltoïde · 42 Écart-type · 124 demi-dressé · 109 Écart-type cumulé · 124 Demi-dressé · 44, 46, 50 Écart-type intraparcelle 124 Demi-dressé à demi-étalé · 44 Échancrée · 41 Demi-étalé · 44 Échantillon · 124 Dénomination variétale · 7 Échantillonnage aléatoire 125 Dense · 109 Échelle à deux points · 125 Densité · 109 Échelle d'intervalle · 125 Denté · 109 Échelle de mesure · 125 Dentelé · 109 Échelle de rapport · 125 Dentelés · 54 Échelle nominale · 125 Dentés · 54 Échelle ordinale · 125 Denticulé · 109 Effectif d'un test · 125 Denticulés · 54 Effet · 125 Déprimé · 109 Effet principal · 125 Devenant glabre · 109 Effet simple · 125 DHS · 7 Efficacité · 125 Diagramme à boîtes · 122 Ellipsoïdale · 42 Diffus · 109 Ellipsoïde · 110 Discoïde · 42, 109 Elliptique · 17, 110 Disjoints · 47 Emarginé 110 Dispersion · 122 En bouquet · 110 Dispositif expérimental · 122 En coupe · 42 Distal · 109 En entonnoir · 42, 110 Distinct · 109 En forme d'ergot · 18 Distincte / distinction · 7 En forme de lanière · 110, 112 Distribution binomiale · 122 En forme de lyre · 18 Distribution de F · 123 En forme de massue · 18 Distribution de fréquences · 123 En forme de poire · 110 Distribution de fréquences relatives · 123 En forme de queue · 41 Distribution de Khi-deux (χ^2) · 123 En forme de vrille · 41 Distribution de probabilités · 122 En massue · 42 Distribution de Student · 123 En onglet · 110 Distribution de t · 123 En réseau · 66, 69, 110 Distribution des couleurs · 59, 61, 62, 63, 64, 65, En zigzag · 50 66, 69, 70, 72, 109 En zig-zag · 110 Distribution normale · 123 Ensemble végétal 7 Distribution normale standard · 123 Entier · 110 Distribution symétrique · 123 Entiers · 54 Divariqué · 49, 109 Entortillé · 110 Divergent · 109 Épi · 110 Documents TGP · 7 Épi-ligne · 7 Données manquantes · 123 Épine · 110 Données non équilibrées · 123 Épines 55 Données pondérées · 124 Épineuses · 55 Dorsal · 109 Épineux · 110 Dressé · 44, 45, 46, 49, 50, 110 Équilatéral · 110 Dressé à étalé · 44 Erodé · 110 Dressé large · 45 Erodés · 54 Droit d'obtenteur · 7 Erreur du type I et Erreur du type II · 126 Droite de Henry (Normal Probability Plot en Erreur quadratique moyenne · 126 anglais) · 124 Erreur-type · 126 Droite de régression · 124 Erreur-type de la moyenne · 126 **DUST/DUSTNT · 7** Estimateur · 126 Estimation · 126 Établissement de blocs · 126

Etalé · 45 G Étalé · 44, 45, 49, 110 Étoilé · 110 G · 8 Étoilée · 18 GAIA · 8 Évènements qui s'excluent mutuellement · 126 Gaine · 111 Examen DHS · 7 gamme de couleurs · 58, 60 Examen supplémentaire · 7 Gaufré · 111 Expert intéressé (principes directeurs d'examen) · Glabre · 111 Glabrescent · 111 Expert principal (principes directeurs d'examen) · Glandulaire · 111 Glandulaires · 56 Exsert · 110 Glanduleux · 111 Extrémité · 30, 110 Globuleuse · 42 extrémité différenciée · 30 Globuleux · 111 Extrémité différenciée · 41 GN (principes directeurs d'examen) · 8 Gonflé · 111 Granuleux · 111 F Graphique à barres · 127 Grappe · 111 Facteur · 126 Grimpant · 111 Facteur aléatoire · 133 Grimpant à vrilles · 49 Facteur fixe · 133 Grimpant sarmenteux · 49 Falciforme · 18, 110 Grimpant volubile · 49 Farineux · 110 Grossier · 111 Fascié · 111 Groupe de travail sur les techniques biochimiques Fastigié · 111 et moléculaires, notamment les profils d'ADN : Feutré · 111 Feutrée · 55 Groupe de travail technique · 8 Fibreux · 111 Groupe de travail technique de l'UPOV sur les Filiforme · 42, 111 systèmes d'automatisation et les programmes Fimbrié · 111 d'ordinateur · 8 Fimbriés · 54, 56 Groupe de travail technique sur les plantes Fin · 111 agricoles · 8 Finement crénelés · 54 Groupe de travail technique sur les plantes Flabelliforme (en forme d'éventail) · 18 fruitières · 8 Flabelliforme (forme d'éventail) · 111 Groupe de travail technique sur les plantes Fleur isolée · 111 ornementales et les arbres forestiers · 8 Flexueux · 111 Groupe de travail technique sur les plantes Floconeuse · 55 potagères 8 Floconneux · 111 Groupes de couleur UPOV · 73, 75, 90, 111 Fluctuations d'échantillonnage · 127 Forme · 17, 111 Caractères figurant dans le questionnaire Н technique · 39 Forme complète asymétrique · 43 Hasté · 111 Forme de l'apex · 19 Hastée · 40 Forme de la base · 19 Hastiforme · 18, 112 Forme: Définition du caractère · 39 **Haut** · 112 Forme: Types d'expression et niveaux/notes · 38 hélicoïdal · 112 Formes de l'apex · 41 Herbacé (herbe) · 112 Formes de la base · 40 Hétérogénéité 127 Formes planes complètes · 40 Hétéroscédasticité · 127 Formes tridimensionnelles · 42 Hirsute · 55, 112 Formule parentale · 8 Hispide · 55, 112 Fourchette · 127 Histogramme · 127 Friable · 111 Homogénéité · 8 Froncée · 56 Homogénéité de la variance · 127 Fusiforme · 42, 111 Homoscédasticité · 127 Horizontal · 46, 50, 112 Hors-type · 9 Hypocratériforme · 42, 112 Hypothèse Alternative · 127

Losangique transverse · 17 Hypothèse nulle · 127 Hypothèses · 127 Lunulé · 113 Hypothèses-type · 127 Lunulée · 18 Lyré · 113 М Illustrations de formes · 40 Illustrations de structures de plantes · 49 M, MG, MS · 9 Incliné · 49 Marbré · 66, 69, 113 Inclus · 112 Marginal · 113 Incluses · 51 Matériel pour les rédacteurs de principes Incurvé · 50, 112 directeurs d'examen · 9 Indépendance · 127 Matériel pour les rédacteurs de TG · 9 Indépendance statistique · 127 Médiane · 129 Indistinct · 112 Membraneux · 113 Inéquilatéral · 112 Membre de l'Union · 9 Infléchi · 50, 112 Membre de l'UPOV · 9 Inflorescences composées · 52 mesure (M) · 9 Inflorescences simples · 52 Mesure d'association · 129 Infundibulaire · 112 Mesure statistique · 129 Infundibuliforme · 110 Méthode de Lisbonne · 62, 113 Intensité · 57, 58, 59, 60, 62, 64, 65, 112 Méthode statistique · 129 Interaction · 128 Modèle · 129 Intermédiaire · 47 Modèle de principes directeurs d'examen · 9 Modèle mixte · 129 Interrompu · 112 Intervalle · 128 Modèle statistique · 129 Intervalle de confiance · 128 Moucheté · 66, 67, 113 Introduction générale · 9 Moyenne · 129 Mucroné · 113 Involuté · 112 Involutés · 54 Mucronée · 41 Involutif · 50 N K Nain · 113 Khi-deux · 128 Ne se recouvrant pas · 47 Nervuré · 66, 69, 113 Net · 65, 113 Netteté · 63, 65, 113 Niveau d'expression · 9 Lâche · 112 Niveau d'un facteur · 129 Laciniée · 41 Niveau de facteur · 129 Niveau de signification · 130 Laineuse · 55 Nom de la couleur · 59, 72 Laineux · 48, 112 Lancéolé · 112 Noms de couleur · 59, 60, 72, 113 Latéral · 112 Noms de couleur inappropriés · 60, 114 Lemniscate · 18 Non additif · 130 Lenticulaire · 42, 112 Normalité · 130 Lépidotes · 56 Norme de population · 130 Libre · 112 Note · 9 Note indicative (principes directeurs d'examen) · 9 Ligneux · 112 Ligulé · 112 Linéaire · 42, 113, 128 0 Lisse · 113 Lobe, lobé · 113 Loi normale à deux variables · 128 Obconique · 42, 114 Loi normale multidimensionnelle · 129 Obcordé · 114 Long · 16 Obcordée · 41 Longitudinal · 113 Obcordiforme · 18, 114 Losangique 17 Obdeltoïde · 114 Losangique transverse 113 Oblancéolé · 114

TGP/14/2 Draft 1: INDEX DE TOUS LES TERMES page 142

Oblique · 51, 114 Plan en blocs complets (Équilibrés) · 130 Obloïde · 42, 114 Plan en blocs incomplets · 130 Oblong · 114 Plan en blocs incomplets équilibrés · 130 Oblongue · 17, 42 Plan factoriel · 131 Obovale · 17, 114 Plan résolvable · 131 Obovoïde · 42, 114 Plans en blocs aléatoires complets · 131 Observation visuelle (V) · 10 Plante · 10 Obtenteur · 10 **Plante** Obtriangulaire · 17, 114 type de croissance · 44 Obtus · 114 **Plante** type grimpante · 44 Obtuse · 40, 41 Ombelle · 114 Plante atypique · 10 Ondulé · 114 Pleureur · 44, 45, 49, 115 Ondulés · 54 Plissé · 116 Onduleux · 54, 114 Plus petite différence significative · 131 Ongulé · 115 Poils et épines · 48 Poilu · 116 Orbiculaire · 115 Ouvert · 115 Pointu · 116 Ouverte · 51 Population · 131 Port · 49, 116 Ovale · 17, 115 Ovoïde · 42, 115 Port / sens (parties de plantes) · 45, 50 Position asymétrique · 43 Position de la partie la plus large · 15, 16, 19 P Position relative · 47, 51 Posture · 116 Panachure · 64, 115 Pourvu d'aiguillons · 116 **PPDS** · 131 Panicule · 115 Précision · 131 Papilleux · 56, 115 Papyracé, comparable à du papier · 115 Prédiction · 131 Paramètre · 130 Principes directeurs d'examen · 10 Parcelle en lignes · 10 Probabilité d'acceptation · 131 Parcelle ou essai avec des plantes isolées 10 procombant · 116 Proéminence · 63 Partie contractante · 10 Profil · 116 Partie distale · 15 Proximal · 116 Pas très dressé · 45 Pubescent · 116 PBR · 10 Pubescente · 55 Pearson · 121 Pédicelle · 115 Puissance · 132 Pyramidal · 116 Pédicellé · 115 Pédoncule · 115 Pyramidale · 42 Pelté · 115 Peltée · 42 Q Pendant · 50, 115 Penduleux · 115 Perpendiculaire · 46, 115 Quadrangulaire · 116 Pétiole · 115 Quantité · 130 Pétiolule · 115 Questionnaire technique · 10 Peu net · 65, 115 Peuplé · 115 R Photographies pour illustrer la distribution et la répartition des couleurs · 70 Pigment · 61, 65 Radicant · 109 Pigments (anthocyanine, caroténoïde) · 65 Raide · 116 Pileuse 55 Raies · 66, 116 Pilosité · 55 Ramifié · 49, 116 Piquant · 115 Randomisation · 132 Piquante · 41 Rangs · 132 Piqueté · 66, 67, 115 Rapport largeur/longueur · 14, 16 Piriforme · 42, 115 Rapport longueur/largeur · 14, 16, 17, 19 Plan complètement aléatoire · 130 Ratio F · 132 Plan d'expérience · 130 Réclinant · 116 Plan en blocs · 131 recourbé · 116 Plan en blocs aléatoires complets · 130

TGP/14/2 Draft 1: INDEX DE TOUS LES TERMES page 143

Recourbé · 50 Soyeuse · 55 Soyeux · 117 Rectangulaire 116 Redressé · 116 Spadice · 117 Réfléchi · 46, 50, 116 Spatulé · 117 Spatulée · 18 Régression linéaire · 132 Régulier · 116 Sphérique · 117 **REML** · 132 Spirale · 42 Réniforme · 18, 116 Squameux · 117 Répartition des couleurs · 57, 61, 63, 64, 66, 67, Stabilité · 11 Statistique · 130, 132 Répétition · 132 Statistiques · 132 Réseau · 66, 116 Stelliforme · 117 Résidu · 132 Stipité · 117 Résineux · 116 Stipitées (à pédoncules) · 51 Réticulé · 116 Stolonifère · 117 Réticulée · 56 Strié · 66, 117 Strié · 68 Retombant · 44, 45, 46, 49, 50, 116, 117 Rétus · 117 Striée · 56 Rétuse · 41 Strigueuse · 55 Révoluté · 117 Striqueux · 117 Révolutés · 54 Subulé · 118 Révolutif · 50 Subulée · 18 Rhombique · 117 Sur stolons (avec enracinement) · 49 Surteinte · 66, 67, 118 Rhomboïdale · 42 Syconium · 53 Rhomboïde · 117 Ridé · 117 Symétrie 36, 43 Symétrique · 118 Rigide · 117 Rond · 117 Sympétale · 118 Rugueuse · 56 Système de codes UPOV · 11 Rugueux · 117 T S Tableau de contingence 133 S · 10 Tableau de fréquences · 133 Sagitté · 117 Tableau des autres formes planes · 18 Sagittée · 18, 40 Tableau des formes planes symétriques simples · Saillantes · 51 16, 17 Saturation · 57, 117 Taché · 66, 67, 118 Scabre · 117 Taches · 66, 118 Schéma latéral · 15, 16, 19 Taille de l'échantillon · 133 Se recouvrant · 47 Tangents · 47 **SED** · 132 TC · 11 **SEM** · 132 TC-EDC · 11 Semi-ellipsoïdale · 42 Teinte · 57, 62, 72, 118 Semi-ellipsoïde · 117 Térétiforme · 42 Série angulaire · 17 Terme aléatoire · 133 Série arrondie · 17 Terme fixe · 133 Série parallèle · 17 Terminal · 118 Serratulés · 54 Territoire · 11 Serrulé · 117 Tesselé · 66, 69, 118 Test · 134 Service · 11 Sessile · 117 Test d'intervalle · 133 Sessiles · 51 Test de comparaison multiple · 133 Sétacé · 117 Test de signification · 133 Sétigère · 55, 117 Test exact de Fisher · 133 Significatif · 132 Test statistique · 134 Signification statistique 132 Test t · 134 Sinué · 117 Tétraèdre · 118 Sinueux · 54 Tétraédrique · 42 Sous-groupe (principes directeurs d'examen) 11 Texte standard supplémentaire (principes d'élaboration des directeurs d'examen) · 11 Sous-groupe principes directeurs d'examen · 11 Texture · 56

TGP/14/2 Draft 1: INDEX DE TOUS LES TERMES page 144

TG · 11	Valeur prédictive · 135
Théorème centrale limite 134	Valeur probable · 135
Thyrse · 118	Valeurs ajustées de variables dépendantes · 135
Tomenteuse · 55	Valeurs centrées réduites (* - 135
Tomenteux · 48	Valeurs prédites · 135
Tomentexu · 118	Variabilité · 135
TQ · 11	Variable · 136
Transformation · 134	Variable à tester · 135
Transformation linéaire · 134	Variable continue · 135
Transverse · 118	Variable de configuration 135
Trapézoïdal · 118	Variable dépendante · 135
Trapézoïdale · 18	Variable discrète · 135
Très dressé · 45, 49	Variable indépendante · 135
Triangulaire · 118	Variable intermédiaire · 136
Triangular · 17	Variable normalisée · 136
Trichome · 118	Variable qualitative · 136
Trongué · 118	Variable quantitative · 136
Tronquée · 40, 41	Variables nominales · 136
Trullé · 118	Variance · 136
Trullée · 17	Variance groupée · 136
Tubulaire · 42, 118	Variation · 136
TWA · 11	Variété · 12
TWC · 11	Variété indiquée à titre d'exemple 12
TWF · 11	Variété notoirement connue · 12
TWO · 11	variétés comparables · 12
TWP · 11	Variétés de groupement · 12
TWV · 11	Veloutée · 55
Type d'expression · 134	Velouteux · 118
Type de caractère · 134	Ventral · 118
Type de croissance · 44	Vérification d'hypothèse · 136
Type spur · 118	Verrue · 118
Types d'inflorescence 52	Verruqueuse · 56
	Verruqueux · 118
	Vers l'extérieur · 50, 119
U	Vers l'intérieur · 50, 119
	Vers le bas · 119
Unité expérimentale · 134	Vers le haut · 119
UPOV · 11	Vertical · 119
UPOV Lex · 12	Villeuse · 55
rcéolé · 118 Villeux · 119	
Urcéolée · 42	Visqueux · 119
Utilisation de caractères composites pour	
déterminer la distinction et l'homogénéité 38	
	Z

V, VG, VS · 12

Valeur aberrante · 121, 134 Valeur critique · 135 Valeur de probabilité 135

Zone · 59, 62, 63, 64, 72 Zone marginale · 66, 68, 119 Zygomorphe · 119

Z Distribution · 136

[Fin du document]